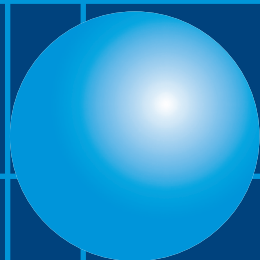




TERRITOIRES VENDÔMOIS

VEILLE TERRITORIALE

JANVIER 2017



LES ÉTUDES DE L'OBSERVATOIRE N° 81

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : MAURICE LEROY
PRÉSIDENT DE L'OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE ET DES TERRITOIRES
Publication électronique
Dépôt légal à parution
ISSN N° 1291-2565

SOMMAIRE

Edito	p.5
Territoires vendômois.....	p.7

DÉMOGRAPHIE

Une croissance démographique qui s'explique par l'arrivée de nouvelles populations.....	p.12
Un renouvellement important de la population : 2 120 arrivants en 2012 et 1 950 partants.....	p.14
Une croissance démographique qui n'empêche pas le vieillissement du territoire.....	p.15
Un profil socioprofessionnel proche de celui du Loir-et-Cher	p.17
Des niveaux de formation assez faibles, comparables à ceux du Loir-et-Cher	p.18
Une population étrangère relativement importante	p.19
L'image d'une population très "active"	p.20
Un niveau de vie plutôt confortable	p.21

HABITAT ET FONCIER

Une évolution modérée du parc de logements	p.24
Un parc de résidences principales assez ancien	p.26
Près de 7 ménages sur dix sont propriétaires de leur résidence principale.....	p.28
Un poids important des résidences secondaires à l'ouest du territoire	p.29
Un logement sur dix est vacant.....	p.30
Un parc de logements sociaux concentré sur Vendôme....	p.32
Une faible dynamique de la construction	p.34
Une faible consommation d'espace	p.36

ECONOMIE

Un tissu important de PME / TPE.....	p.38
Le tissu des entreprises se renouvelle peu	p.39
Plus d'un millier d'établissements artisanaux.....	p.40
Une agriculture bien présente	p.41
Un tourisme peu développé....mais qui s'ouvre à de nouveaux publics	p.43
Le rythme de construction des locaux d'activités se tasse fortement	p.46
34 parcs d'activités.....	p.47
10 zones d'activités prioritaires	p.48

EMPLOI

Une économie marquée par les activités productives.....	p.50
Après de lourdes pertes, le territoire crée de nouveau des emplois	p.53
Pertes d'emplois : l'industrie paie le plus lourd tribut.....	p.54
Les spécificités de l'économie locale.....	p.55
84 emplois pour 100 actifs.....	p.56
De nombreux déplacements domicile-travail	p.57
Un niveau de chômage relativement bas	p.58

Lorsqu'en juillet 2016 nous avons eu la confirmation de la création d'une nouvelle intercommunalité regroupant 66 communes en Vendômois, il nous a semblé évident de nouer un partenariat avec l'Observatoire de l'Economie et des Territoires pour mettre en place une veille territoriale.

Nous savions d'expérience que la rigueur du travail conduit par cet observatoire, son sens de la synthèse et des enjeux, seraient des atouts précieux pour éclairer les premiers pas de notre communauté d'agglomération et étayer nos décisions fondatrices.

Je retiens d'abord de ce rapport le réel dynamisme de notre territoire. La réalité de notre attractivité résidentielle, le niveau faible du taux de chômage, le retour à la création d'emplois sont des signes incontestablement positifs que beaucoup d'autres territoires, situés comme nous en zone rurale, nous envient certainement. L'existence d'un fort niveau d'emplois industriels, dynamisé par un réseau dense de PME comprenant 60 entreprises de plus de 50 salariés, montre que notre territoire est pleinement inscrit dans la compétition économique mondiale et que ses savoir-faire lui permettent d'être ambitieux dans cet univers concurrentiel.

Notre territoire apparaît comme un espace où l'on vit et où l'on travaille bien, mais qui doit rester vigilant pour garantir le maintien de son attractivité. Le vieillissement de la population, notre faible capacité à éviter le départ des jeunes et notamment des plus diplômés, associés à un niveau de formation qui reste inférieur à la moyenne nationale, doivent nous inciter à l'action. Et ce d'autant plus que les évolutions constatées ne sont pas partagées de manière égale sur notre



PASCAL BRINDEAU,
Président
de la communauté d'agglomération
Territoires vendômois

nouveau territoire commun. La frange Nord-ouest de notre communauté d'agglomération présente ainsi le taux de vieillissement le plus élevé de la région Centre-Val de Loire alors que la partie Sud est plus jeune que la moyenne nationale.

La pertinence de la création, avec Territoires vendômois, d'un seul espace

de solidarité et de développement est ainsi confirmée. Ensemble, nous disposerons des moyens pour promouvoir plus fortement notre territoire et profiter de l'effet TGV pour attirer des compétences, des talents et des porteurs de projets issus notamment des régions franciliennes. Ensemble, nous saurons garantir à toutes les familles, et notamment aux jeunes ménages, une haute et égale qualité de services qui facilitera leur installation sur le territoire. Ensemble, nous disposerons des financements pour investir pour une meilleure exploitation de nos ressources locales et le maintien d'un haut niveau d'infrastructures et d'équipements. Ensemble enfin, nous pourrons placer l'attractivité et la solidarité au cœur de notre projet en réduisant les fractures territoriales et en offrant les mêmes services sur un territoire unique.

Atteindre ces objectifs sans être dotés d'un ensemble intercommunal élargi aurait été illusoire. Croire que la seule existence de notre nouvelle communauté d'agglomération est le gage de la réussite le serait tout autant. Mais elle est un atout certain. Pour faire avancer notre territoire avec le maximum d'efficacité et d'efficience, nous devons en effet coupler l'unité et la cohérence de notre action publique par un dialogue constant avec les partenaires économiques et sociaux. C'est en construisant une stratégie territoriale largement partagée, y compris avec les intercommunalités qui nous entourent, que nous tiendrons les espoirs nés avec la création de Territoires vendômois.

Territoires vendômois

Un territoire attractif, l'image d'une population très active

En 2013, la population de la communauté d'agglomération Territoires vendômois s'élève à environ 55 150 habitants : un tiers d'entre eux résident dans la ville de Vendôme.

Territoires vendômois a gagné plus de 500 habitants entre 2008 et 2013, soit une centaine de personnes supplémentaires chaque année. Cette croissance s'appuie sur un excédent migratoire significatif, témoignant de l'attractivité de ce secteur géographique, qui compense le déficit naturel enregistré sur cette période. Elle est néanmoins en recul par rapport aux périodes précédentes (les années 90 enregistrant les plus fortes progressions).

Cette évolution démographique n'empêche pas le vieillissement de la population du territoire (surtout dans les secteurs de Montoire/Savigny) qui peine aussi à retenir les jeunes, partant très nombreux pour leurs études et leur premier emploi. Cette situation n'est pas propre au Vendômois, loin s'en faut. L'indice de vieillesse (135 personnes de 60 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans) est plus élevé que ceux du Loir-et-Cher et de la région Centre - Val de Loire.

A l'image du département, le niveau de formation des 20-64 ans est assez bas. On compte aussi proportionnellement moins de cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population et davantage d'ouvriers, ce qui correspond à son profil économique (importance des activités productives).

Territoires vendômois offre l'image d'une population "très occupée", avec un taux d'activité élevé. Pour cet indicateur, Vendôme occupe d'ailleurs la première place des aires urbaines comparables ; le classement est également favorable pour les niveaux de revenus.

Le parc de logements progresse modérément

Le parc des logements croît : de 2008 à 2013, Territoires vendômois a gagné 757 logements pour 455 ménages supplémentaires. Il ne semble pas y avoir de forte tension immobilière.

La progression (2,6 % en 5 ans) paraît modérée, en comparaison du département (4,5 %) ou de la France (plus du double). Elle s'accompagne d'une forte progression de la vacance qui touche désormais 1 logement sur 10 (situation proche de l'ensemble du Loir-et-Cher), et d'un recul significatif du parc des résidences secondaires.

Comme dans de très nombreux territoires, la construction s'est effondrée au cours des années récentes. 124 logements en moyenne annuelle ont été mis en chantier entre 2012 et 2015, contre 284 entre 1999 et 2008. Le taux de construction nouvelle se situe à présent à un niveau très bas : 17 logements nouveaux pour 1 000 existants.

Comparativement, le parc local des résidences principales est caractérisé par une plus forte proportion de maisons individuelles, de constructions anciennes et de ménages propriétaires. 15 % de ce parc est constitué de logements sociaux, un poids peu différent de celui observé pour le Loir-et-Cher et la région.

Un tissu important de PME / TPE

Le tissu économique est composé de plus de 2 900 établissements, très majoritairement de petite, voire très petite, taille. Le territoire

compte un millier d'entreprises artisanales ; il abrite aussi de grands établissements, industriels pour la plupart, qui lui apportent une importante visibilité : près d'une soixantaine ont plus de 50 salariés.

308 établissements nouveaux ont été immatriculés en 2015. Le taux de création (10,5 %) paraît un peu en deçà de celui du Loir-et-Cher, lui-même considéré comme faible ; de surcroît, dans le département, le taux de survie des nouvelles entités est moins élevé qu'ailleurs.

Le nombre des créations apparaît cependant en forte hausse, boosté par l'immatriculation rendue obligatoire des autoentreprises. Les disparitions d'établissements sont de leur côté moins nombreuses, signe du redressement de l'activité économique.

Ici comme partout, le nombre des exploitations agricoles se réduit (disparition de 180 unités entre 2000 et 2010, soit 1 sur 5), mais moins vite qu'ailleurs ; de surcroît les superficies exploitées se maintiennent ; il en résulte une progression de la taille moyenne des exploitations, désormais supérieure à 100 ha.

Les activités touristiques, moins développées que dans la moitié sud du département, sont toutefois bien présentes. Le territoire propose 7 % de la capacité d'accueil classée du Loir-et-Cher ; ses sites représentent 4 % de la fréquentation touristique départementale ; 3 d'entre eux dépassent le seuil des 10 000 entrées.

Les projets immobiliers à vocation d'activité sont actuellement à leur plus bas niveau, un constat partagé par de très nombreux territoires.

Une économie de nouveau créatrice d'emplois

Les activités relevant du « Faire » (fabrication, production et construction) occupent une place très importante au sein de l'économie locale, ce qui constitue une de ses fortes singularités. Elles représentent 37 % des emplois (30 % pour le Loir-et-Cher, 22 % au niveau national).

La structure de l'économie évolue également rapidement. La sphère des activités de services progresse, alors que l'industrie perd un peu de son poids ; elle reste néanmoins très présente, pourvoyant au quart des emplois.

Territoires vendômois compte plus de 20 000 emplois. Entre 2008 et 2013, la communauté d'agglomération en a perdu 770, soit un recul de 3,6 %. A titre de comparaison la baisse était de 0,4 % pour le Loir-et-Cher, tandis que la France affichait une croissance de 0,7 %.

Cette tendance semble toutefois s'être inversée depuis lors : le secteur privé a de nouveau créé 150 emplois, du fait du dynamisme des activités de services qui parviennent à compenser les pertes des autres secteurs. Dans le même temps, le Loir-et-Cher perdait 1 880 emplois.

Globalement le territoire compte 84 emplois pour 100 actifs, ratio identique à celui de département. De fait, les mouvements domicile-travail sont importants. 5 660 résidents communautaires travaillent à l'extérieur du périmètre. Mais la communauté d'agglomération est aussi attractive pour 4 530 personnes extérieures qui occupent un emploi au sein du territoire.

Le taux de chômage est comparativement bas (7,9 % contre 8,6 % pour le Loir-et-Cher et 9,6 % au niveau national), un constat fait de longue date. Le nombre des demandeurs d'emploi diminue également plus rapidement qu'ailleurs (- 2,5 % en un an contre - 0,2 % pour le département). Toutefois, comme partout, la situation des seniors semble se dégrader et le chômage de longue durée demeure préoccupant.

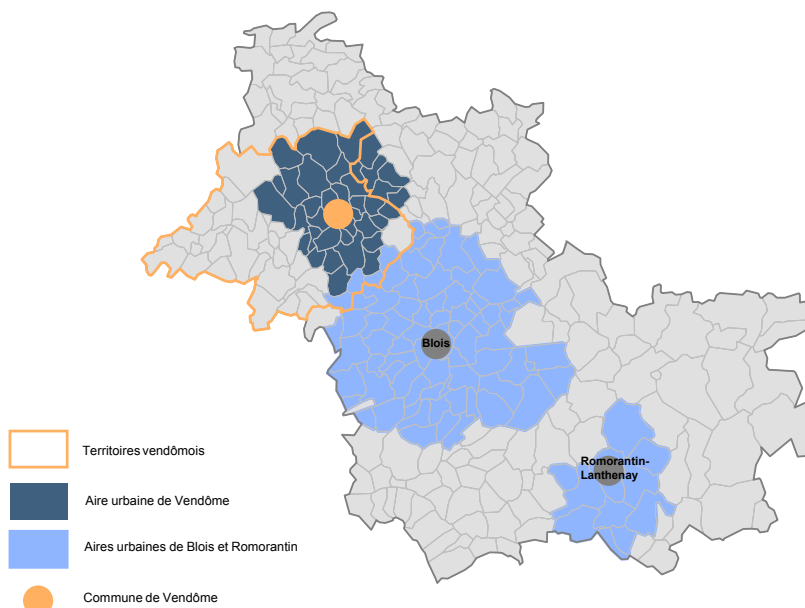
Aire urbaine de Vendôme

36 communes
40 322 habitants
15 389 emplois

Aire urbaine de Blois
75 communes
127 158 habitants
55 236 emplois

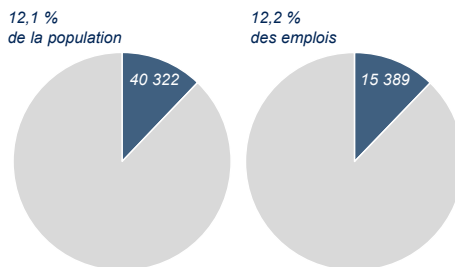
Aire urbaine de Romorantin
11 communes
28 214 habitants
10 771 emplois

AIRE URBAINE DE VENDÔME



D'après sources : INSEE - Aires urbaines découpage 2010 et RP 2013

POIDS DE L'AIRE URBAINE DANS LE LOIR-ET-CHER (EN % DE POPULATION ET D'EMPLOIS)



8 AIRES URBAINES COMPARABLES À CELLE DE VENDÔME

VENDÔME ET LES AIRES URBAINES COMPARABLES



D'après source : INSEE - Aires urbaines découpage 2010

CHIFFRES CLÉS SELON L'AIRE URBAINE

Aire urbaine	Population en 2013	Poids de l'unité urbaine dans l'aire urbaine (en %)	Emplois en 2013
Fougères	44 336	59,8	19 153
Cahors	44 255	52,2	19 427
Flers	43 382	50,1	17 531
Chaumont	42 435	55,6	19 975
Abbeville	41 827	63,4	16 467
Auch	41 576	60,7	20 135
Vendôme	40 322	59,0	15 389
Verdun	40 199	60,1	17 568
Morlaix	40 011	64,8	18 783

D'après source : INSEE - RP et INSEE - Aires urbaines découpage 2010

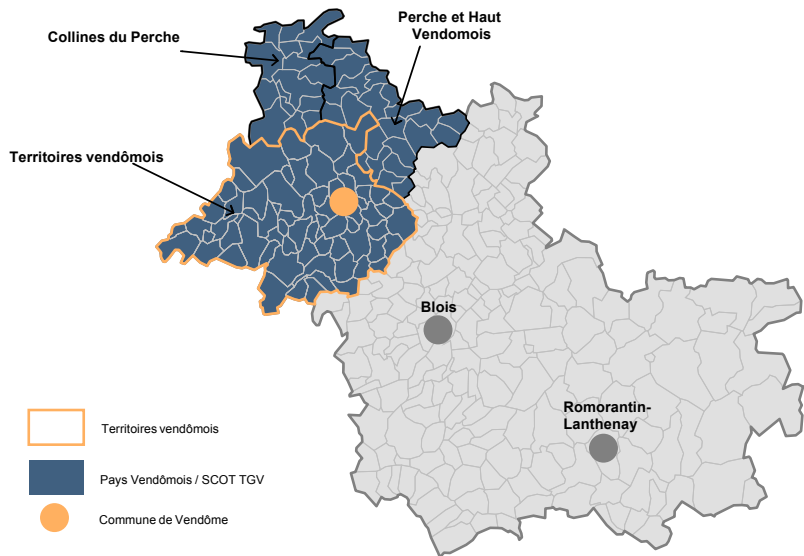
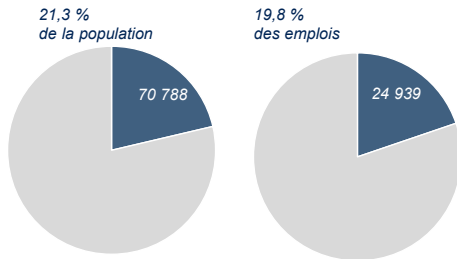
DÉFINITION

Une **aire urbaine** ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

On appelle **unité urbaine** une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

PAYS VENDÔMOIS / SCOT DES TERRITOIRES DU GRAND VENDÔMOIS (TGV)

POIDS DU PAYS VENDÔMOIS / SCOT DES TERRITOIRES DU GRAND VENDÔMOIS (TGV) DANS LE LOIR-ET-CHER (EN % DE POPULATION ET D'EMPLOIS)



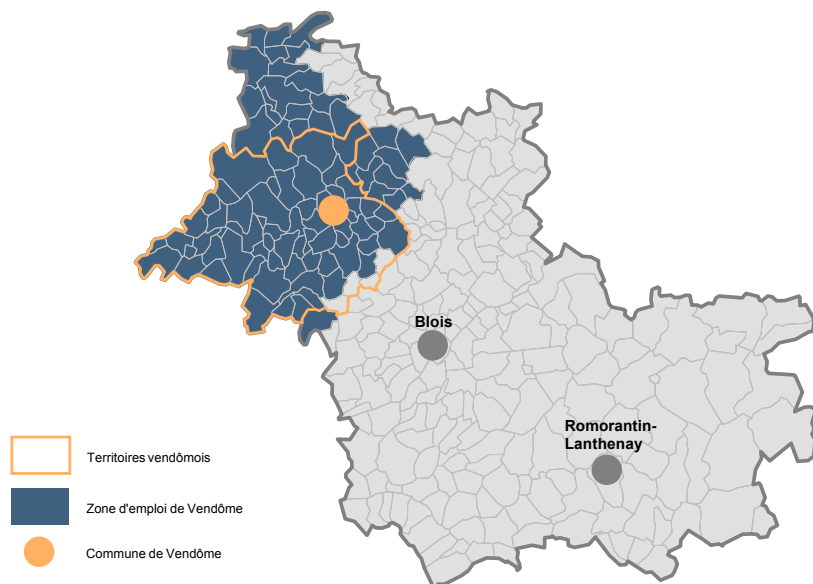
D'après source : INSEE - RP 2013

105 communes
70 788 habitants
24 939 emplois

DÉFINITION

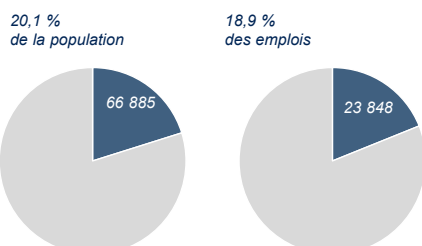
Le SCOT : c'est un document de planification stratégique de l'aménagement du territoire à long terme et à l'échelle d'un territoire vécu. Il fixe les grandes orientations structurantes en matière d'habitat, de développement économique, d'équipements, de déplacements, d'environnement etc. Il permet d'organiser la coopération entre plusieurs intercommunalités en définissant un projet commun.

ZONE D'EMPLOI DE VENDÔME



92 communes
66 885 habitants
23 848 emplois

POIDS DE LA ZONE D'EMPLOI DANS LE LOIR-ET-CHER (EN % DE POPULATION ET D'EMPLOIS)



D'après source : INSEE - RP 2013

DÉFINITION

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

DÉMOGRAPHIE

UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE QUI S'EXPLIQUE PAR L'ARRIVÉE DE NOUVELLES POPULATIONS

Territoires vendômois

Près de 55 150 habitants en 2013 dont un tiers résidant à Vendôme.

Environ 4 500 habitants supplémentaires en 30 ans (taux de variation annuel moyen depuis 1982 : + 0,27 %).

La population du territoire continue d'augmenter mais à un rythme ralenti (+ 0,19 % par an en moyenne depuis 2008, soit un gain annuel d'une centaine d'habitants) et nettement moins soutenu qu'au niveau départemental ou régional.

L'apport migratoire (+ 915 habitants entre 2008 et 2013) constitue aujourd'hui le seul moteur de cette croissance démographique puisque le solde naturel est devenu négatif dans les années 80 (- 402). Le phénomène a été beaucoup plus accentué au sein de l'unité urbaine qu'en périphérie (forte baisse de la natalité s'accompagnant d'une nette hausse du nombre de décès).

Au sein du périmètre communautaire, les évolutions démographiques apparaissent contrastées. La croissance est principalement concentrée dans le secteur Sud-Est (Vendôme / Saint-Amand-Longpré notamment à proximité de la RN10), tandis que beaucoup de communes du Nord-Ouest subissent une érosion de leur population, l'apport migratoire ne suffisant pas à compenser l'excès des décès sur les naissances.

Vendôme semble renouer avec la croissance démographique en raison de son attractivité. Comme les 2 autres villes du Loir-et-Cher, elle avait perdu beaucoup d'habitants au profit de sa périphérie dans la période 1999-2008.

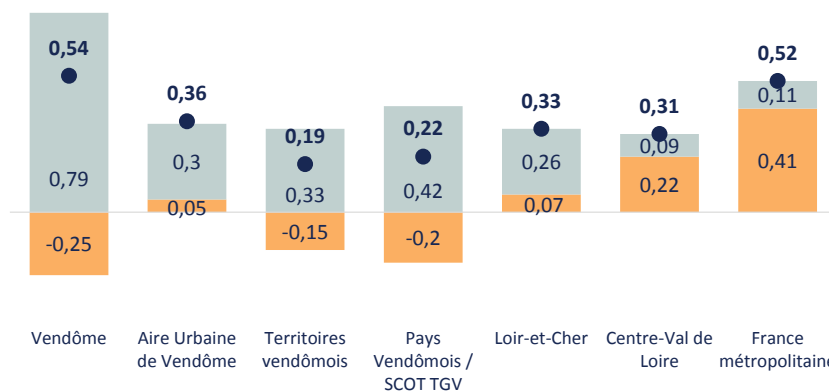
NOMBRE D'HABITANTS SELON LE TERRITOIRE

	1999	2008	2013
Vendôme	17 709	16 669	17 121
Aire urbaine de Vendôme	38 311	39 610	40 322
Territoires vendômois	53 248	54 635	55 148
Pays Vendômois / SCOT TGV	68 137	70 028	70 788
Loir-et-Cher	314 933	326 599	332 001

D'après source : INSEE - RP

COMPOSANTES DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE SELON LE TERRITOIRE ENTRE 2008 ET 2013 (EN %)

● Taux de variation annuel moyen ■ ... dû au solde naturel ■ ... dû au solde migratoire apparent



D'après source : INSEE - RP

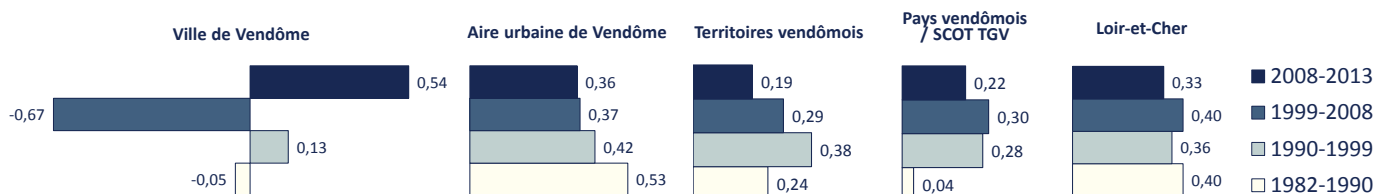
Clé de lecture du graphique : la population de Territoires vendômois a augmenté en moyenne de 0,19 % chaque année sur la période 2008/2013. Ce phénomène résulte d'un solde migratoire positif (taux de croissance dû au solde migratoire de + 0,33 % par an) compensant très largement un solde naturel négatif (taux de croissance dû au solde naturel de - 0,15 % par an)

DÉFINITIONS

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

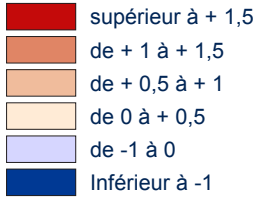
Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

TAUX DE VARIATION ANNUEL MOYEN DE LA POPULATION SELON LE TERRITOIRE DEPUIS 1982 (EN %)

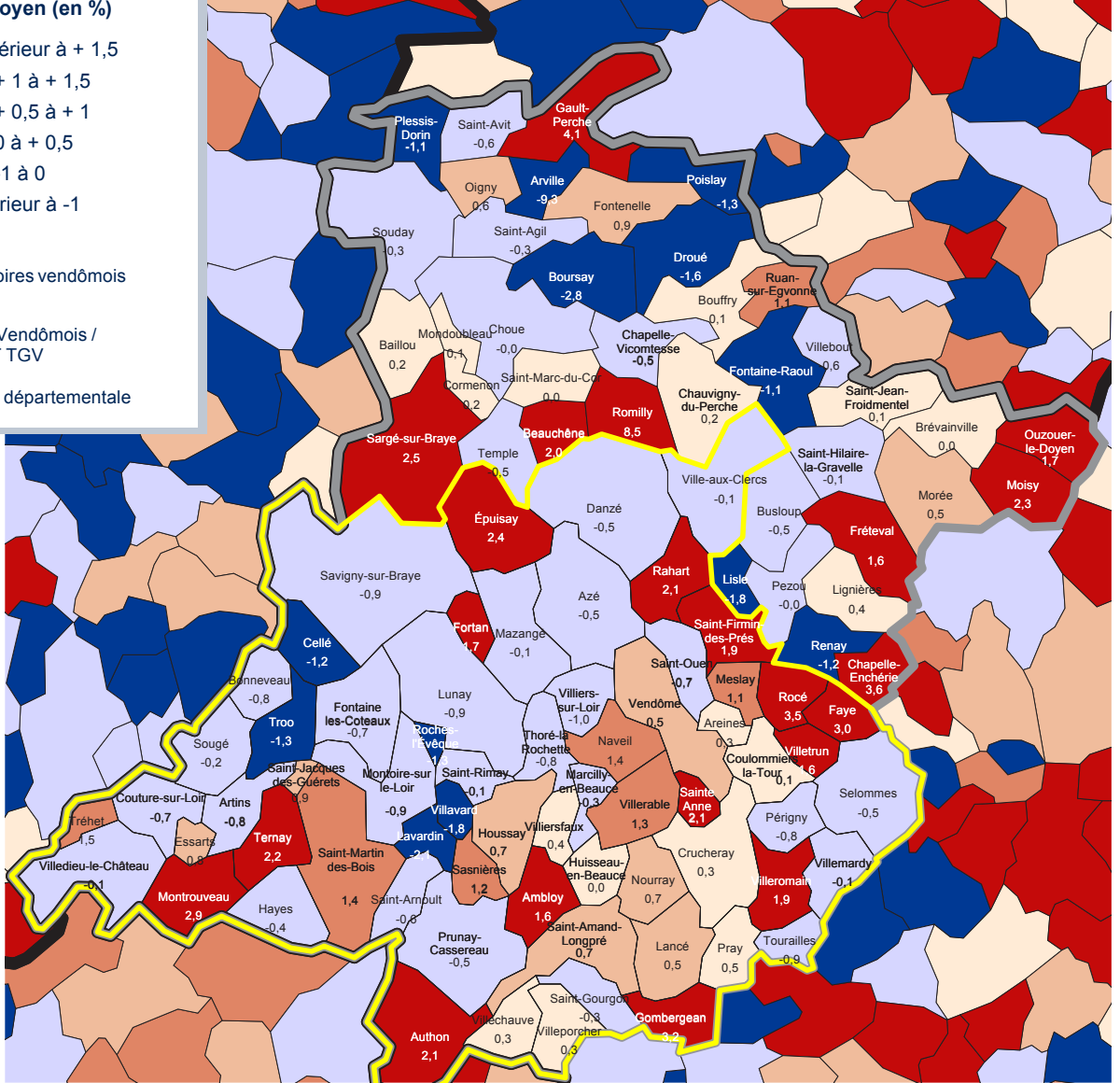


D'après source : INSEE - RP

Taux de variation annuel moyen (en %)



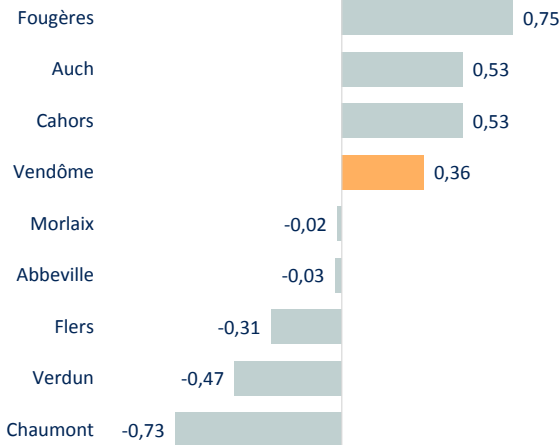
TAUX DE VARIATION ANNUEL MOYEN DE LA POPULATION ENTRE 2008 ET 2013 (EN %)



D'après source : INSEE - RP

L'AIRE URBAINE DE VENDÔME

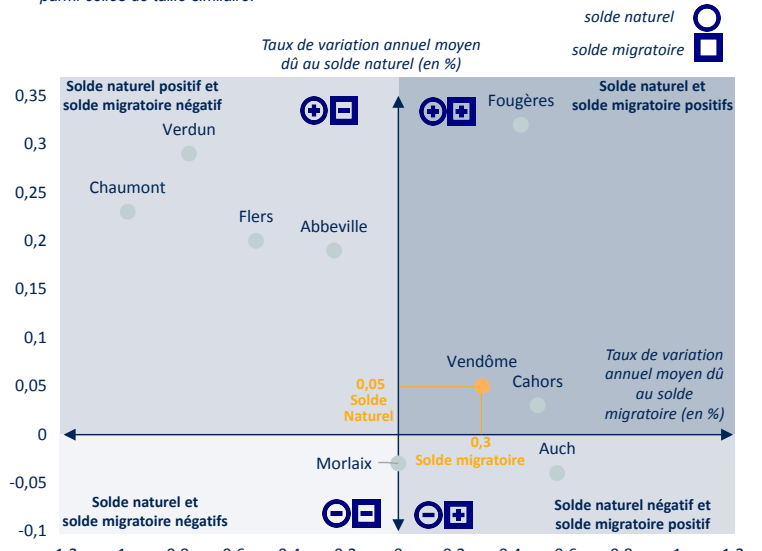
TAUX DE VARIATION ANNUEL MOYEN DE LA POPULATION SELON L'AIRE URBAINE ENTRE 2008 ET 2013 (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2008 et 2013

COMPOSANTES DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DES AIRES URBAINES COMPARABLES ENTRE 2008 ET 2013 (EN %)

L'aire urbaine de Vendôme, dont le périmètre est différent de celui de la communauté d'agglomération, bénéficie à la fois de soldes migratoire et naturel positifs : elles ne sont que 3 dans ce cas parmi celles de taille similaire.

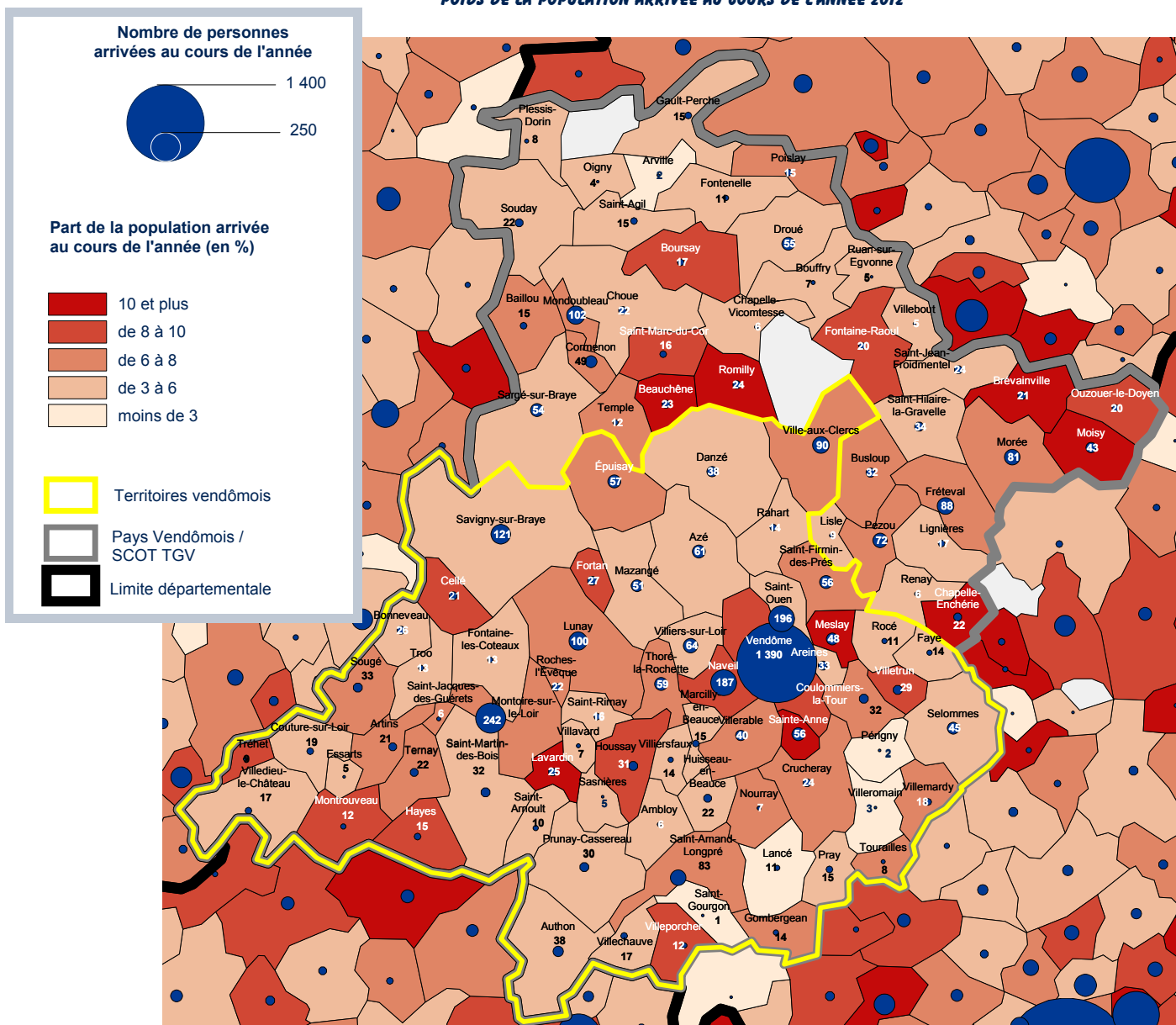


D'après source : INSEE - RP 2008 et 2013

DÉMOGRAPHIE

UN RENOUVELLEMENT IMPORTANT DE LA POPULATION : 2 120 ARRIVANTS EN 2012 ET 1 950 PARTANTS

POIDS DE LA POPULATION ARRIVÉE AU COURS DE L'ANNÉE 2012



D'après source : INSEE - RP 2013

Territoires vendômois

Le solde migratoire largement excédentaire montre que le territoire est attractif.

Les mouvements résidentiels se révèlent plus importants qu'on ne l'imagine généralement. Observés sur une seule année, en l'occurrence 2012 pour les données les plus récentes, ils peuvent être considérables :

2 120 habitants sont venus s'installer dans le périmètre au cours de cette année, soit 4 % de la population. Dans certaines communes, cette proportion peut parfois être bien plus élevée, supérieure à 8 %, voire à 10 %. La ville de Vendôme est également attractive puisqu'elle a gagné davantage d'habitants qu'elle n'en a perdu sur

cette période (1 390 entrées pour 1 160 sorties).

En sens inverse, 1 950 personnes ont quitté le territoire.

Dans la mesure où le profil des partants est différent de celui des arrivants, ces mouvements influent aussi sensiblement sur la composition de cette population : la principale perte concerne les jeunes, étudiants ou jeunes actifs (- 200 personnes de 15 à 29 ans), tandis que le périmètre gagne des familles (+ 190 personnes vivant dans des ménages de 3 personnes ou plus), des actifs en emploi (+ 190 personnes), mais aussi des seniors (gain de près de 200 personnes).

UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE QUI N'EMPÊCHE PAS LE VIEILLISSEMENT DU TERRITOIRE

Territoires vendômois

Le phénomène de vieillissement de la population n'est pas propre au Vendômois, mais il y est particulièrement marqué.

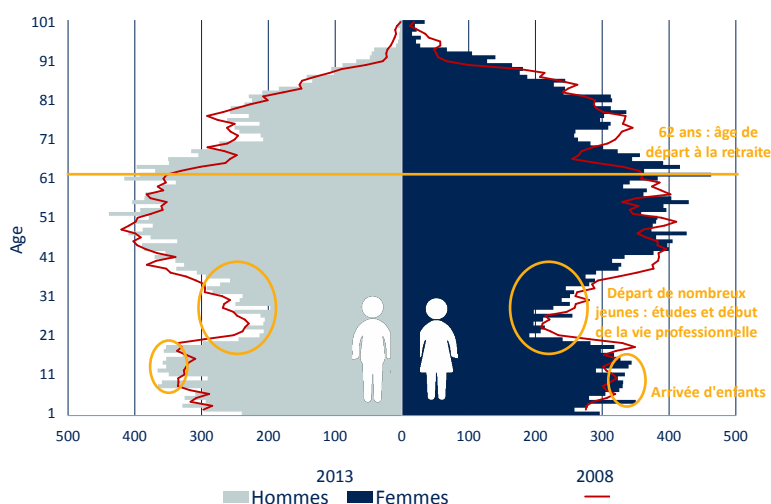
L'indice de vieillesse est élevé : 135 personnes de 60 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans, contre 99 au niveau national. Il a rapidement progressé (126 en 2008). Cela traduit aussi les difficultés du territoire qui peinent visiblement à retenir les jeunes, partant très nombreux pour leurs études et leur premier emploi.

Dans le secteur situé en bordure de la Sarthe, cet indice est particulièrement haut. Plusieurs communes comptent parmi les plus âgées de la région.

En revanche, la partie Sud-Est du périmètre (secteur de Saint-Amand-Longpré) abrite une population relativement jeune (indices plus faibles qu'au niveau national).

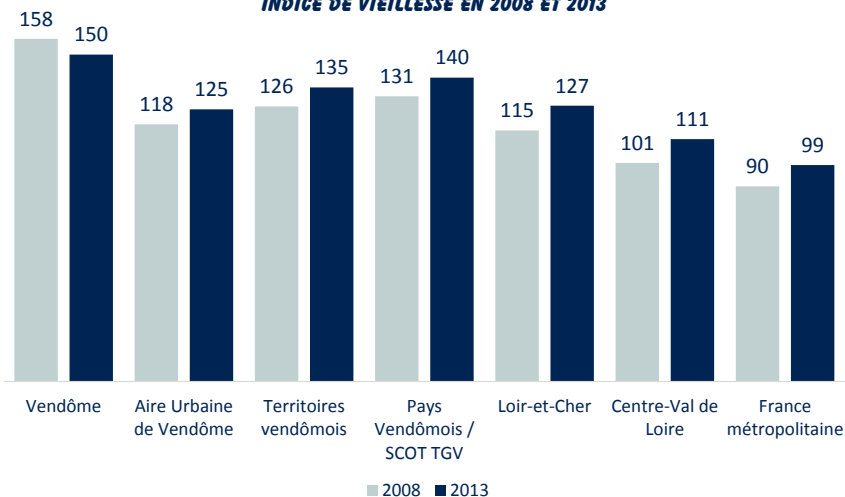
23 % des habitants ont moins de 20 ans (12 640 personnes).

PYRAMIDE DES ÂGES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRES VENDÔMOIS EN 2008 ET 2013



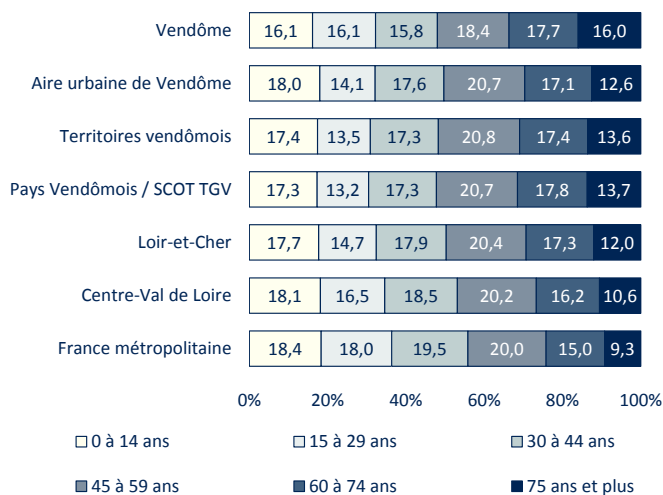
D'après source : INSEE - RP 2008 et 2013

INDICE DE VIEILLESSE EN 2008 ET 2013



D'après source : INSEE - RP 2008 et 2013

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GRANDE TRANCHE D'ÂGE SELON LE TERRITOIRE EN 2013 (EN %)



DÉFINITION

L'indice de vieillesse est le rapport de la population des 60 ans et plus à celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 60 ans ou plus et les moins de 20 ans sont présents dans les mêmes proportions sur le territoire. Plus l'indice est faible, plus le rapport est favorable aux jeunes ; plus il est élevé, plus le vieillissement est important.

D'après source : INSEE - RP 2013

UN PROFIL SOCIOPROFESSIONNEL PROCHE DE CELUI DU LOIR-ET-CHER

Territoires vendômois

Le profil socio-professionnel de la population de la communauté d'agglomération Territoires vendômois diffère peu de celui du Loir-et-Cher.

On relève une proportion relativement élevée de retraités (9 points de plus qu'au niveau national) tandis que les personnes sans activité professionnelle sont comparativement moins nombreuses (1 sur 10 parmi les plus de 15 ans).

On remarque aussi une présence plus marquée des ouvriers, qui correspond bien à l'orientation économique locale (forte présence des activités de transformation).

Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont en revanche moins nombreux. Notons cependant que cette population a progressé plus rapidement, entre 2008 et 2013, dans la communauté d'agglomération qu'en Loir-et-Cher.

DÉFINITIONS

La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non).

Professions intermédiaires : le groupe rassemble des personnes qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. Ils travaillent par exemple dans l'enseignement, la santé et le travail social (instituteurs, infirmières, assistantes sociales...).

Employés : le groupe rassemble des professions très variées et souvent mal définies. On y trouve les secrétaires et les agents de bureau, mais aussi les agents hospitaliers, les vendeurs, les pompiers ou les gens de maison.

Le groupe des "autres personnes sans activité professionnelle" comprend :

- les personnes âgées de 15 ans ou plus qui sont au chômage et qui n'ont jamais exercé auparavant d'activité professionnelle,

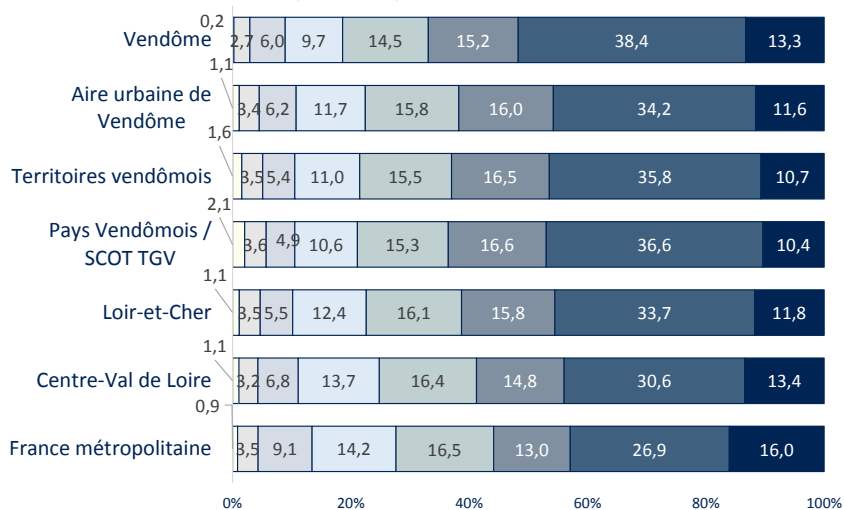
- la population inactive (militaires du contingent, étudiants et élèves de 15 ans et plus, les personnes sans activité professionnelle dont les femmes au foyer ou les détenus par exemple.)

RÉPARTITION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE EN 2013 ET ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 2008

	Vendôme		Territoires vendômois	
	Nombre	Evolution 2008-2013 en %	Nombre	Evolution 2008-2013 en %
Ensemble	14 367	0,6	45 601	0,9
Agriculteurs exploitants	34	- 10,3	716	- 9,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	389	3,7	1 608	17,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	855	4,4	2 474	7,9
Professions intermédiaires	1 397	- 0,7	4 995	0,4
Employés	2 079	7,9	7 078	4,7
Ouvriers	2 184	1,2	7 534	- 3,2
Retraités	5 521	2,6	16 314	3,7
Autres personnes sans activité professionnelle	1 909	- 12,2	4 880	- 11,5

D'après source : INSEE - RP

RÉPARTITION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE EN 2013 (EN %)



- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Autres personnes sans activité professionnelle

D'après source : INSEE - RP 2013

DES NIVEAUX DE FORMATION ASSEZ FAIBLES, COMPARABLES À CEUX DU LOIR-ET-CHER

RÉPARTITION DE LA POPULATION DE 20 À 64 ANS NON SCOLARISÉE
SELON LE DERNIER DIPLÔME OBTENU EN 2013 (EN NOMBRE D'HABITANTS)

	Aucun à BEPC	CAP/BEP	BAC/BP	BAC+2 et plus	Total
Vendôme	2 549	2 331	1 328	2 199	8 407
Territoires vendômois	7 364	9 392	5 011	6 940	28 707
Pays Vendômois / SCOT TGV	9 742	12 353	6 486	8 358	36 940

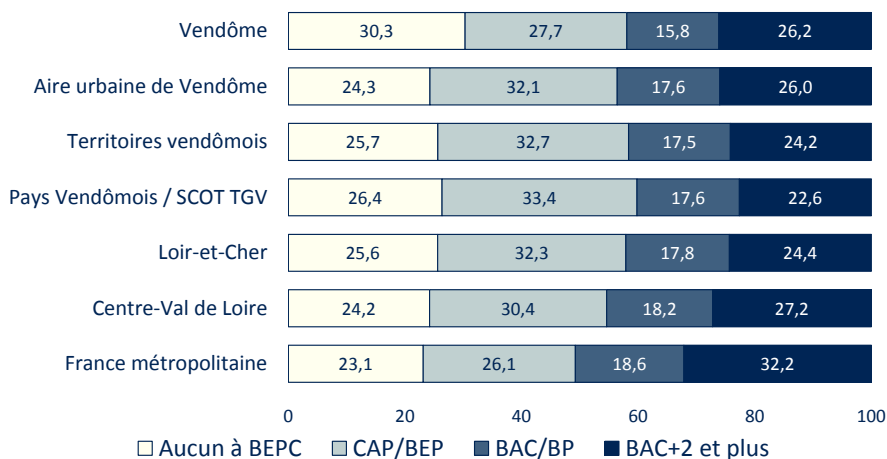
D'après source : INSEE - RP 2013

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DE LA POPULATION DE 20 À 64 ANS NON SCOLARISÉE
SELON LE DERNIER DIPLÔME OBTENU ENTRE 2008 ET 2013 (EN POINTS)

	Aucun à BEPC	CAP/BEP	BAC/BP	BAC+2 et plus	Total
Vendôme	-9,9	2,5	15,0	5,7	0,8
Territoires vendômois	-17,1	-0,3	12,8	12,9	-0,6
Pays Vendômois / SCOT TGV	-16,8	1,0	13,0	13,5	-0,3

D'après source : INSEE - RP 2008 et 2013

RÉPARTITION DE LA POPULATION DE 20 À 64 ANS NON SCOLARISÉE
SELON LE DERNIER DIPLÔME OBTENU EN 2013 (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2013

Territoires vendômois

La communauté d'agglomération et le Loir-et-Cher partagent aussi les mêmes caractéristiques quant aux niveaux de formation de leur population, considérés comme relativement faibles. A cet égard, le Loir-et-Cher est plutôt mal classé au niveau national, figurant au 73^{ème} rang des départements de métropole pour la proportion de personnes détentrices d'un diplôme de niveau Bac+2 au moins.

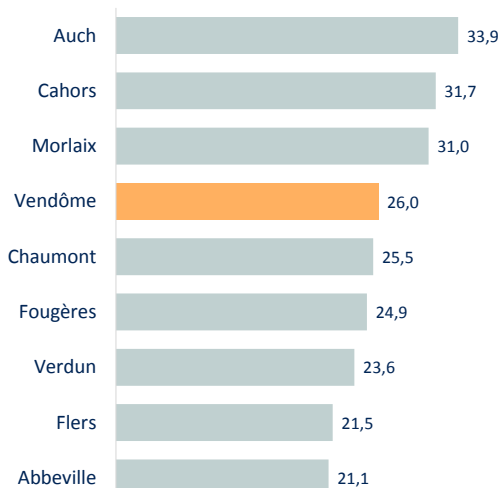
Ils comptent à la fois une plus forte proportion d'adultes d'âge actif ayant un faible niveau de formation, et une moindre proportion de ceux ayant un niveau d'études supérieures.

42 % des personnes de 20 à 64 ans sont titulaires d'un niveau baccalauréat ou plus (50,8 % en France métropolitaine).

Comme aux échelons géographiques supérieurs, on constate sur la communauté d'agglomération une évolution positive entre 2008 et 2013 : de moins en moins de personnes pas ou peu diplômées et des titulaires d'un diplôme équivalent au Bac +2 plus nombreux.

L'AIRE URBAINE DE VENDÔME

RÉPARTITION DE LA POPULATION DE 20 À 64 ANS SORTIE DU SYSTÈME SCOLAIRE AVEC UN BAC + 2 OU PLUS SELON L'AIRE URBAINE (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2013

UNE POPULATION ÉTRANGÈRE RELATIVEMENT IMPORTANTE

Territoires vendômois

3,1 % des habitants de la communauté d'agglomération Territoires vendômois sont de nationalité étrangère (1 710 personnes environ).

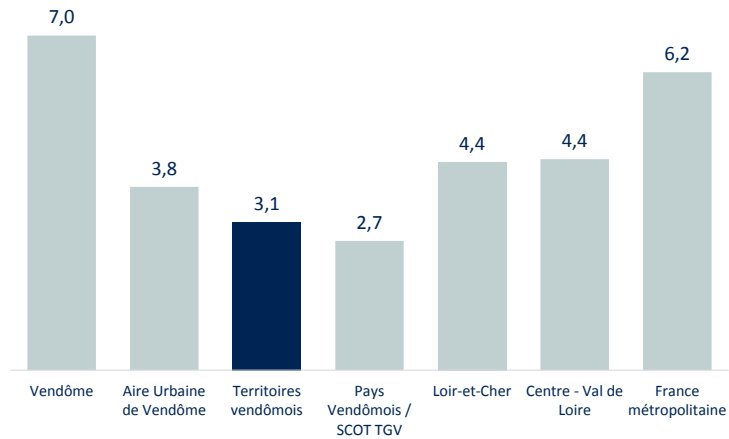
Cette proportion semble assez faible si on la compare à celle du département ou de la région, ces populations étant souvent concentrées dans les villes les plus importantes.

Elle apparaît en revanche plutôt élevée si l'on compare la situation des aires urbaines de taille similaire.

Globalement, 6 personnes étrangères de 15 ans et plus sur 10 font partie des actifs, parmi lesquelles 4 ont un emploi. De fait, le chômage semble les frapper durement (1 actif sur 3, contre 1 sur 10 pour celles de nationalité française).

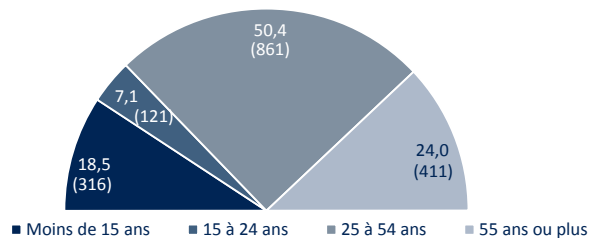
Comparativement, la population étrangère compte moitié moins de retraités et davantage de personnes au foyer.

PART DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE EN 2013 SELON LE TERRITOIRE (EN %)



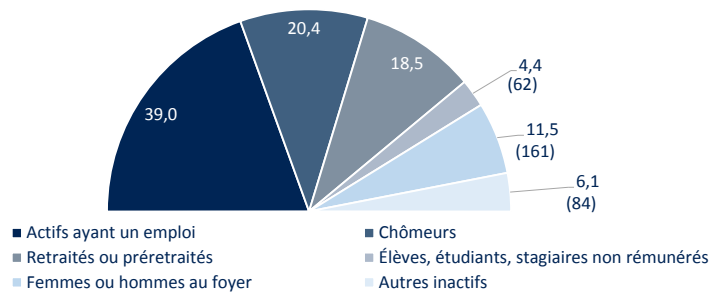
D'après source : INSEE - RP 2013

RÉPARTITION DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRES VENDÔMOIS SELON L'ÂGE EN 2013 (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2013

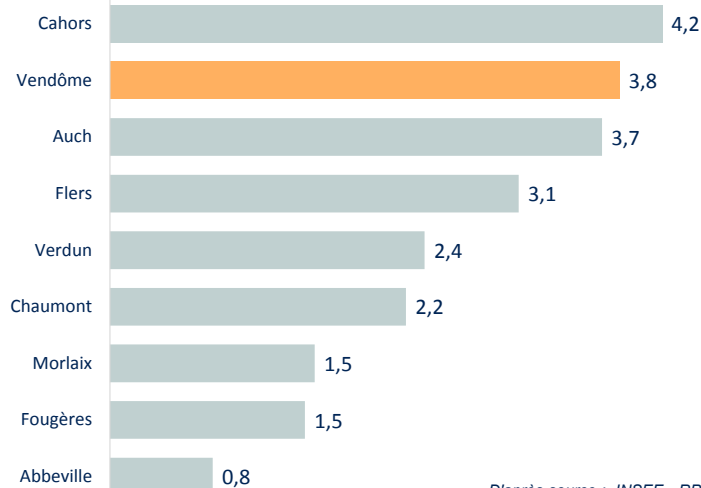
RÉPARTITION DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE DE 15 ANS ET PLUS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRES VENDÔMOIS SELON LE TYPE D'ACTIVITÉ EN 2013 (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2013

L'AIRE URBAINE DE VENDÔME

PART DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE EN 2013 SELON L'AIRE URBAINE (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2013

L'IMAGE D'UNE POPULATION TRÈS "ACTIVE"

Territoires vendômois

24 265 actifs âgés de 15 à 64 ans (occupés ou au chômage) en 2013.

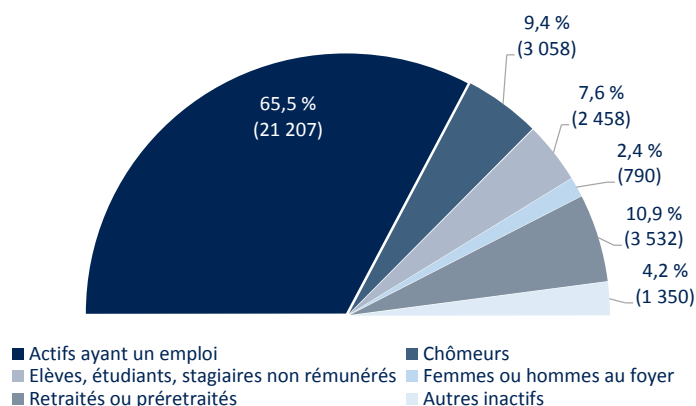
Un taux d'activité élevé (74,9 %), supérieur à celui du Loir-et-Cher qui est lui-même plutôt bien classé (74,4 %, 23^{ème} rang des départements de métropole pour l'importance de ce taux).

La part des salariés en contrat précaire ou à temps partiel se révèle plus faible qu'au niveau départemental (1 point de moins).

10,1 % de cadres et professions intellectuelles supérieures (15,7 % en France métropolitaine)

51 cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires pour 100 ouvriers et employés : + 1,1 point entre 2008 et 2013.

RÉPARTITION DE LA POPULATION DE 15 À 64 ANS DES TERRITOIRES VENDÔMOIS SELON LE TYPE D'ACTIVITÉ EN 2013



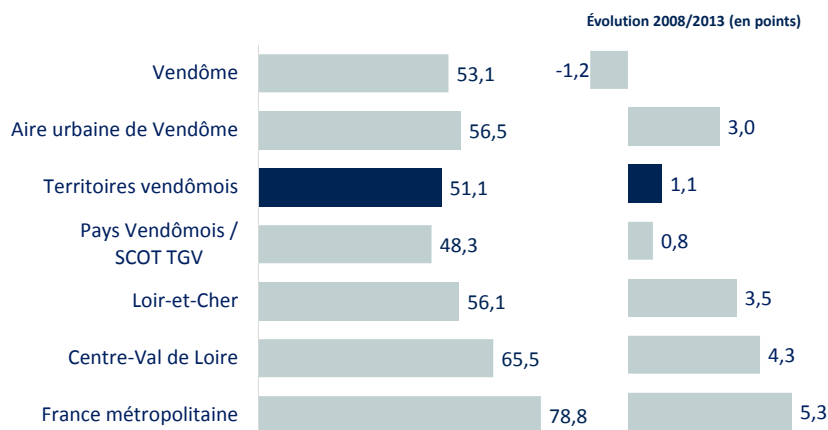
D'après source : INSEE - RP 2013

NOMBRE D'ACTIFS DE 15 À 64 ANS ET TAUX D'ACTIVITÉ PAR ÂGE ET PAR SEXE EN 2013 (EN %)

	Nombre d'actifs de 15 à 64 ans	Ensemble 15-64 ans	Taux d'activité (en %)			Femmes
			15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans	
Vendôme	6 984	71,6	52,4	89,1	44,1	66,5
Aire urbaine de Vendôme	17 860	74,5	48,3	92,3	46,6	71,2
Territoires vendômois	24 265	74,9	48,6	92,6	46,7	71,7
Pays Vendômois / SCOT TGV	31 042	74,9	49,7	92,8	46,0	71,9
Loir-et-Cher	148 736	74,4	48,8	92,3	45,9	71,7
Centre-Val de Loire		74,1	46,4	92,0	47,0	71,2
France métropolitaine		73,3	43,0	90,7	48,5	70,0

D'après source : INSEE - RP 2013

INDICE «CSP +» EN 2013

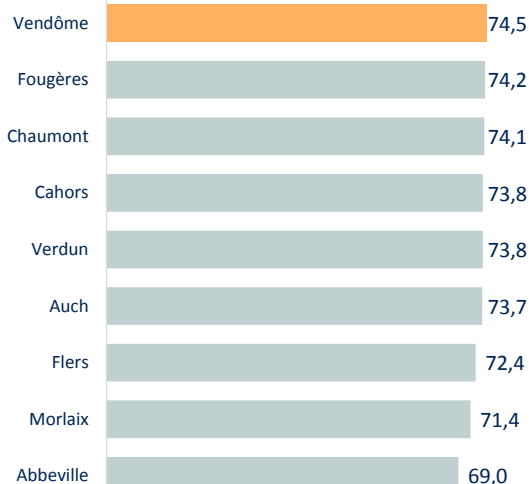


D'après source : INSEE - RP 2013

Clé de lecture : le Territoire Vendômois compte 51 cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires pour 100 ouvriers et employés.

L'AIRE URBAINE DE VENDÔME

TAUX D'ACTIVITÉ DES 15-64 ANS EN 2013 SELON L'AIRE URBAINE (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2013

DÉFINITIONS

L'indice CSP+ correspond au rapport des actifs cadres et professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires sur les actifs employés et ouvriers.

Actifs sans emploi : personnes en âge de travailler, sans emploi, qui recherchent activement un emploi et qui sont disponibles pour l'occuper.

Autres inactifs : personnes en incapacité de travailler.

UN NIVEAU DE VIE PLUTÔT CONFORTABLE

Territoires vendômois

Le niveau de revenu est relativement élevé, assez proche de celui du département qui se situe dans la bonne moyenne au plan national (37^{ème} rang des départements français).

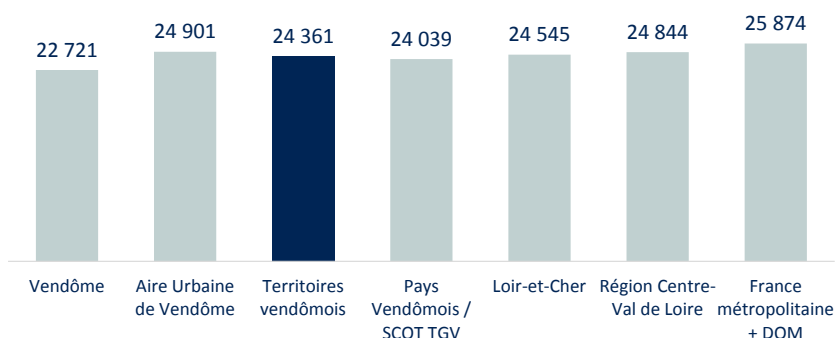
Cela est confirmé par le bon classement de l'aire urbaine de Vendôme parmi les aires urbaines comparables.

Le revenu fiscal de référence est en moyenne de **24 361** euros en 2014.

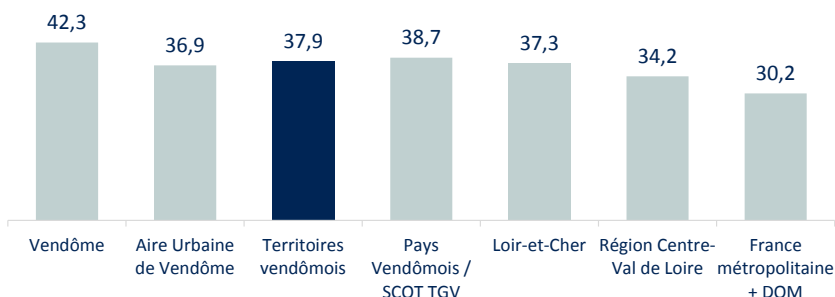
La présence d'une importante population âgée pèse lourdement sur la structure des revenus locaux dans lesquels les pensions et retraites prennent une part substantielle (près de **38 %**).

La proportion de foyers non imposés paraît toutefois légèrement plus élevée localement. C'est le cas de **56 %** d'entre eux.

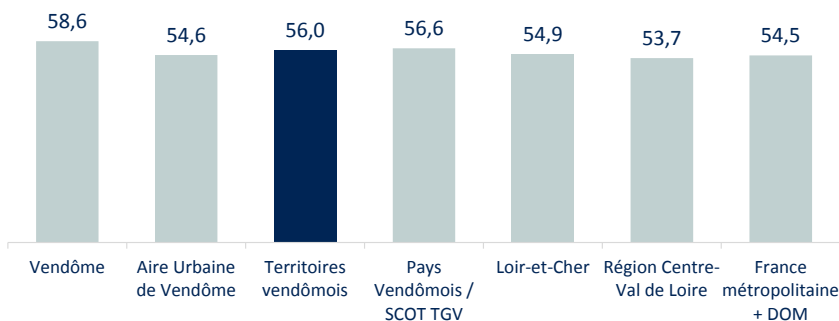
REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE MOYEN EN 2014 (EN EUROS)



PART DES PENSIONS ET RETRAITES DANS LE TOTAL DES REVENUS EN 2014 (EN %)



PART DES FOYERS NON IMPOSÉS EN 2014 (EN %)



D'après source : Ministère des finances

Les données présentées fournissent une image de la taxation des revenus de l'année 2014 à la date du 31 décembre 2015

DÉFINITIONS

Le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus, avant tout abattement. Il ne correspond pas au revenu disponible.

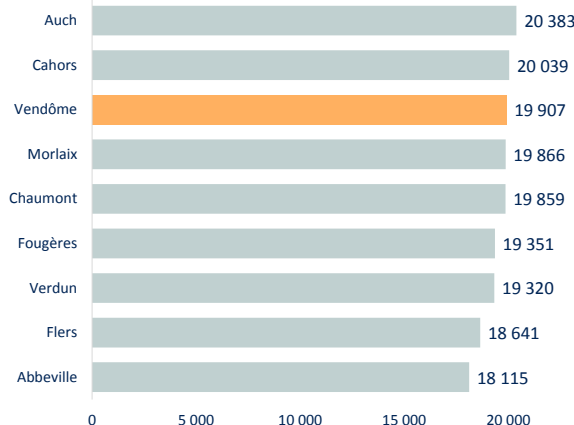
Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

La médiane pour une distribution de revenus, correspond au revenu au-dessous duquel se situent 50 % des revenus. C'est de manière équivalente le revenu au-dessus duquel se situent 50 % des revenus.

Unité de consommation : système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

L'AIRE URBAINE DE VENDÔME

REVENU DISPONIBLE MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION EN 2013 SELON L'AIRE URBAINE (EN EUROS)



D'après source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal.

Clé de lecture : la moitié de la population de l'aire urbaine de Vendôme dispose d'un revenu disponible supérieur à 19 907 € en 2013

HABITAT ET FONCIER

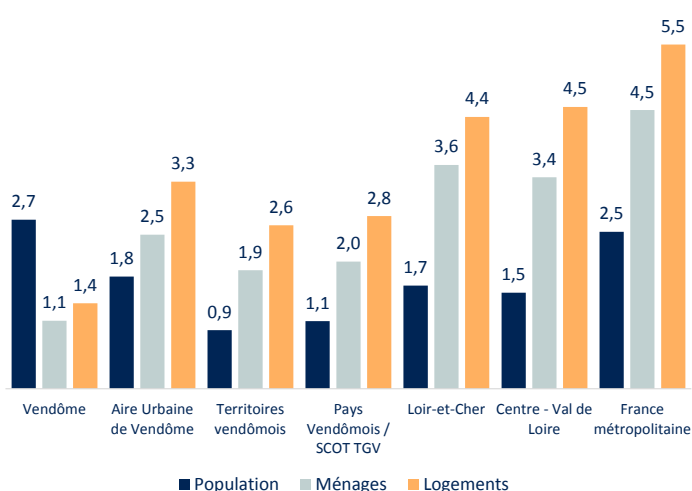
UNE ÉVOLUTION MODÉRÉE DU PARC DE LOGEMENTS

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS ENTRE 2008 ET 2013 SELON LE TYPE ET LE TERRITOIRE (EN %)

	Logements			Résidences principales			Résidences secondaires et logements occasionnels			Logements vacants		
	2008	2013	Evol. (en %)	2008	2013	Evol. (en %)	2008	2013	Evol. (en %)	2008	2013	Evol. (en %)
Vendôme	9 291	9 418	1,4	8 027	8 114	1,1	245	215	- 12,3	1 019	1 089	6,8
Aire urbaine de Vendôme	20 156	20 825	3,3	17 409	17 838	2,5	1 058	980	- 7,3	1 690	2 007	18,8
Territoires vendômois	28 904	29 661	2,6	23 973	24 428	1,9	2 451	2 228	- 9,1	2 480	3 004	21,1
Pays Vendômois / SCOT TGV	38 442	39 505	2,8	30 822	31 450	2,0	4 337	4 080	- 5,9	3 283	3 975	21,1
Loir-et-Cher	171 970	179 465	4,4	142 245	147 354	3,6	15 113	14 488	- 4,1	14 612	17 623	20,6
Centre-Val de Loire	1 282 672	1 340 702	4,5	1 097 234	1 134 388	3,4	87 315	84 748	- 2,9	98 123	121 566	23,9
France métropolitaine			5,5			4,5			3,2			22,1

D'après source : INSEE RP

ÉVOLUTION COMPARÉE DE LA POPULATION, DU NOMBRE DE MÉNAGES ET DE LOGEMENTS ENTRE 2008 ET 2013 SELON LE TERRITOIRE (EN %)

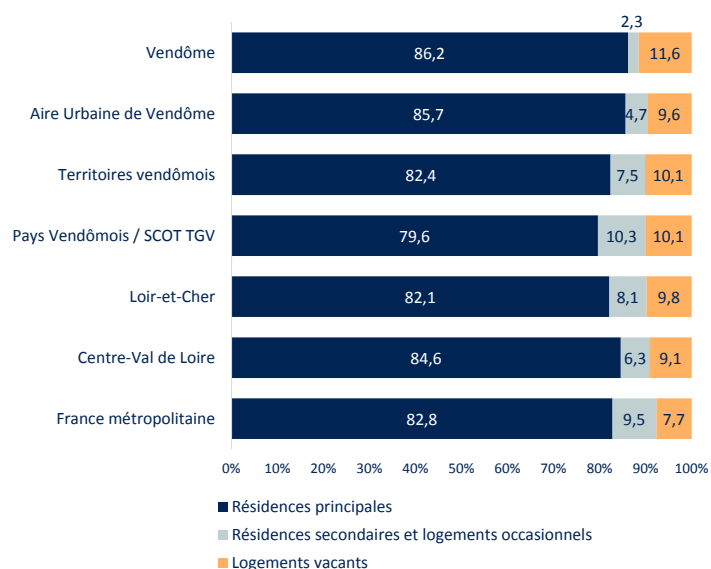


D'après sources : INSEE - RP 2008 et 2013

DÉFINITION

Un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

STRUCTURE COMPARÉE DU PARC DE LOGEMENTS SELON LE TERRITOIRE EN 2013



D'après sources : INSEE - RP 2013

Territoires vendômois

La croissance démographique s'accompagne d'une augmentation du parc de logements qui paraît plus importante que celle du nombre de ménages. De 2008 à 2013, le territoire a gagné 757 logements pour 455 ménages supplémentaires.

Cela semble refléter une situation locale de faible tension immobilière, ce que traduit concomitamment la forte poussée de la vacance (+ 21 %). On relève aussi une réduction sensible du nombre des résidences secondaires (- 9,1 %).

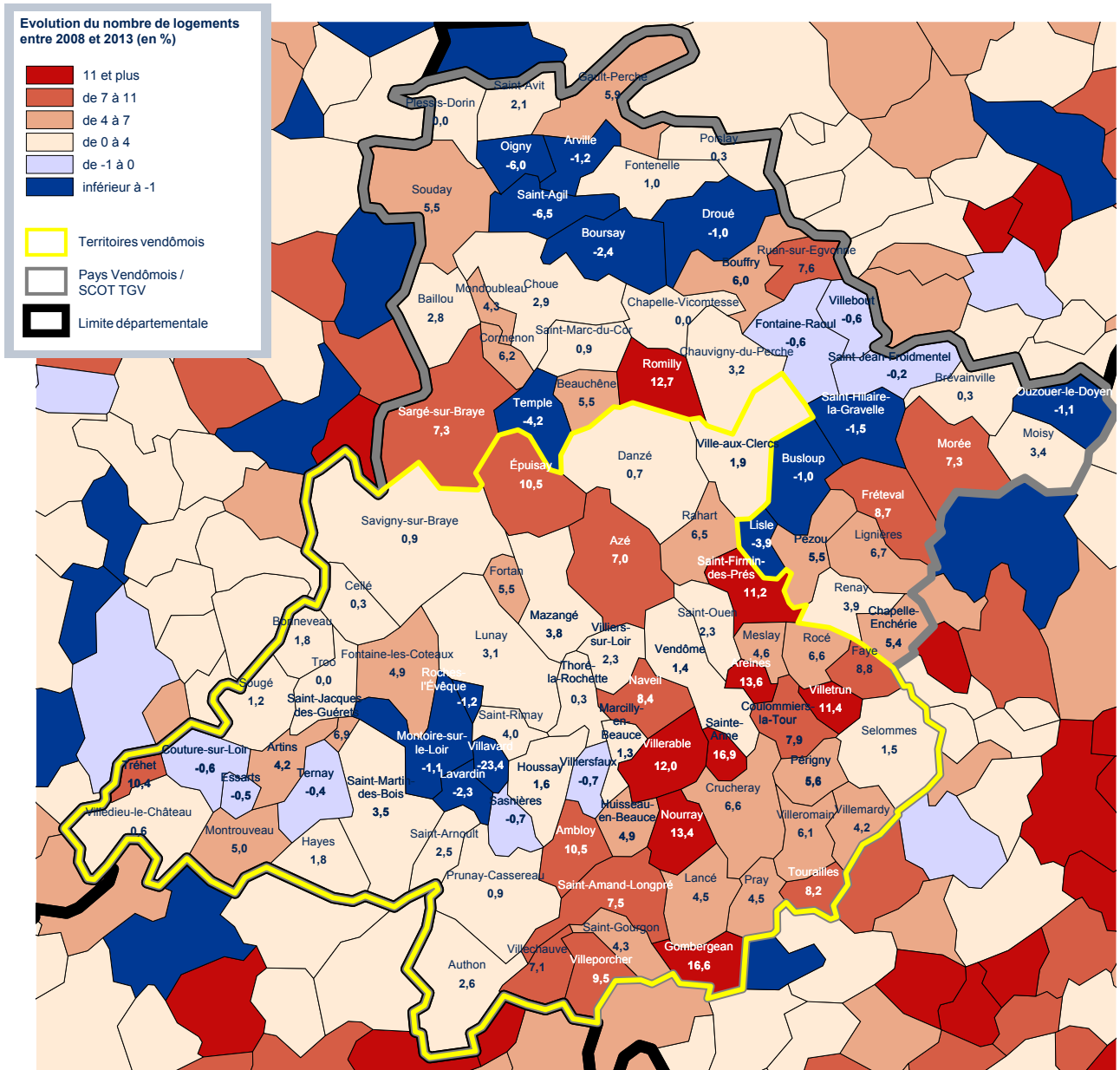
Localement, le rythme de croissance du parc de loge-

ments paraît plutôt modéré (2,6 % en 5 ans), en comparaison des échelons géographiques supérieurs : département, région (4,5 % environ) et national (5,5 %).

Au sein de Territoires vendômois, la situation n'est pas homogène. Les communes qui connaissent les évolutions les plus fortes du parc sont aussi, logiquement, celles qui bénéficient des dynamiques démographiques les plus soutenues.

Le cas de la ville de Vendôme est atypique, les rythmes d'évolution du parc et des ménages paraissant assez faibles tandis que la population progresse rapidement du fait de l'arrivée de familles avec enfants.

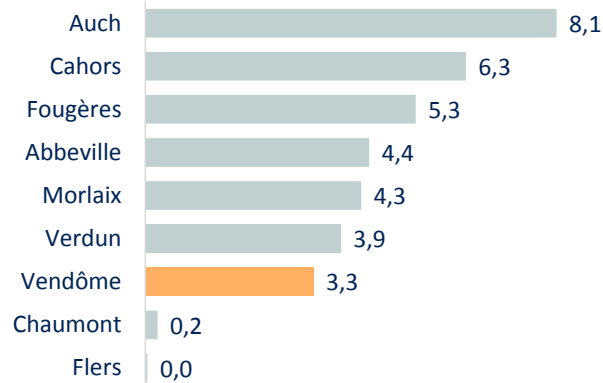
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS ENTRE 2008 ET 2013 (EN %)



D'après source : INSEE - RP

L'AIRE URBAINE DE VENDÔME

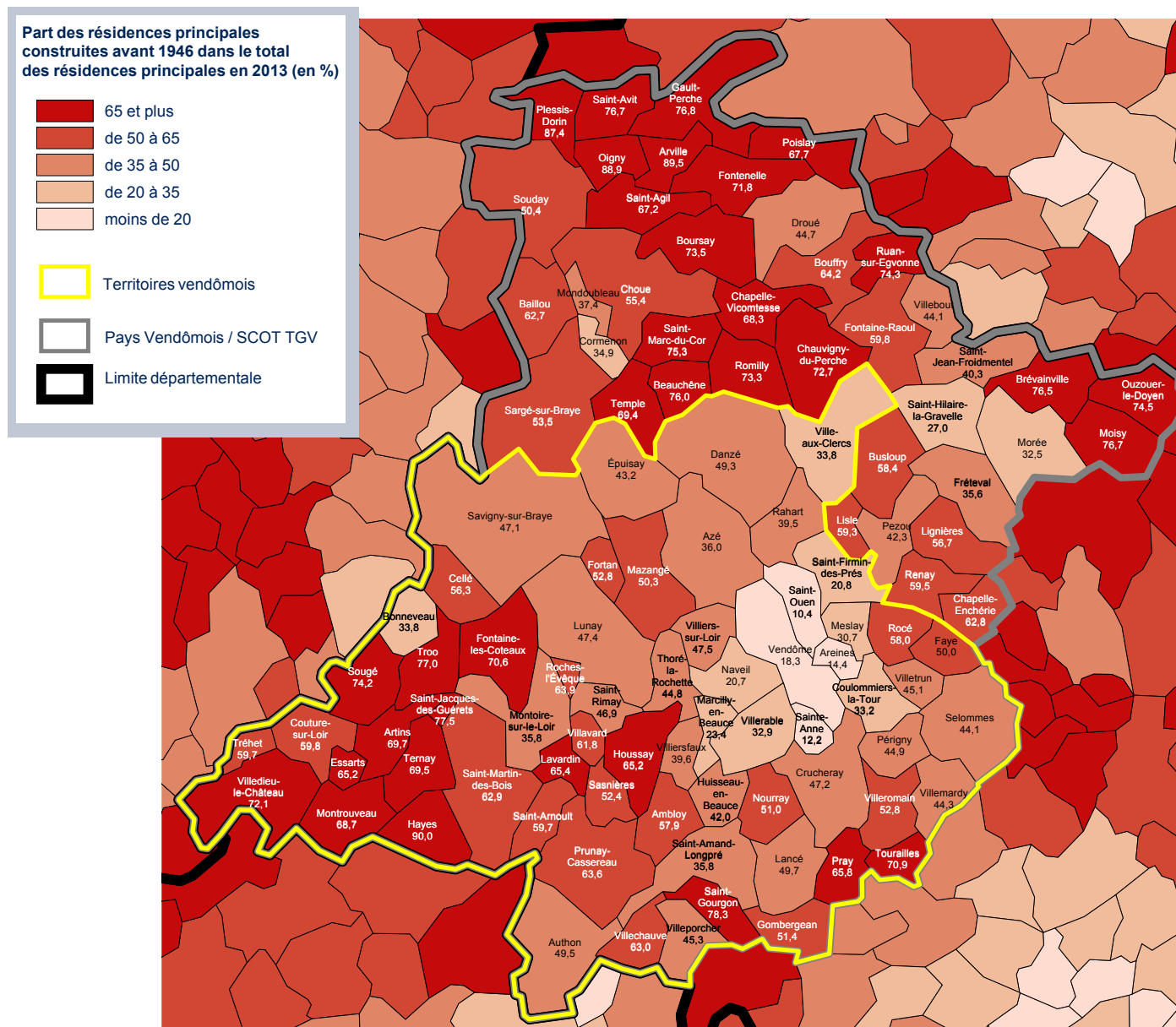
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS ENTRE 2008 ET 2013 SELON L'AIRE URBAINE (EN %)



D'après source : INSEE - RP

UN PARC DE RÉSIDENCES PRINCIPALES ASSEZ ANCIEN

PART DES RÉSIDENCES PRINCIPALES DONT LA DATE D'ACHÈVEMENT EST ANTÉRIEURE À 1946 PAR COMMUNE EN 2013 (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2013 - Champ : résidences principales construites avant 2011

RÉPARTITION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 2013 SELON LEUR DATE D'ACHÈVEMENT (EN %)

	Avant 1946	1946 - 1970	1971 - 1990	1991 - 2005	2006 - 2010
Vendôme	18,3	32,9	33,7	11,9	3,3
Aire Urbaine de Vendôme	27,3	21,0	31,6	14,8	5,3
Territoires vendômois	33,9	18,8	28,6	13,7	4,9
Pays Vendômois / SCOT TGV	37,7	17,6	27,4	12,6	4,7
Loir-et-Cher	31,9	17,5	30,0	14,2	6,3
Centre-Val de Loire	28,9	19,8	31,4	14,0	6,0
France métropolitaine	26,0	22,7	29,3	15,5	6,6

D'après source : INSEE - 2013 - Champ : résidences principales construites avant 2011

Territoires vendômois

Les maisons représentent **8 résidences principales sur 10**. Cette proportion est bien supérieure à celle observée au niveau national (56,5 %) et dépasse les 90 % dans 63 des 66 communes de la communauté d'agglomération.

La situation est logiquement différente pour la ville-centre : les appartements y représentent la moitié des résidences principales.

A l'image du Loir-et-Cher, le parc des résidences principales se caractérise par une forte proportion de logements anciens : **34 %** datent d'avant 1946 (5 points de plus qu'en région Centre-Val de Loire et 8 points de plus qu'au niveau national). Les logements les plus anciens sont principalement concentrés dans le secteur de Montoire-sur-le-Loir.

Les résidences principales sont aussi plutôt de grande taille. **68,7 %** sont composées de 4 pièces ou plus (8 points de plus qu'en France métropolitaine). Notons d'ailleurs que le nombre de ces grands logements augmente plus vite que celui l'ensemble du parc (+ 6,2 % contre + 1,9 % entre 2008 et 2013).

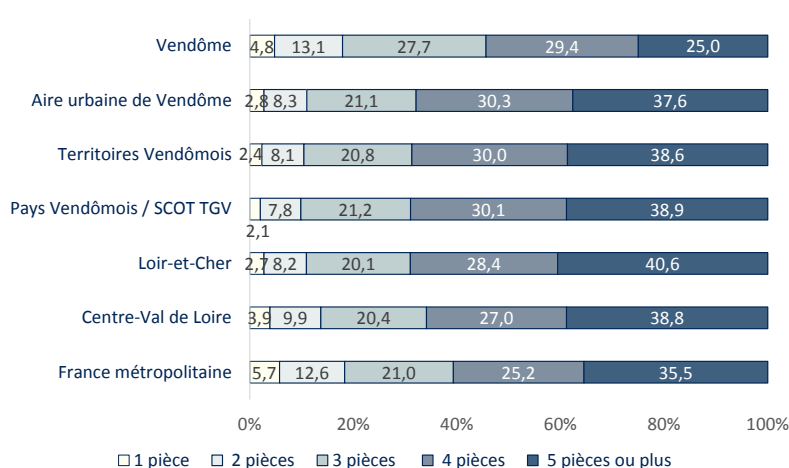
La taille moyenne des ménages continue de diminuer, passant de 2,34 personnes par ménage en 1999 à **2,18** en 2013 (2,26 au niveau national).

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 2013

	Part des maisons dans le total des résidences principales en %	Part des appartements dans le total des résidences principales en %	Part des 4 pièces ou plus dans le total des résidences principales en %	Nombre moyen de pièces par résidence principale	Taille moyenne des ménages
Vendôme	48,5	50,6	54,4	3,77	2,01
Aire urbaine de Vendôme	74,8	24,3	67,9	4,21	2,19
Territoires vendômois	79,5	19,8	68,7	4,26	2,18
Pays Vendômois / SCOT TGV	83,1	16,2	69,0	4,28	2,18
Loir-et-Cher	80,2	19,2	69,0	4,3	2,19
Centre-Val de Loire	72,4	27,0	65,9	4,19	2,21
France métropolitaine	56,5	42,6	60,7	3,99	2,24

D'après sources : INSEE - RP 2013 -
Un autre type de logement est recensé par l'INSEE sous le nom "Autres logements", ce qui explique que le total des maisons et des appartements est inférieur à 100 %.
Il comprend les logements-foyers, les chambres d'hôtel, les habitations de fortune, les pièces indépendantes.

RÉPARTITION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LE NOMBRE DE PIÈCES PAR TERRITOIRE EN 2013 (EN %)



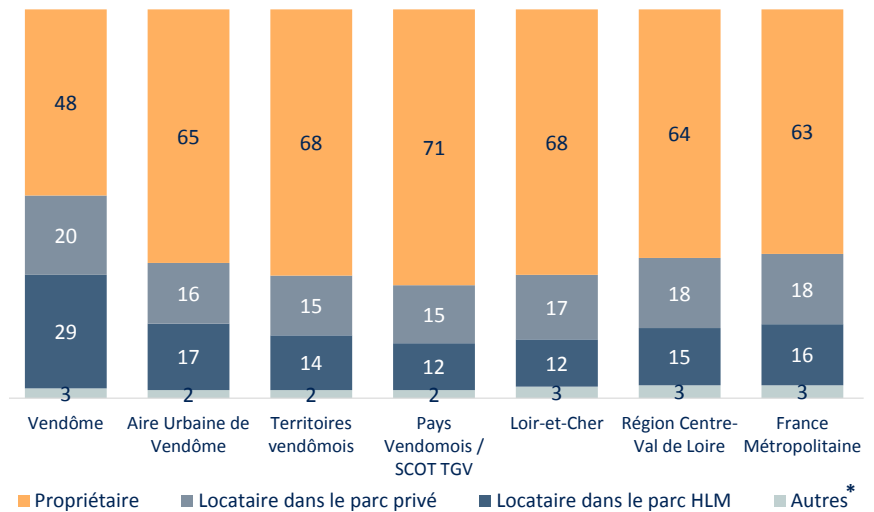
D'après sources : INSEE - RP 2013

DÉFINITION

Les résidences principales : logements occupés de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes, qui constituent un ménage. Il y a ainsi égalité entre le nombre de résidences principales et le nombre de ménages.

PRÈS DE 7 MÉNAGES SUR DIX SONT PROPRIÉTAIRES DE LEUR RÉSIDENCE PRINCIPALE

RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LE STATUT D'OCCUPATION SELON LE TERRITOIRE EN 2013 (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2013

*(logés gratuitement et locataires d'un meublé ou d'une chambre d'hôtel)

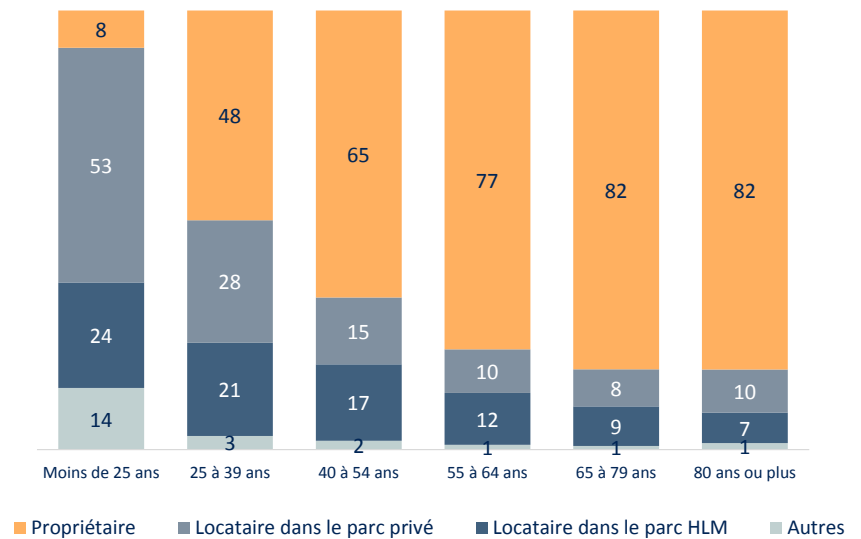
Territoires vendômois

68 % des ménages sont propriétaires de leur logement, part nettement supérieure à la moyenne nationale (63 %).

Près de 8 jeunes de moins de 25 ans sur 10 débudent leur vie comme locataire. Dans la tranche d'âge suivante (25-39 ans), la proportion de propriétaires frôle les 50 %.

L'aire urbaine de Vendôme, comparée aux territoires similaires, se caractérise par une plus forte proportion à la fois de maisons individuelles et de propriétaires.

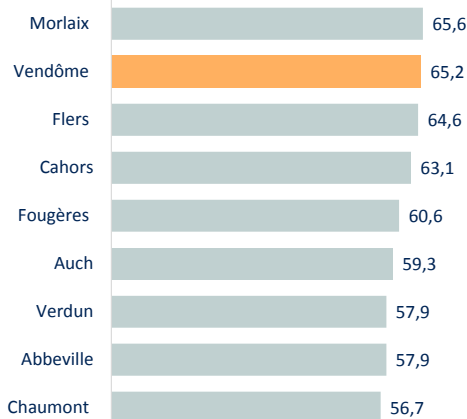
RÉPARTITION DES MÉNAGES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRES VENDÔMOIS SELON LE STATUT D'OCCUPATION ET L'ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE EN 2013 (EN %)



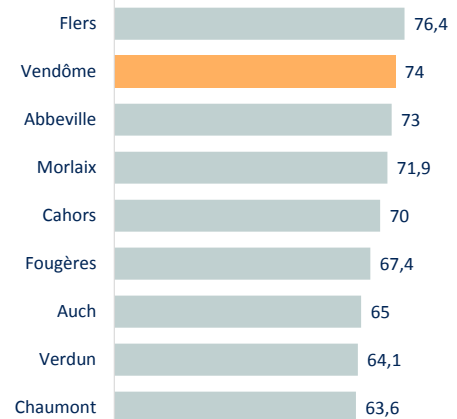
D'après source : INSEE - RP 2013

L'AIRE URBAINE DE VENDÔME

PART DES MÉNAGES PROPRIÉTAIRES DE LEUR RÉSIDENCE PRINCIPALE EN 2013 SELON L'AIRE URBAINE (EN %)



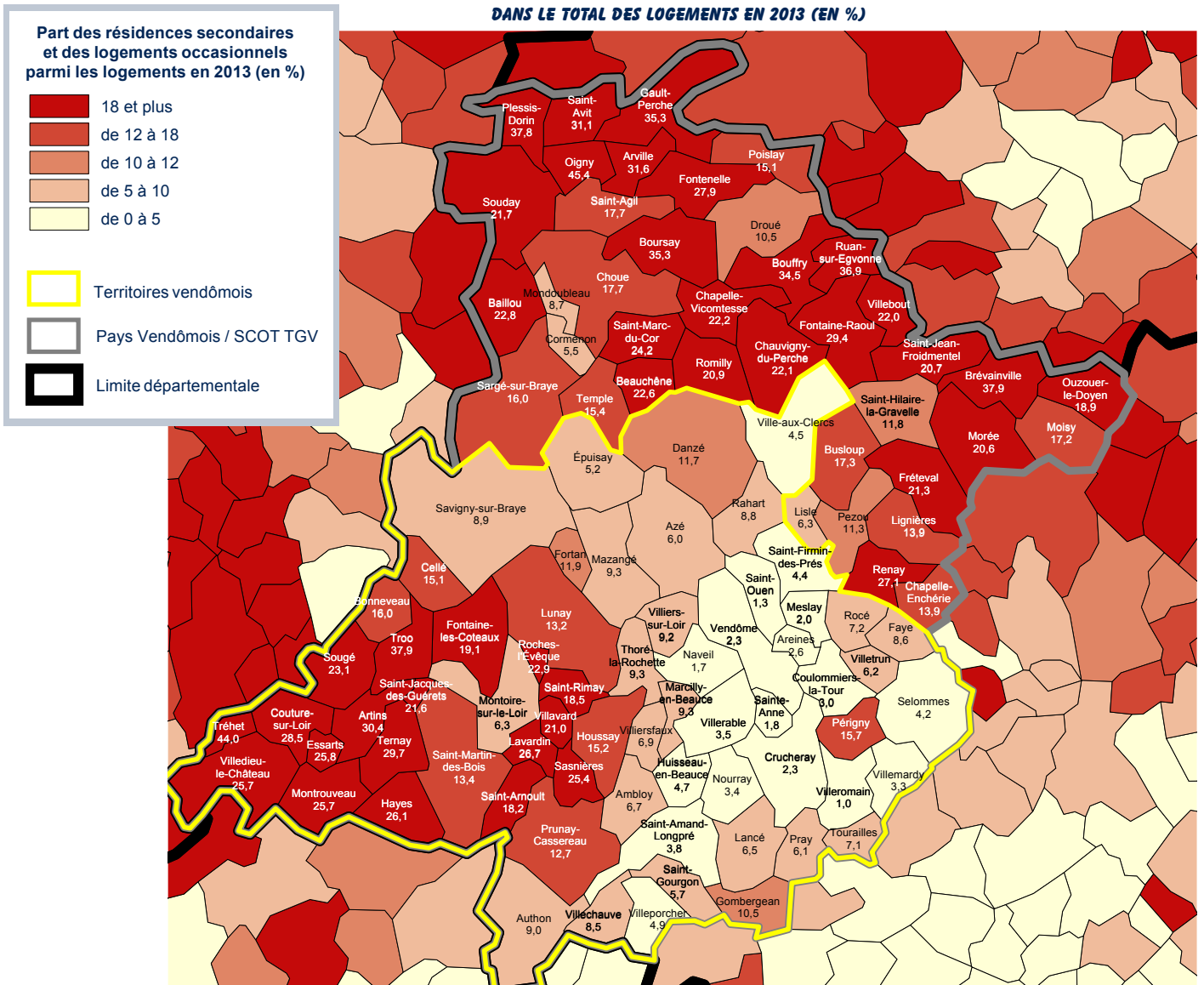
PART DES MAISONS INDIVIDUELLES PARI MI LES RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 2013 SELON L'AIRE URBAINE (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2013

UN POIDS IMPORTANT DES RÉSIDENCES SECONDAIRES À L'OUEST DU TERRITOIRE

PART DES RÉSIDENCES SECONDAIRES ET DES LOGEMENTS OCCASIONNELS DANS LE TOTAL DES LOGEMENTS EN 2013 (EN %)



Territoires vendômois

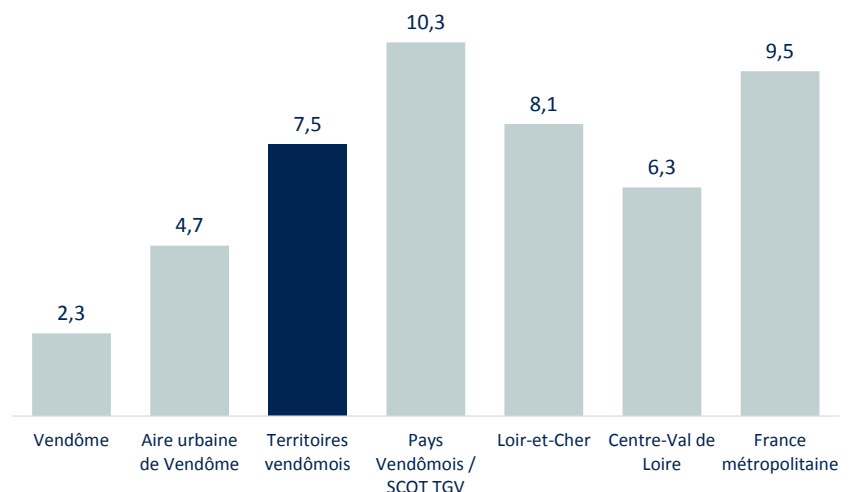
La proportion de résidences secondaires et des logements occasionnels (7,5 % du parc) est assez proche de celle du département, mais elle a diminué à un rythme nettement plus rapide entre 2008 et 2013 (plus du double).

Ce parc est très concentré dans la région de Montoire-sur-le-Loir. Dans une quinzaine de communes, il représente plus d'un logement sur 4.

DÉFINITION

Une **résidence secondaire** est un logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires. La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir, c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées.

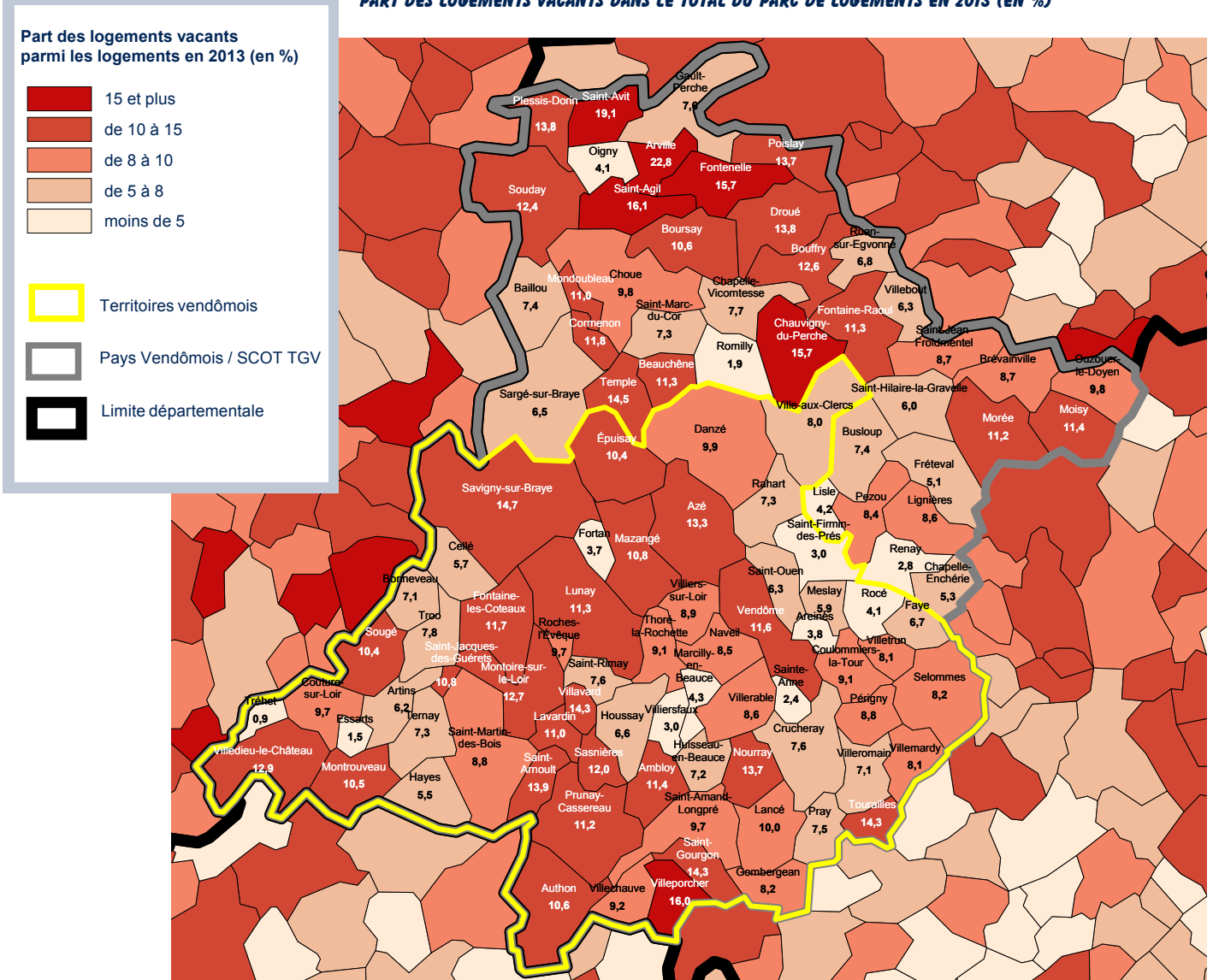
PART DES RÉSIDENCES SECONDAIRES ET DES LOGEMENTS OCCASIONNELS DANS LE TOTAL DES LOGEMENTS EN 2013 (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2013

UN LOGEMENT SUR DIX EST VACANT

PART DES LOGEMENTS VACANTS DANS LE TOTAL DU PARC DE LOGEMENTS EN 2013 (EN %)



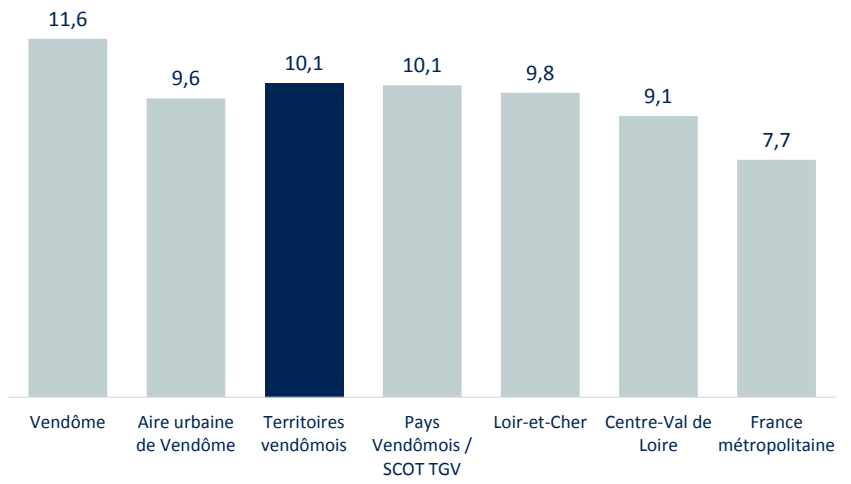
D'après source : INSEE - RP 2013

PART DES LOGEMENTS VACANTS DANS LE TOTAL DES LOGEMENTS EN 2013 (EN %)

DÉFINITION

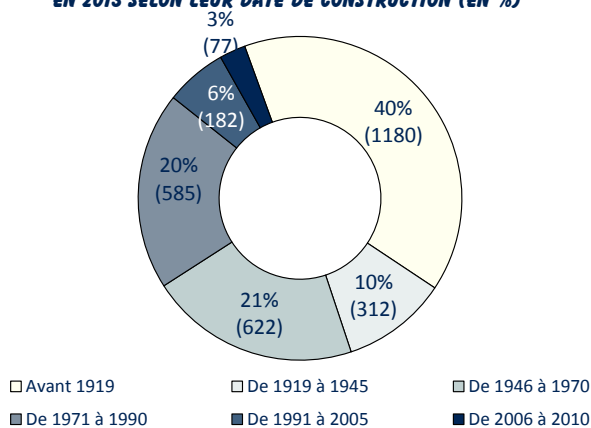
Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants :

- proposé à la vente, à la location ;
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ;
- en attente de règlement de succession ;
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ;
- gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...).



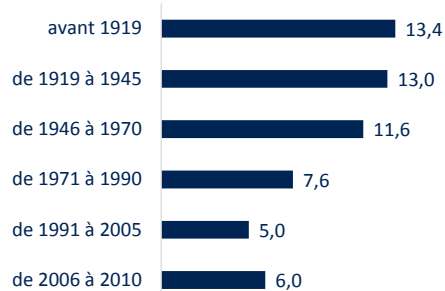
D'après source : INSEE - RP 2013

RÉPARTITION DES LOGEMENTS VACANTS DANS LES TERRITOIRES VENDÔMOIS EN 2013 SELON LEUR DATE DE CONSTRUCTION (EN %)



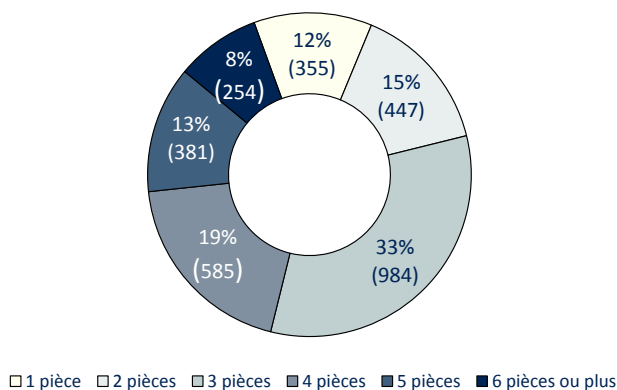
D'après source : INSEE - RP 2013

PART DES LOGEMENTS VACANTS DANS LE TOTAL DU PARC DANS LES TERRITOIRES VENDÔMOIS EN 2013 SELON LEUR DATE DE CONSTRUCTION (EN %)



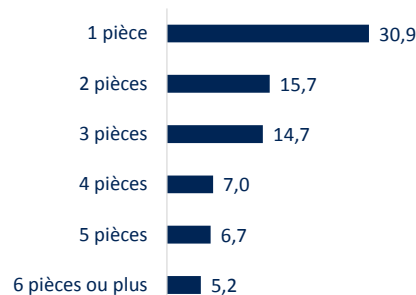
D'après source : INSEE - RP 2013

RÉPARTITION DES LOGEMENTS VACANTS DANS LES TERRITOIRES VENDÔMOIS EN 2013 SELON LE NOMBRE DE PIÈCES (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2013

PART DES LOGEMENTS VACANTS DANS LE TOTAL DU PARC DANS LES TERRITOIRES VENDÔMOIS EN 2013 SELON LE NOMBRE DE PIÈCES (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2013

Territoires vendômois

1 logement sur 10 est vacant, une proportion très voisine de celle du Loir-et-Cher.

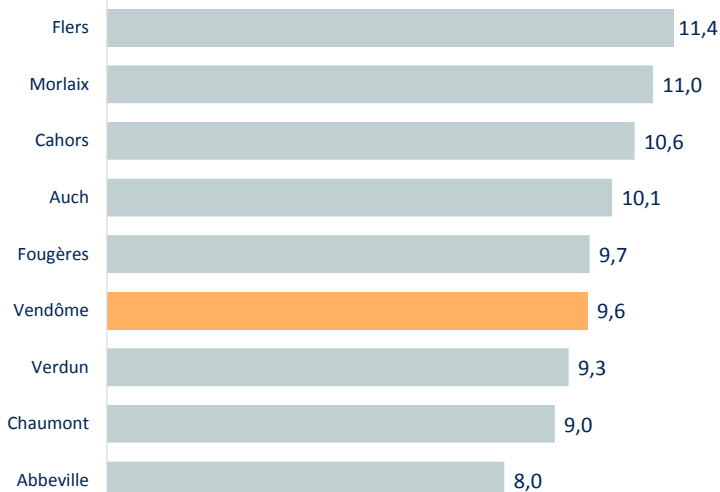
La vacance a beaucoup progressé au cours des cinq années 2008/2013, dans les Territoires vendômois comme ailleurs : + 20 % environ.

Cette situation est fortement corrélée à l'âge du parc puisque la moitié de ces logements datent d'avant 1946.

La vacance est particulièrement marquée dans le secteur de Savigny-sur-Braye. Elle dépasse 10 % du parc dans 23 communes, dont Vendôme et Montoire-sur-le-Loir.

L'AIRE URBAINE DE VENDÔME

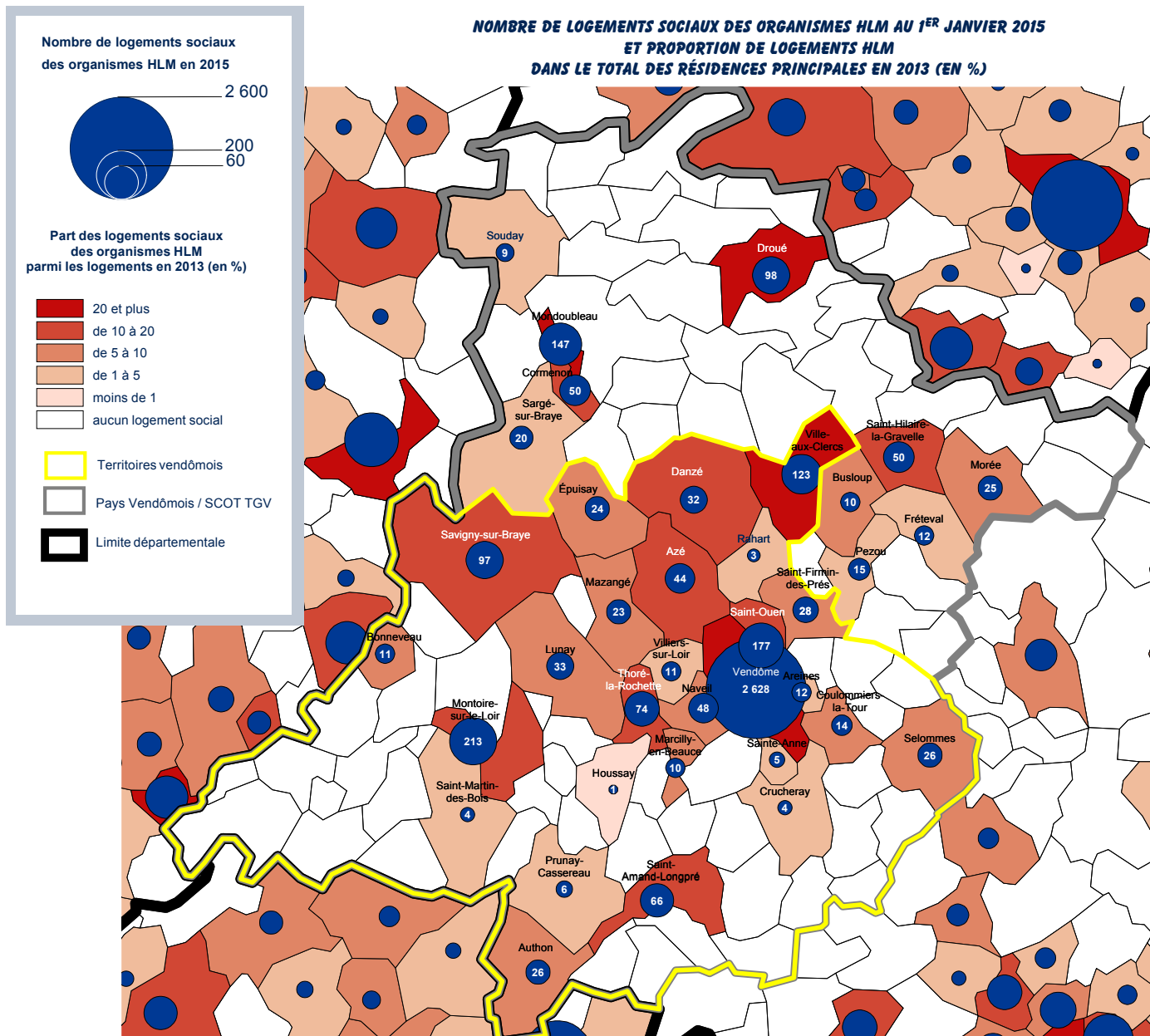
PART DES LOGEMENTS VACANTS DANS LE TOTAL DU PARC DE LOGEMENTS EN 2013 SELON L'AIRE URBAINE



D'après source : INSEE - RP 2013

UN PARC DE LOGEMENTS SOCIAUX CONCENTRÉ SUR VENDÔME

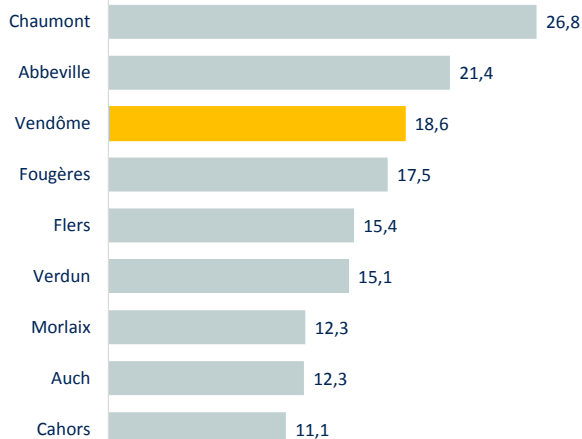
**NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX DES ORGANISMES HLM AU 1^{ER} JANVIER 2015
ET PROPORTION DE LOGEMENTS HLM
DANS LE TOTAL DES RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 2013 (EN %)**



D'après sources : RPLS au 1^{er} janvier 2015 et INSEE RP 2013

L'AIRE URBAINE DE VENDÔME

PROPORTION DE LOGEMENTS HLM DANS LE TOTAL DES RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 2013 (EN %)



D'après sources : RPLS au 1^{er} janvier 2015 et INSEE RP 2013

DÉFINITION

Le répertoire du parc locatif des bailleurs sociaux (RPLS) recense l'ensemble des logements appartenant aux bailleurs sociaux. Le parc locatif social désigne l'ensemble des logements, conventionnés ou non, pour lesquels le statut du bailleur contraint son activité (OPH, ESH) auquel s'ajoutent les logements conventionnés des autres bailleurs (SEM...). Sont ainsi exclus les logements non conventionnés appartenant à une SEM dont les caractéristiques sont proches du secteur libre.

Territoires vendômois

3 743 logements sociaux des organismes HLM au 1^{er} janvier 2015. Cela représente 15,3 % des résidences principales contre 14,2 % en Loir-et-Cher et 16,9 % en France métropolitaine. 7 logements sur 10 sont localisés sur la ville de Vendôme.

235 logements sont vacants sur les 3 717 proposés à la location, soit un taux de vacance de 6,3 %. Celui-ci est plutôt élevé au regard des taux régional et national mais se situe néanmoins en deçà de celui observé en Loir-et-Cher. Cette vacance semble plus fréquente s'agissant des hébergements composés d'1 pièce et 5 pièces (proportions respectives de 10,5 % et 8,6 %). On constate par contre peu d'écart entre les logements collectifs et individuels.

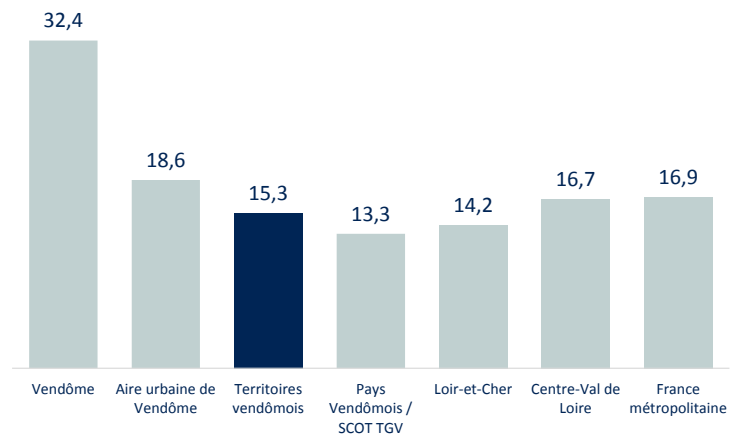
Entre 2011 et début 2015, 13 logements ont été mis en service, soit environ 0,3 % de l'ensemble du parc social existant. En Loir-et-Cher, ce ratio ne dépasse pas 5 %.

NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX DES ORGANISMES HLM AU 1^{ER} JANVIER 2015 ET TAUX DE VACANCE PAR TERRITOIRE

	Nombre de logements			Taux de vacance (en %)
	total	proposés à la location	vacants	
Vendôme	2 628	2 610	167	6,4 %
Aire urbaine de Vendôme	3 318	3 300	212	6,4 %
Territoires vendômois	3 743	3 717	235	6,3 %
Pays Vendômois / SCOT TGV	4 179	4 136	294	7,1 %
Loir-et-Cher	20 885	20 587	1 452	7,1 %
Centre-Val de Loire				5,1 %
France métropolitaine				3,1 %

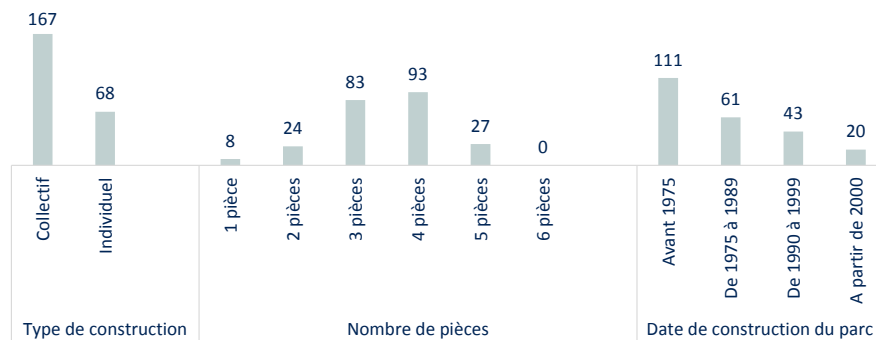
D'après source : RPLS au 1^{er} janvier 2015

PROPORTION DE LOGEMENTS HLM DANS LE TOTAL DES RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 2013 (EN %)

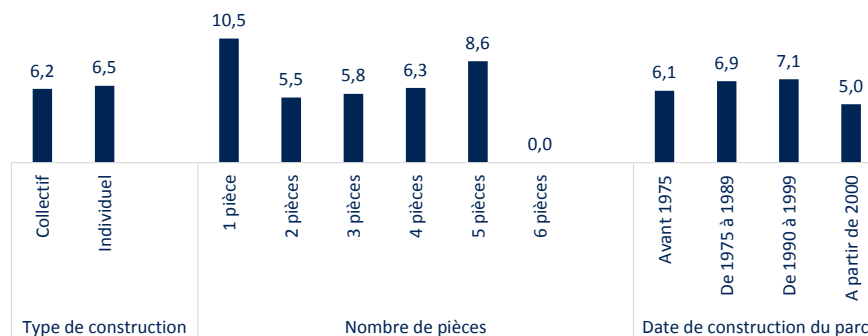


D'après sources : RPLS au 1^{er} janvier 2015 et INSEE RP 2013

NOMBRE DE LOGEMENTS VACANTS PARMIS LES LOGEMENTS SOCIAUX DES ORGANISMES HLM DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRES VENDÔMOIS AU 1^{ER} JANVIER 2015 SELON LE TYPE DE CONSTRUCTION, LE NOMBRE DE PIÈCES OU LA DATE DE CONSTRUCTION



TAUX DE VACANCE DES LOGEMENTS SOCIAUX DES ORGANISMES HLM DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRES VENDÔMOIS AU 1^{ER} JANVIER 2015 EN FONCTION DU TYPE DE CONSTRUCTION, DU NOMBRE DE PIÈCES ET DE LA DATE DE CONSTRUCTION (EN %)



DÉFINITIONS

Parc locatif social : ensemble des logements du répertoire proposé à la location.

Logement vacant : logement proposé à la location au 1^{er} janvier mais vacant à la date du 1^{er} janvier (aucun bail en cours à cette date).

Logement vide : logement non occupé et non proposé à la location, car en cours ou en attente de travaux, de démolition ou de vente.

UNE FAIBLE DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION

NOMBRE DE LOGEMENTS MIS EN CHANTIER ENTRE 2012 ET 2015

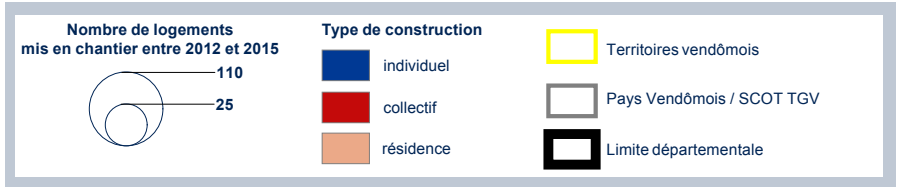
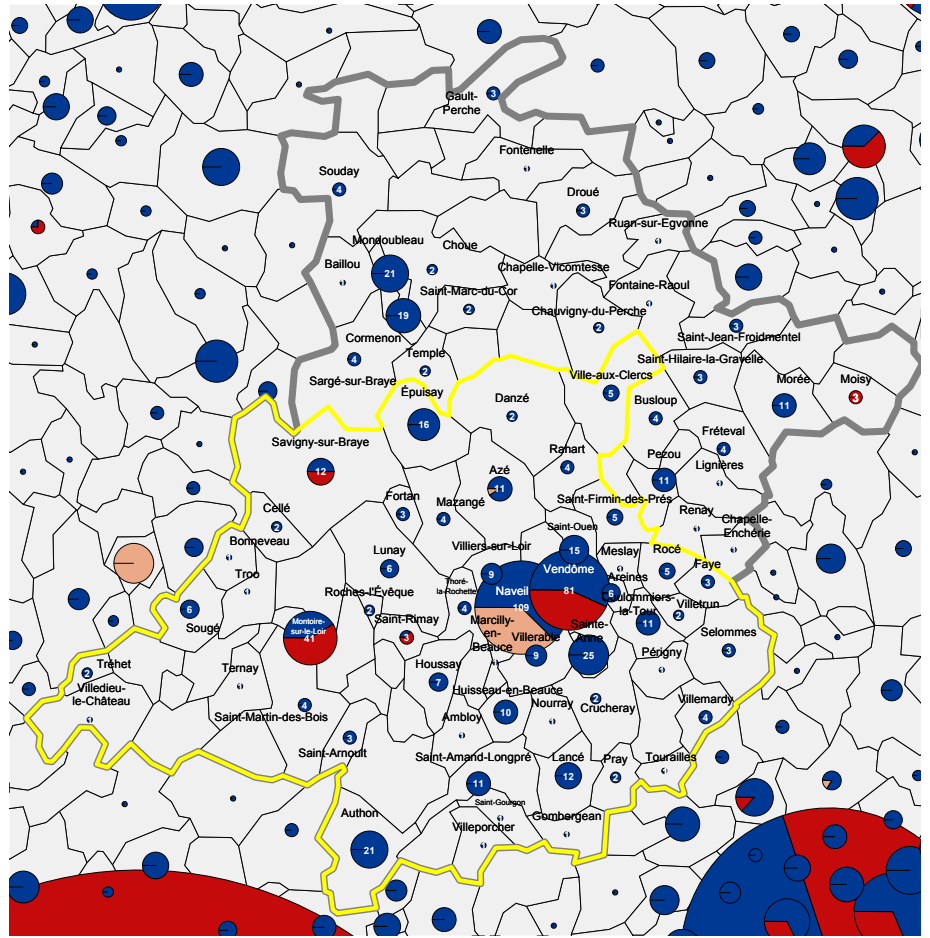
Territoires vendômois

495 nouveaux logements ont été construits au cours de la période récente (2012-2015) sur le périmètre. Près de 40 % des réalisations sont localisés sur 2 communes : Naveil (plus d'une centaine dont les 41 logements d'une résidence seniors) et Vendôme (81).

Au cours de ces 7 années, le rythme de construction a nettement fléchi : 127 logements en moyenne par an contre 284 entre 1999 et 2008 (soit 2,2 fois moins). C'est une constatation partagée par de nombreux territoires et notamment le Loir-et-Cher et la région où les volumes des mises en chantier sont historiquement bas.

Le taux global de construction nouvelle est de 1,7 logement commencé entre 2012 et 2015 pour 100 logements existant en 2012.

En comparaison, ce taux est nettement plus élevé pour le département, la région et la France ; il est aussi légèrement supérieur pour la plupart des aires urbaines comparables.

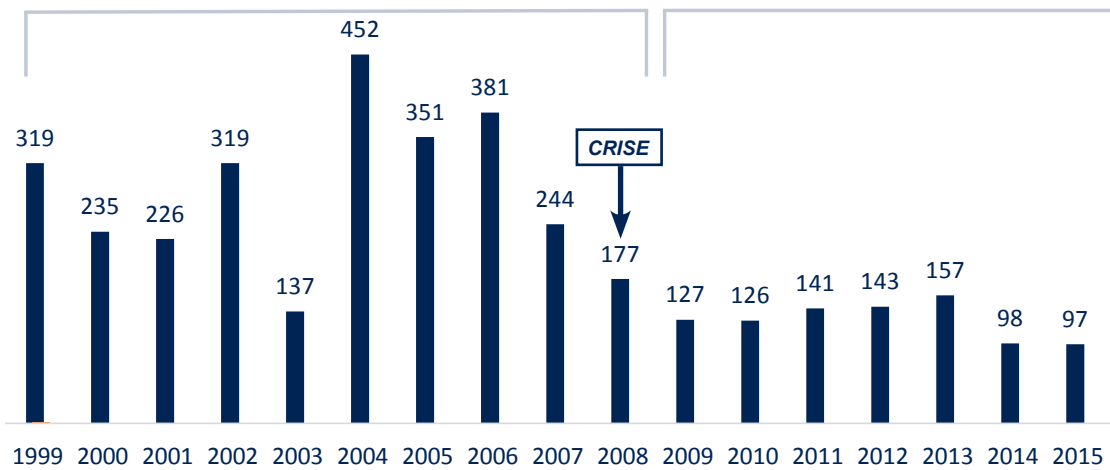


D'après source : SITADEL2

NOMBRE DE LOGEMENTS MIS EN CHANTIER DANS TERRITOIRES VENDÔMOIS DEPUIS 1999

284 logements par an en moyenne entre 1999 et 2008

127 par an en moyenne entre 2009 et 2015



D'après source : SITADEL2

Les chiffres portent sur le nombre total de logements répartis en logements ordinaires et logements en résidence. Au sein des logements ordinaires, on distingue les logements individuels (purs et groupés) et les logements collectifs. Les logements en résidences (résidences pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.) se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte.

UNE FAIBLE CONSOMMATION D'ESPACE

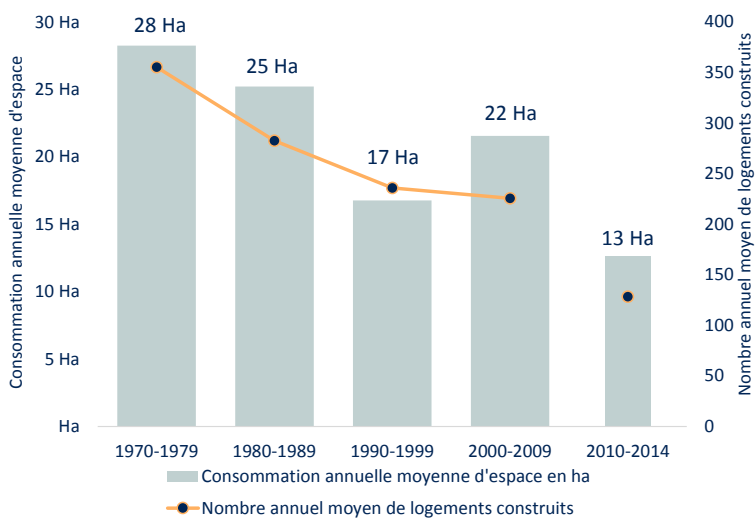
Territoires vendômois

Le faible niveau actuel de la construction de logements a une influence sur la consommation foncière.

Moins de **13 ha** ont été mobilisés en moyenne chaque année depuis 2010 pour leur construction, contre près de 22 ha durant les années 2000.

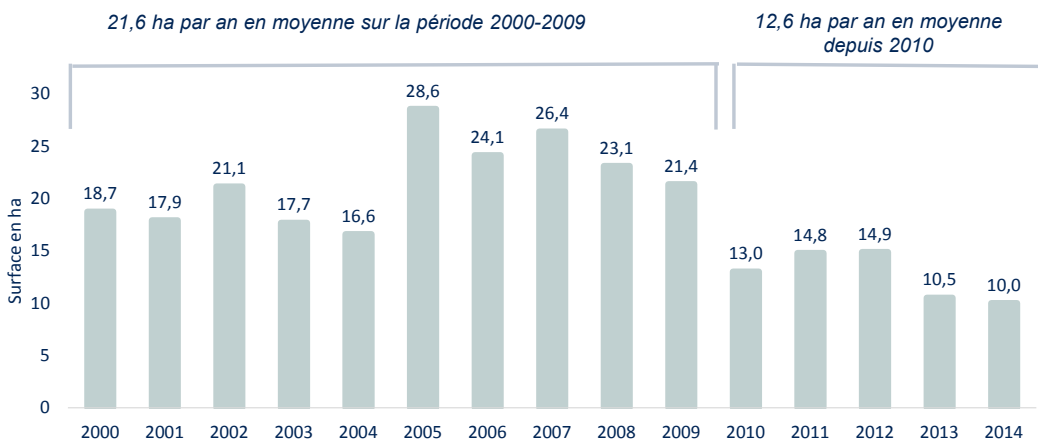
Au total, **279 ha** ont été utilisés pour la vocation résidentielle entre 2000 et la fin 2014 et 2 900 logements construits, soit 10 unités en moyenne par hectare sur la période.

NOMBRE ANNUEL MOYEN DE LOGEMENTS CONSTRUITS ET CONSOMMATION ANNUELLE MOYENNE D'HECTARES DÉDIÉS À LA CONSTRUCTION PAR PÉRIODE SUR TERRITOIRES VENDÔMOIS



D'après sources : DDT 41/SCTP - décembre 2016 - Majic 01/01/2015

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'HECTARES DÉDIÉS À LA CONSTRUCTION DE MAISONS ET D'APPARTEMENTS SUR LE PÉRIMÈTRE DE TERRITOIRES VENDÔMOIS DEPUIS 2000



D'après sources : DDT 41/SCTP - décembre 2016 - Majic 01/01/2015

ECONOMIE

UN TISSU IMPORTANT DE PME ET DE TPE

Territoires vendômois

La communauté d'agglomération Territoires vendômois totalise plus de 2 900 établissements (près de 2 500 entreprises).

Plus de la moitié d'entre eux relève des services marchands, du commerce ou du transport, proportion sensiblement moins importante qu'aux niveaux départemental, régional et national.

En revanche, le poids de ceux exerçant dans le domaine agricole et dans l'industrie y est plus marqué.

Comme partout ailleurs, le tissu économique est très majoritairement composé de petits établissements et de micro-entreprises : 2 sur 3 n'ont aucun salarié et 1 sur 4 emploie moins de 10 personnes.

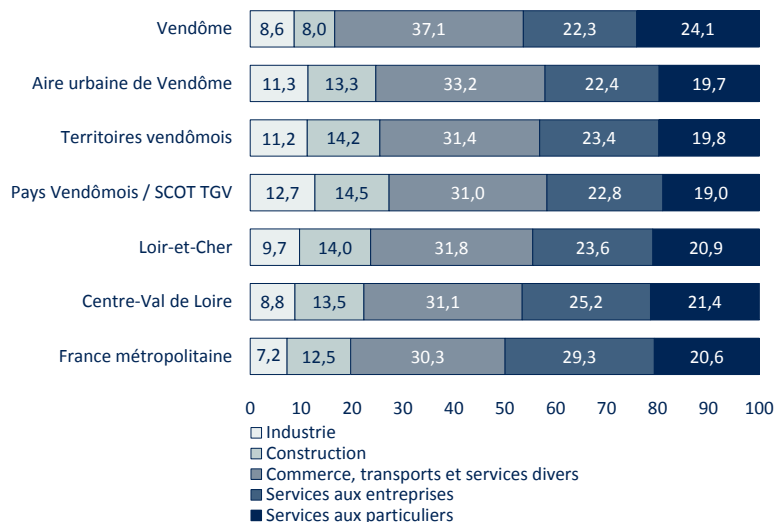
Le territoire n'en est pas moins pourvu de grands établissements, souvent industriels, qui lui apportent une importante visibilité. Ils sont près d'une soixantaine à compter un effectif supérieur à 50.

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET TAUX DE CRÉATION SELON LE TERRITOIRE

	Nb de créations 2015	Taux de création
Vendôme	124	10,5 %
Aire urbaine de Vendôme	243	11,2 %
Territoires vendômois	308	10,5 %
Pays Vendômois / SCOT TGV	384	10,3 %
Loir-et-Cher	2 092	11,2 %

D'après source : INSEE, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) - Champ : activités marchandes hors agriculture

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ AU 01/01/15 SELON LE TERRITOIRE (EN %)



D'après source : INSEE, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) - Champ : activités marchandes hors agriculture au 01/01/2015

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR TRANCHE D'EFFECTIFS SELON LE TERRITOIRE

	Nombre d'établissements	Nombre d'établissements selon la tranche d'effectif				
		0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Vendôme	1 555	952	456	69	43	35
Aire urbaine de Vendôme	3 311	2 235	839	122	69	46
Territoires vendômois	4 725	3 208	1 215	152	92	58
Pays Vendômois / SCOT TGV	6 298	4 343	1 595	183	108	69
Loir-et-Cher	28 073	18 778	7 469	876	589	361

D'après source : INSEE, CLAP Champ : ensemble des activités 2014

DÉFINITIONS

Le **taux de création** correspond au rapport entre le nombre de créations d'établissement en 2015 et le nombre d'établissements au 1^{er} janvier 2015.

La catégorie des **petites et moyennes entreprises (PME)** est constituée des entreprises qui occupent moins de 250 personnes, et qui ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.

La catégorie des **"très petites entreprises" ou officiellement appelée microentreprises** est constituée des entreprises occupant moins de 10 personnes, et qui ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros.

L'**établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

LE TISSU DES ENTREPRISES SE RENOUVELLE PEU

Territoires vendômois

Selon l'Insee, au cours de l'année 2015, près de 308 établissements ont été créés dans le territoire (266 entreprises), principalement dans les services marchands, secteurs où les taux de création sont aussi les plus élevés.

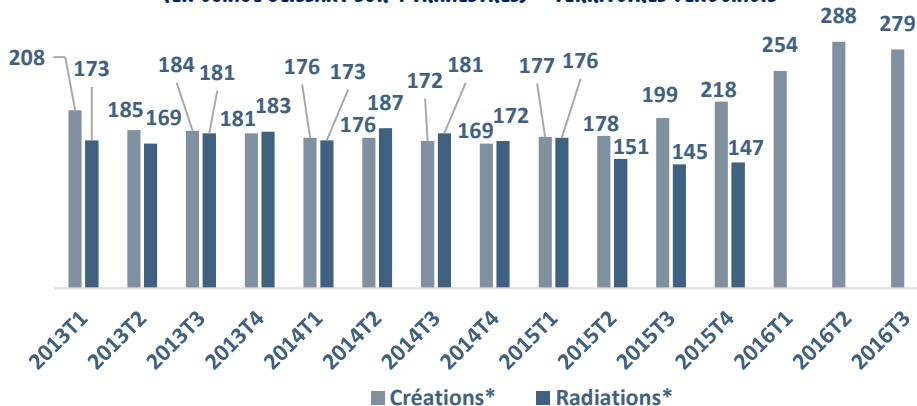
Globalement le taux de création apparaît localement légèrement plus faible que celui du Loir-et-Cher (un point d'écart), lui-même inférieur aux taux régional et national. Le département souffre en effet de longue date d'un faible renouvellement de son tissu d'entreprises, et cela est d'autant plus inquiétant que le taux de survie des entreprises nouvelles y est plus faible qu'ailleurs.

Toutefois le constat paraît inversé si on regarde la situation des aires urbaines comparables : celle de Vendôme figure en tête de classement.

Depuis la fin 2015, la création se redresse de façon spectaculaire sous l'effet de l'immatriculation rendue obligatoire de certaines auto-entreprises.

Signe d'un redressement de l'économie locale, les disparitions d'établissements sont à présent moins nombreuses, y compris en proportion, comparées à celles enregistrées pour le département. Elles étaient particulièrement importantes en 2013 et 2014.

TOTAL DES CRÉATIONS ET DES RADIATIONS D'ÉTABLISSEMENTS CCI ET CMA SANS DOUBLE COMPTE (EN CUMUL GLISSANT SUR 4 TRIMESTRES) - TERRITOIRES VENDÔMOIS

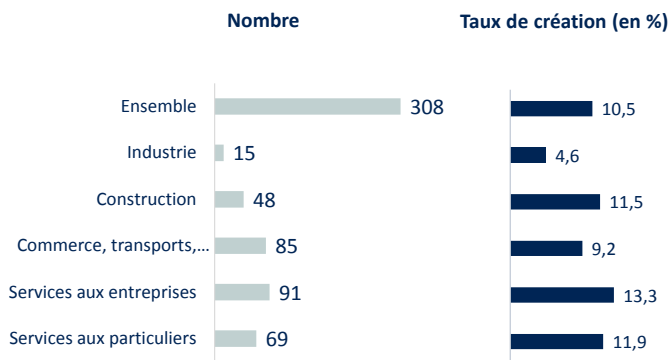


PART DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRES VENDÔMOIS DANS LE TOTAL DES MOUVEMENTS DU LOIR-ET-CHER (EN %)



* note méthodologique : D'après sources : CCI de Loir-et-Cher, CMA de Loir-et-Cher
Les données sur les créations et les radiations sont provisoires sur les trois derniers trimestres. Seules les données quasi définitives sont présentées dans les graphiques correspondants. Les auto-entrepreneurs exerçant une activité commerciale ou artisanale, jusqu'alors dispensés de s'immatriculer au RCS sont dans l'obligation de le faire.

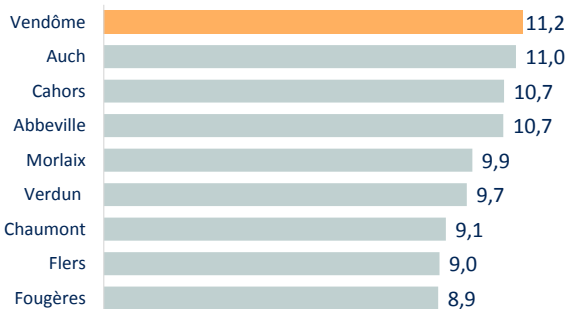
NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS CRÉÉS EN 2015 ET TAUX DE CRÉATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DANS TERRITOIRES VENDÔMOIS



D'après source : INSEE, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) - Champ : activités marchandes hors agriculture

L'AIRE URBAINE DE VENDÔME

TAUX DE CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS PAR AIRE URBAINE EN 2015 (EN %)



D'après source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

DÉFINITION

Le taux de création correspond au rapport entre le nombre de créations d'établissement en 2015 et le nombre d'établissements au 1^{er} janvier 2015.

ÉCONOMIE

PLUS D'UN MILLIER D'ÉTABLISSEMENTS ARTISANAUX

Territoires vendômois

Le périmètre compte plus d'un millier d'établissements artisanaux (tous corps de métiers confondus).

La densité, 19,3 établissements artisanaux pour 1 000 habitants, est assez proche de celle du département (un point d'écart).

Leur répartition par type d'activité est très proche de celle observée pour l'ensemble du Loir-et-Cher.

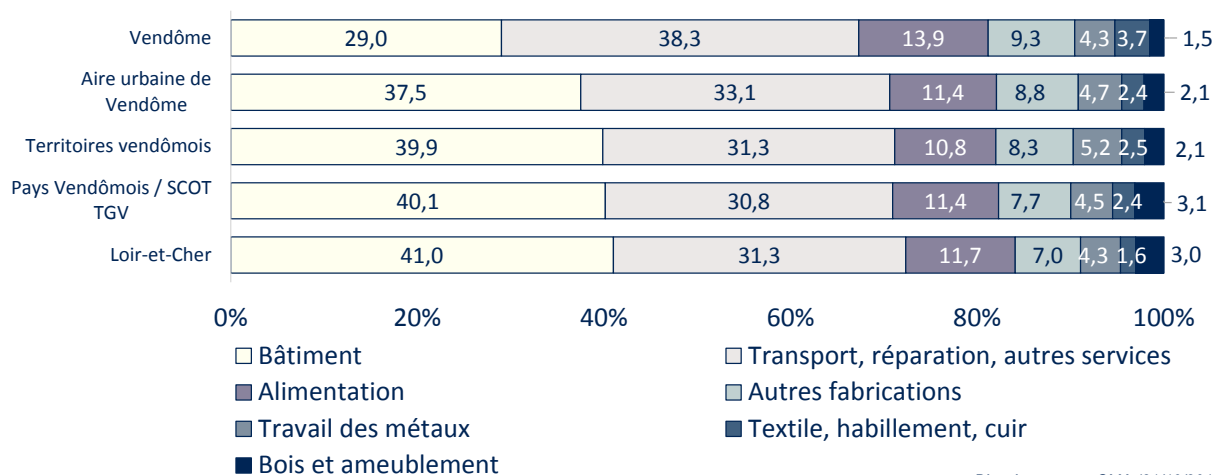
Ces entreprises regroupent au total un peu plus de 1 700 salariés soit 13,7 % de l'ensemble des salariés du secteur privé non agricole. Cette part est supérieure à la moyenne départementale (12 %).

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ARTISANAUX ET DENSITÉ ARTISANALE AU 31/10/2016

	Nombre d'établissements artisanaux	Densité artisanale
Vendôme	325	19,0
Aire urbaine de Vendôme	753	18,7
Territoires vendômois	1 062	19,3
Pays Vendômois / SCOT TGV	1 385	19,6
Loir-et-Cher	6 712	20,2

D'après sources : CMA (31/10/2016) et INSEE RP 2013

RÉPARTITION COMPARÉE DES ÉTABLISSEMENTS ARTISANAUX PAR GRAND SECTEUR AU 31/10/2016



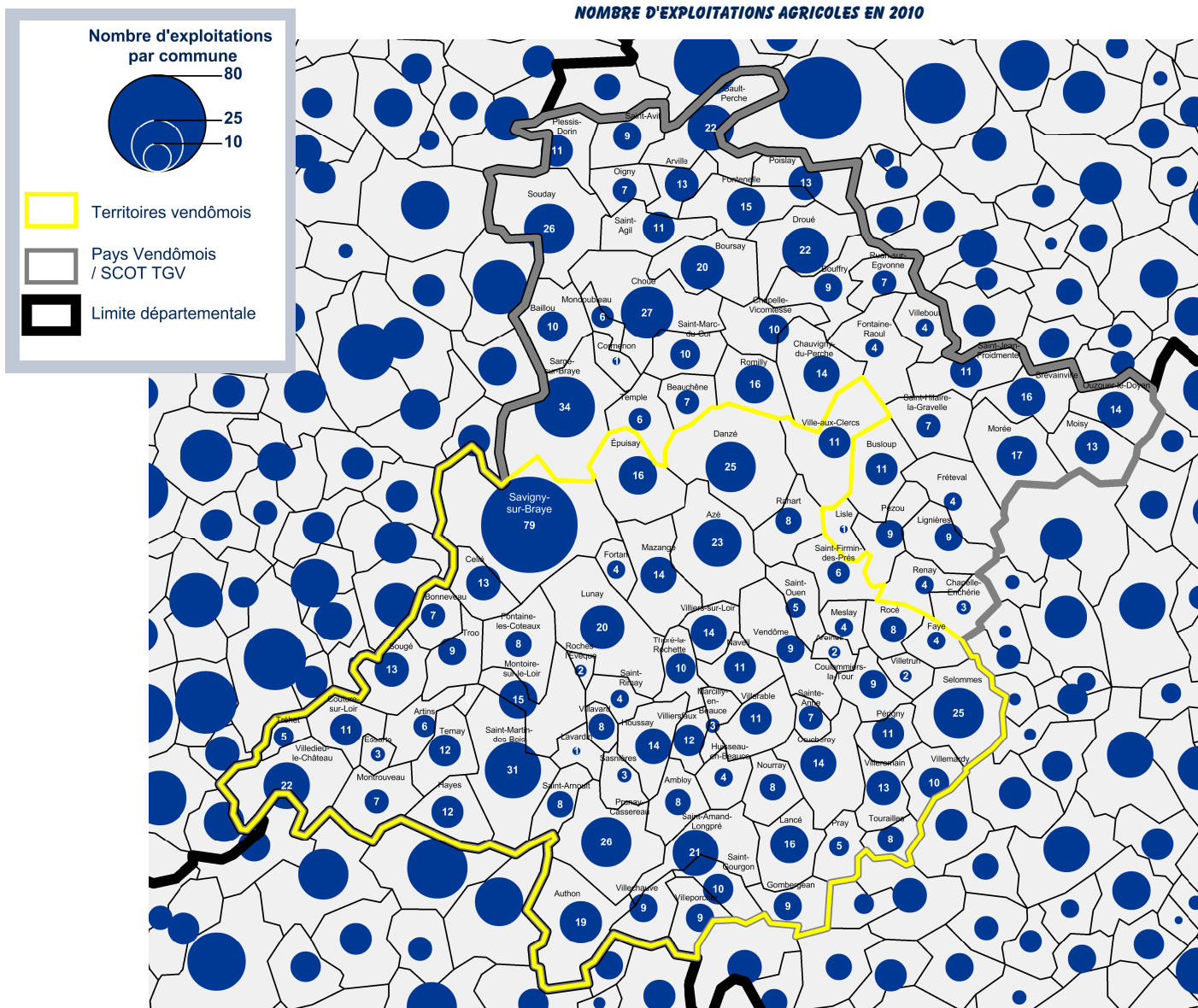
D'après source : CMA (31/10/2016)

DÉFINITION

La **densité artisanale** est le ratio qui rapporte le nombre d'établissements artisanaux inscrits au registre des métiers à la population du territoire. Elle s'exprime en nombre d'artisans pour 1 000 habitants.

UNE AGRICULTURE BIEN PRÉSENTE

NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES EN 2010



D'après source : RGA 2010

Territoires vendômois

A l'image de l'ensemble des territoires, le périmètre communautaire voit le nombre de ses exploitations agricoles se réduire (- 181 unités en une décennie, - 19,3 %) mais moins vite qu'ailleurs, tandis que les superficies exploitées se maintiennent (+ 0,7 %) alors qu'elles se réduisent de 2 à 3 % dans le département, en région ou en France.

Il en résulte une progression de la taille des exploitations, passée en une décennie de 81 à 101 ha (+ 25 %).

NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES, SUPERFICIES AGRICOLES UTILISÉES ET SURFACES MOYENNES DES EXPLOITATIONS (EN HA) SELON LE TERRITOIRE EN 2000 ET 2010

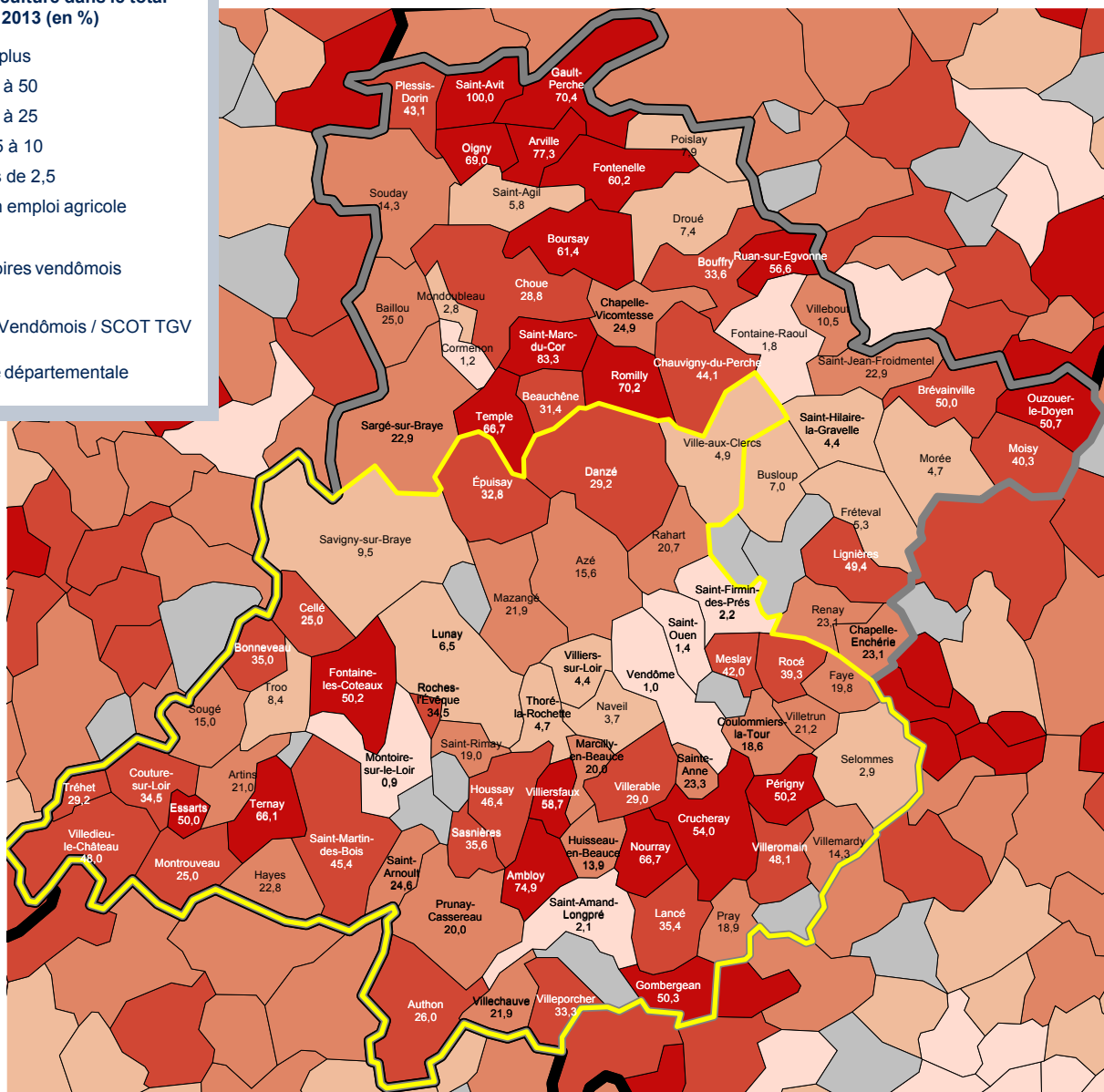
	2000			2010			Evolution 2000-2010 (en %)	
	Nb	SAU* (en ha)	Surface moyenne (en ha)	Nb	SAU (en ha)	Surface moyenne (en ha)	Nb	SAU (en ha)
Vendôme	10	431	43,1	9	514	57,1	non significatif	
Aire urbaine de Vendôme	444	37 806	85,1	341	37 543	110,1	-23,2	-0,7
Territoires vendômois	937	76 097	81,2	756	76 633	101,4	-19,3	0,7
Pays Vendômois / SCOT TGV	1 472	124 566	84,6	1 209	125 583	103,9	-17,9	0,8
Loir-et-Cher			66,0			84,0	-23,4	-2,6
Centre - Val de Loire			71,6			92,1	-24,1	-2,4

D'après source : RGA 2000 et 2010

* La surface agricole utile (SAU) est destinée à évaluer le territoire consacré à la production agricole. Elle est composée de terres arables (dont jachères), surfaces toujours en herbe, cultures pérennes. Elle n'inclut pas les bois et forêts.

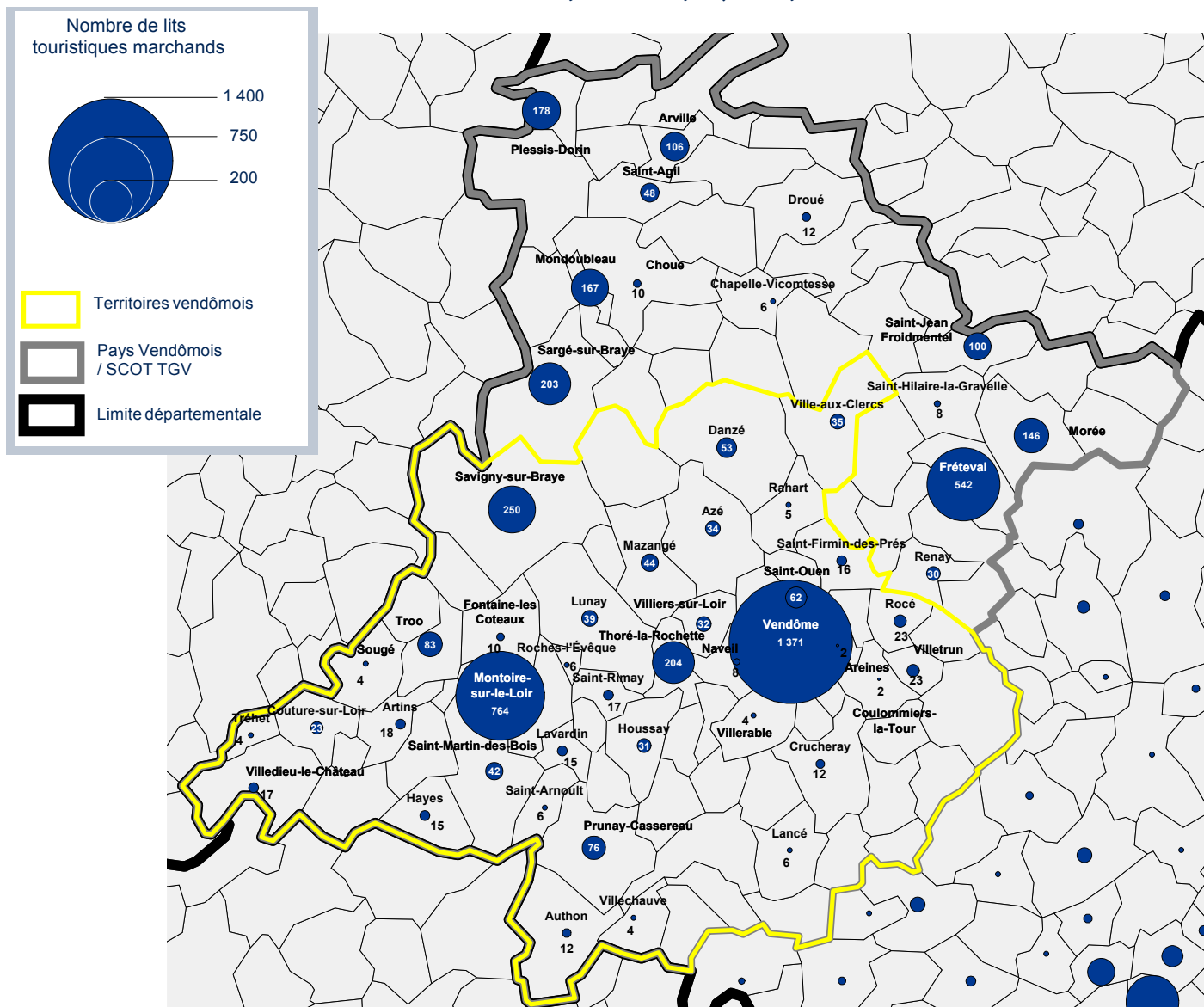
Avertissement : en 2010, la SAU est localisée à la commune siège de l'exploitation alors qu'en 2000 la surface agricole communale était prise en compte. Ceci peut jouer dans l'évolution de la SAU

POIDS DE L'AGRICULTURE DANS LE TOTAL DES EMPLOIS EN 2013 (EN %)



UN TOURISME PEU DÉVELOPPÉ... MAIS QUI S'OUVRE À DE NOUVEAUX PUBLICS

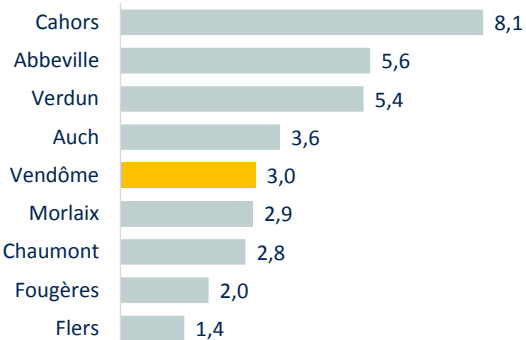
NOMBRE DE LITS TOURISTIQUES MARCHANDS



D'après source : ADT (2016)

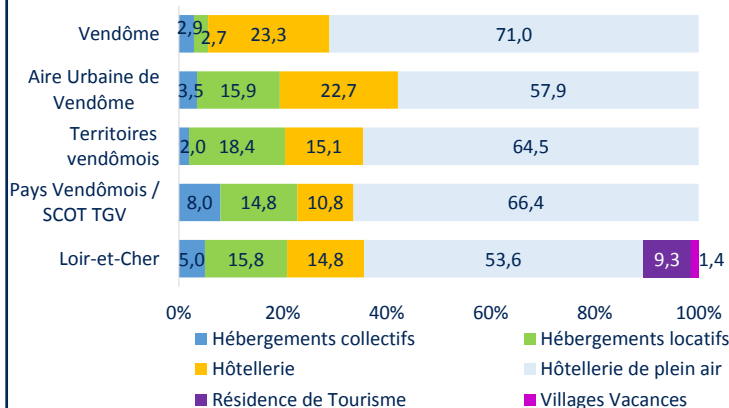
L'AIRE URBAINE DE VENDÔME

NOMBRE DE LITS TOURISTIQUES DANS LES HÔTELS, CAMPINGS ET AUTRES HÉBERGEMENTS COLLECTIFS AU 1^{ER} JANVIER 2016 POUR 100 HABITANTS



D'après sources : Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux - INSEE RP 2013

RÉPARTITION COMPARÉE DU NOMBRE DE LITS TOURISTIQUES MARCHANDS ESTIMÉ PAR TERRITOIRE SELON LE TYPE D'HÉBERGEMENT (EN %)



D'après source : Fichier Tourinsoft ADT / CRT (2016) - Hébergements classés ou labellisés

ÉCONOMIE

**NOMBRE D'ENTRÉES DANS LES PRINCIPAUX SITES TOURISTIQUES ET MANIFESTATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRES VENDÔMOIS**

	2013	2014	2015
Festival Promenades Photographiques - Vendôme	82 000	80 000	82 000
Musée de Vendôme	12 022	15 357	16 940
Musée-spectacle Musikenfête - Montoire-sur-le-Loir	12 930	13 374	13 153
Jardin du Plessis Sasnières	9 850	11 570	11 568
Danses et musiques du monde - Montoire-sur-le-Loir	14 500	15 580	11 531
Maison du vin et des produits du terroir vendômois - Thoré-la-Rochette	6 508	3 138	7 800
Manoir de la Possonnière - Couture-sur-Loir	6 139	6 771	5 460
Train Touristique de la Vallée du Loir - Thoré-la-Rochette	5 800	4 255	5 393
Champignonnière Val Saint André - Villavard	4 000	4 750	4 800
Les Rockomotives - Vendôme	4 961	4 432	4 345
Grotte pétrifiante - Trôo	N.C.	5 161	4 321
Cave Yuccas - Trôo	3 730	4 065	4 256
Epos - Le Festival des histoires - Vendôme	5 000	4 978	4 030
Ruines du château de Lavardin - Lavardin	1 381	2 568	3 809
Festival international de Guitare - Vendôme	1 309	1 731	2 313
Festival Gare à la Rochette - Thoré-la-Rochette	2 000	2 500	2 000
Festival de l'Académie Lyrique - Vendôme	957	924	1 978
Visite de la ville de Vendôme	1 484	1 385	1 862
Château de Rochambeau - Thoré-la-Rochette	1 820	1 881	1 330
Gare Historique - Montoire-sur-le-Loir	1 796	1 805	1 301
Vignoble Patrice Colin - Domaine de la Gaudetterie - Thoré-la-Rochette	1 070	1 060	1 200
Château de la Mézière - Lunay	1 158	1 020	1 040

*D'après source : Observatoire de l'Économie et des Territoires / Enquête Observatoire / CRT/ ADT
(sites ayant répondu au questionnaire de fréquentation en 2015 et dont le nombre d'entrées > 1 000)*

Territoires vendômois

La communauté d'agglomération totalise environ **3 370 lits** touristiques marchands, soit 7 % de la capacité d'accueil classée du Loir-et-Cher. Cela représente 6 lits touristiques par 100 habitants (14 en Loir-et-Cher).

Le territoire assure **4 %** des entrées touristiques du Loir-et-Cher. Il ne bénéficie pas, en effet, de locomotives du calibre des grands sites tels que le ZooParc de Beauval, Chambord ou Chaumont.

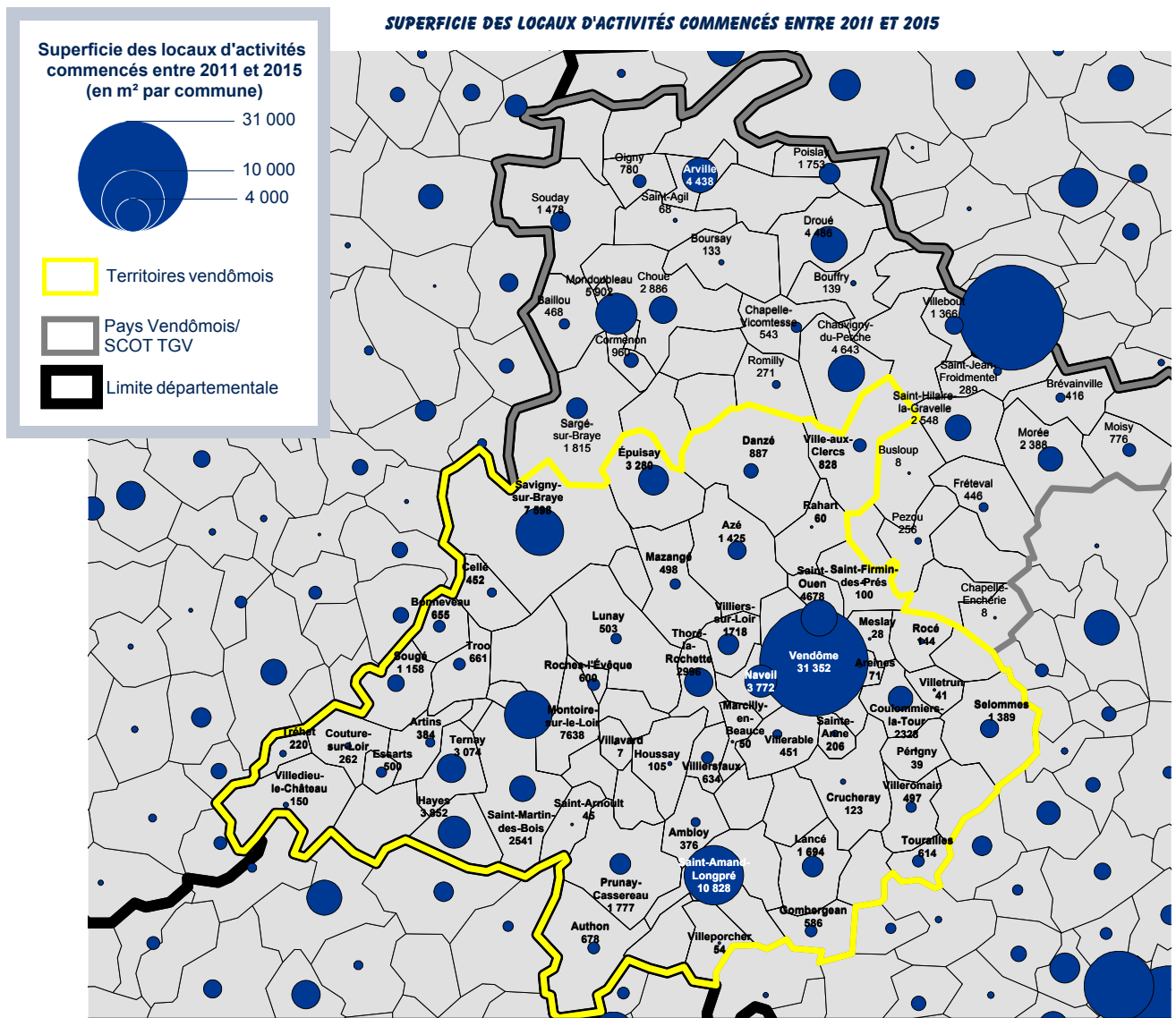
3 sites dépassent toutefois le seuil des 10 000 entrées annuelles (hors festivals ou manifestations) : le Musée de Vendôme, le Musée-spectacle Musikenfête à Montoire-sur-le-Loir et le Jardin du Plessis à Sasnières.

Le Vendômois recèle également une vie culturelle riche. De nombreuses manifestations sont organisées chaque année, dont certaines ont un rayonnement dépassant très largement les frontières du Loir-et-Cher : Festival Promenades Photographiques (estimation de 80 000 visiteurs), Festival Les folklores du monde, Les Rockomotives, Epos...

Et l'on observe depuis peu, une montée en puissance du tourisme de nature à travers notamment :

- la valorisation des circuits de randonnée pédestre (chemins "thématiques" Saint-Jacques et Saint-Martin, aménagement en juin prochain de circuits-découverte avec des panneaux explicatifs et mise à disposition des applications gratuites pour smartphones "ecoBalade " et "Guidigo" ;
- le développement du tourisme à vélo et la véloroute Saint-Jacques de Compostelle.

LE RYTHME DE CONSTRUCTION DES LOCAUX D'ACTIVITÉS SE TASSE FORTEMENT



SUPERFICIE ANNUELLE MOYENNE DE LOCAUX D'ACTIVITÉS COMMENCÉS ENTRE 2011 ET 2015 SELON LA DESTINATION ET LE TERRITOIRE (EN MILLIERS DE M²)

	TOTAL	Agriculture	Industrie	Équipements publics	Artisanat	Bureaux	Commerce	Logistique	Hôtellerie
Vendôme	6,3	0,1	2,1	1,4	0,1	0,6	1,5	0,3	0,0
Aire urbaine de Vendôme	11,7	2,4	2,8	2,5	0,6	0,8	1,9	0,7	0,0
Territoires vendômois	20,9	5,7	3,2	4,6	1,6	1,1	2,4	2,1	0,0
Pays Vendômois / SCOT TGV	28,8	9,8	3,9	6,3	2,0	1,2	2,5	3,0	0,0
Loir-et-Cher	139,3	25,8	20,3	35,1	7,7	9,7	21,7	9,8	9,2

D'après source : DREAL Centre - Sitadel 2

Territoires vendômois

Près de 105 000 m² de nouveaux locaux d'activités ont été mis en chantier entre 2011 et 2015 sur la communauté d'agglomération, soit un volume annuel moyen de 21 000 m² très inférieur à celui observé durant la période 1995-2005 (moitié moins).

Les travaux lancés au cours des années récentes paraissent très peu importants, et particulièrement ceux de 2015 qui se situent au plus faible niveau enregistré depuis une ving-

taine d'années. Ces constatations ne sont pas propres au Vendôme.

Ces locaux sont concentrés dans les communes les plus importantes. Un quart des superficies nouvelles a répondu à des besoins agricoles, un autre correspond à des équipements publics. La moitié restante se partage entre bâtiments industriels, commerciaux ou de stockage de marchandises.

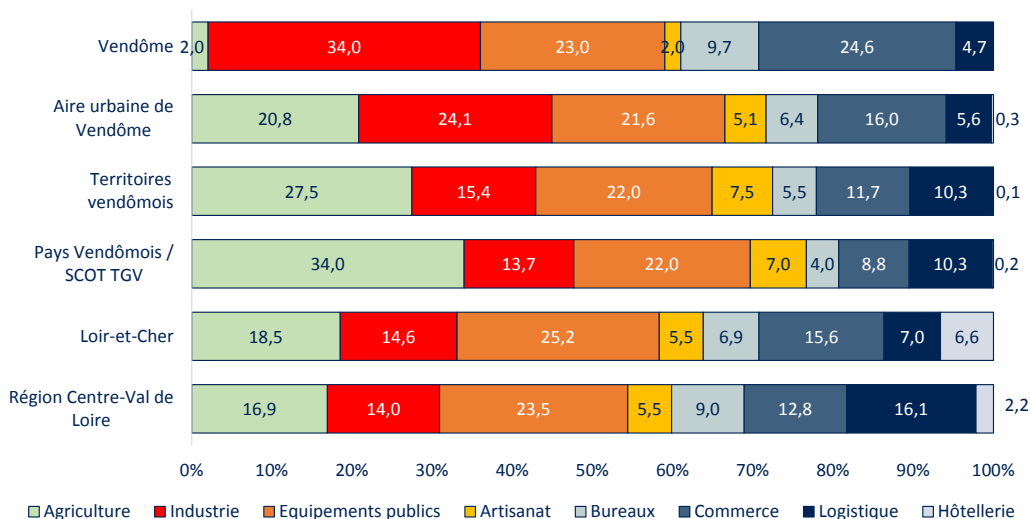
SUPERFICIE ANNUELLE MOYENNE DES LOCAUX D'ACTIVITÉ MIS EN CHANTIER SELON LE TERRITOIRE PAR PÉRIODE DE 5 ANS (EN MILLIERS DE M2)

	Périodes			
	1996 - 2000	2001 - 2005	2006 - 2010	2011 - 2015
Vendôme	10,3	15,4	9,5	6,3
Aire urbaine de Vendôme	22,1	24,6	16,0	11,7
Territoires vendômois	39,2	40,6	21,3	20,9
Pays Vendômois / SCOT TGV	52,5	56,7	29,5	28,8
Loir-et-Cher	164,0	214,9	241,3	139,3
Région Centre-Val de Loire	1 303,9	1 745,0	1 563,2	1 033,4

D'après source : DREAL Centre - Sitadel 2

Clé de lecture : entre 2011 et 2015, en moyenne près 20,9 milliers de m² de locaux d'activité ont été mis en chantier annuellement dans les Territoires vendômois.

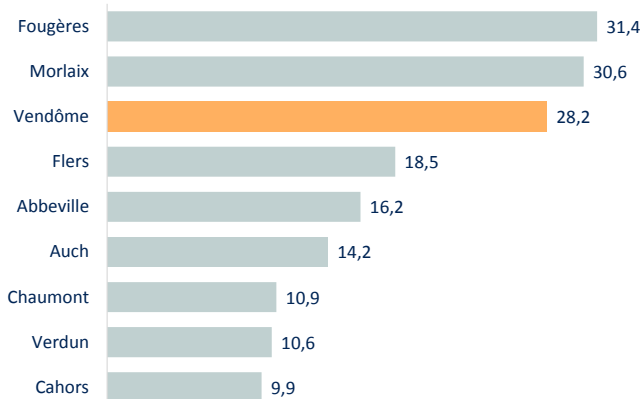
RÉPARTITION PAR ACTIVITÉ DES SUPERFICIES DE LOCAUX D'ACTIVITÉ MIS EN CHANTIER ENTRE 2011 ET 2015 (EN %)



D'après source : DREAL Centre - Sitadel 2

L'AIRE URBAINE DE VENDÔME

SUPERFICIE ANNUELLE MOYENNE DES LOCAUX D'ACTIVITÉ MIS EN CHANTIER ENTRE 2013 ET 2015 SELON L'AIRE URBAINE (EN MILLIERS DE M²)



D'après source : DREAL Centre - Sitadel 2

MÉTHODOLOGIE

Plusieurs types de locaux d'activité sont distingués dans la base de données Sitadel 2 : hébergement hôtelier, commerce de gros ou de détail, activités de bureaux (essentiellement axée sur la production, le traitement et le transfert d'informations), artisanat, bâtiments industriels, entrepôts, exploitation agricole et forestière, équipements publics (transports, enseignement et recherche, action sociale, ouvrage spécial, santé, culture et loisirs).

34 PARCS D'ACTIVITÉS

Territoires vendômois

34 parcs d'activités

2 projets d'extension

578 ha au total (17 % de la superficie des parcs d'activités du Loir-et-Cher).

295 ha occupés, soit un taux d'occupation de 57,1 % (Loir-et-Cher 64 %).

Un rythme de commercialisation relativement stable (environ 5 ha par an en moyenne), qui n'a pas connu de ralentissement au cours des 5 dernières années, comme ce fut le cas pour l'ensemble du Loir-et-Cher.

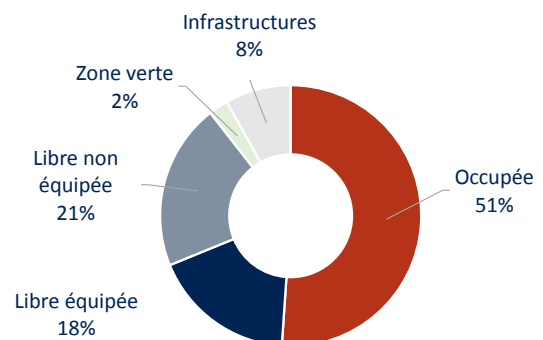
Près de 345 entreprises et 6 070 emplois localisés dans les parcs, soit près de la moitié des emplois salariés privés du territoire.

SURFACES DES PARCS D'ACTIVITÉS SELON LE TERRITOIRE

	Nb. de parcs	Surface (en ha)					totale	Disponible	Taux d'occupation en %
		occupée	libre équipée	libre non équipée	zone verte	Infrastructures			
Vendôme	3	105,3	46,4	68,8	12,5	21,6	254,6	115,1	47,8
Aire urbaine de Vendôme	19	222,7	76	114,4	13,1	38,4	464,7	190,4	53,9
Territoires vendômois	34	295,3	102,5	119,2	13,9	47,1	578	221,8	57,1
Pays Vendômois / SCOT TGV	46	349,8	112,3	132,4	15,7	50,7	660,9	244,7	58,8
Loir-et-Cher	182	1 885,5	452,4	580,6	133,4	268,2	3 320	1 033	64,6

D'après source : Observatoire de l'Économie et des Territoires (mai 2016)

VENTILATION DE LA SURFACE TOTALE DES PARCS D'ACTIVITÉS DES TERRITOIRES VENDÔMOIS (EN %)



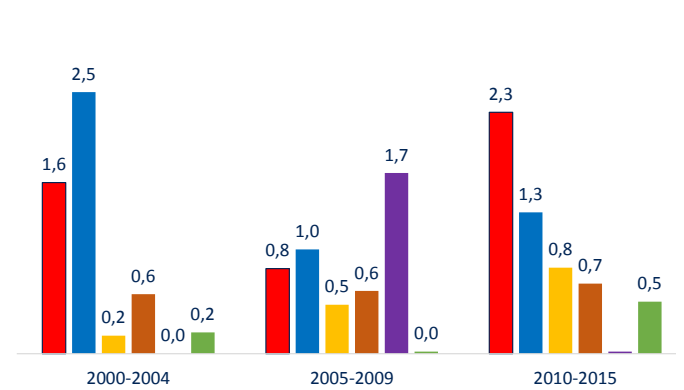
D'après source : Observatoire de l'Économie et des Territoires (mai 2016)

RYTHME ANNUEL MOYEN DE COMMERCIALISATION (EN HA) SELON LE TERRITOIRE

	2000-2004	2005-2009	2010-2015	2000-2015
Vendôme	1,7	1,4	2,1	1,7
Aire urbaine de Vendôme	3,6	2,9	3,9	3,4
Territoires vendômois	5,0	4,6	5,6	5,1
Pays Vendômois / SCOT TGV	5,8	5,7	6,1	5,9
Loir-et-Cher	38,6	39,0	29,1	35,6

D'après sources : Observatoire de l'Économie et des Territoires (mai 2016)

RYTHME ANNUEL MOYEN DE COMMERCIALISATION (EN HA) SELON LE TYPE D'ACTIVITÉ DANS LES TERRITOIRES VENDÔMOIS



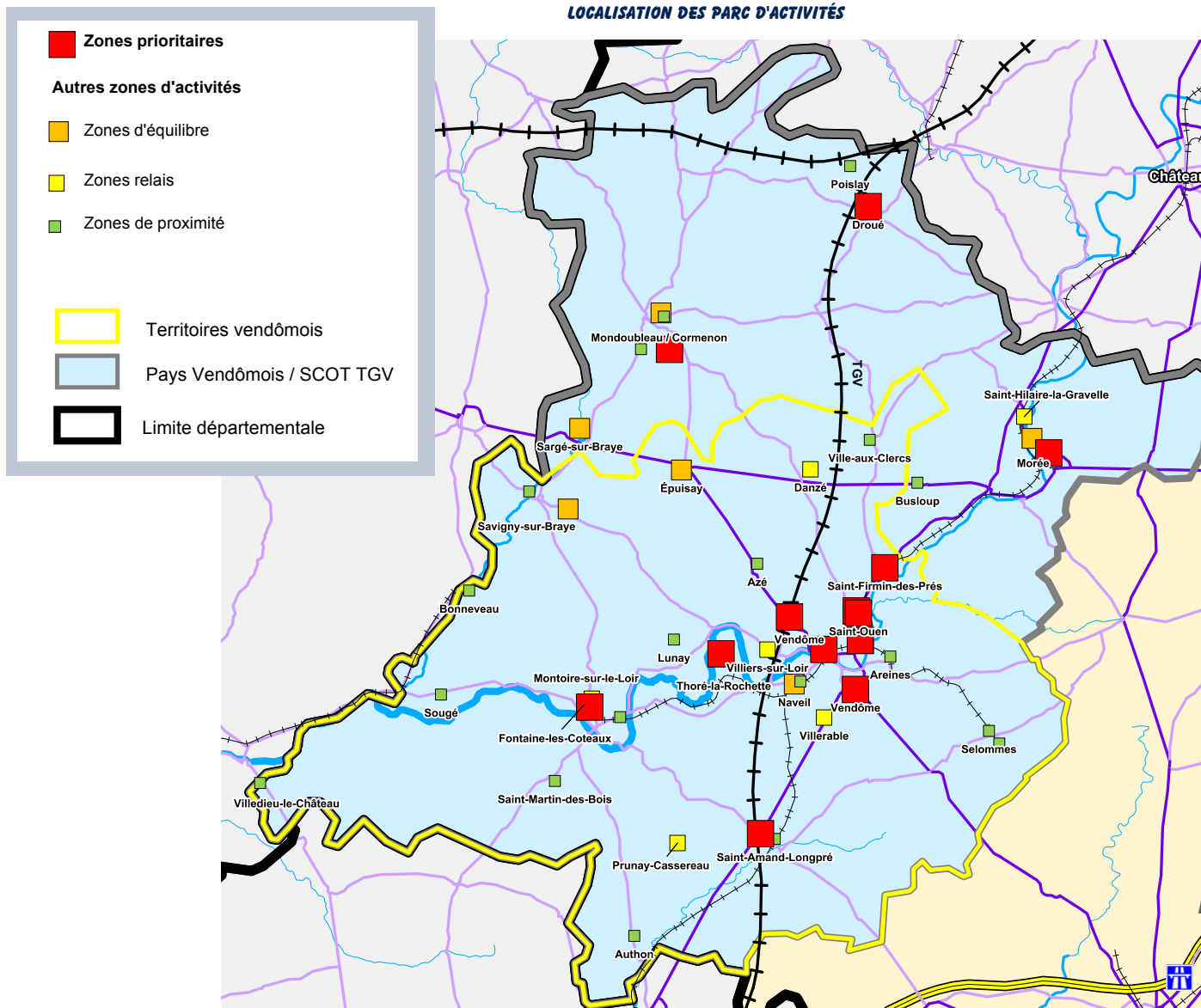
D'après source : Observatoire de l'Économie et des Territoires (mai 2016)

DÉFINITION

Le **taux d'occupation** s'entend comme la part des surfaces occupées dans le total de la superficie commercialisable, c'est-à-dire hors zone verte et infrastructures.

10 ZONES D'ACTIVITÉS PRIORITAIRES

LOCALISATION DES PARC D'ACTIVITÉS



D'après sources : Pays Vendômois et Observatoire de l'Economie et des Territoires (Août 2016)

LES ZONES D'ACTIVITÉS PRIORITAIRES DÉFINIES DANS LE SCHEMA DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU VENDÔMOIS

Territoire	Nombre de zones prioritaires	Surface totale (en ha)	Surface occupée (en ha)	Surface disponible (en ha)	Taux d'occupation en %
Vendôme	3	254,6	105,3	115,2	47,8
Territoires vendômois	10	416,1	215,4	150,7	58,8
Pays Vendômois / SCOT TGV	13	454,9	235,4	167,9	58,4

D'après sources : Pays Vendômois et Observatoire de l'Economie et des Territoires (Août 2016)

MÉTHODOLOGIE

La typologie des zones d'activités et leur priorisation ont été définies par les communautés de communes dans le cadre des travaux menés par le Pays Vendômois sur ce sujet en 2016.

EMPLOI

UNE ÉCONOMIE MARQUÉE PAR LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES

Territoires vendômois

La communauté d'agglomération comptait près de **20 500** emplois en 2013 (toutes catégories confondues).

L'économie locale est dominée par les activités relevant du «Faire» (produire, fabriquer, construire), ce qui constitue l'une des singularités les plus fortes du territoire comme du Loir-et-Cher. Celles-ci concentrent près de **37 %** des emplois, quand le département en totalise presque 30 %, proportion déjà considérée comme élevée.

Conséquence logique, d'autres activités sont moins ou peu présentes, à l'exemple de certains services : de proximité, liés à la gestion, la santé et l'action sociale, l'éducation et la formation.

L'industrie locale a été confrontée à la fermeture d'établissements et à la suppression de nombreux emplois. Elle demeure malgré tout prépondérante, pourvoyant au **quart des emplois** (3 sur 10 en 1999). On mesure son importance en se remémorant que pour le Loir-et-Cher, lui-même classé au 16^{ème} rang des départements industriels, celle-ci totalise 18 % des emplois (France, 13 %).

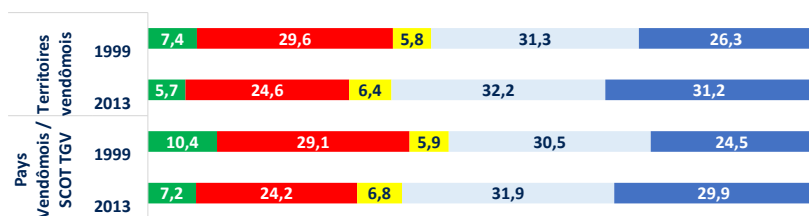
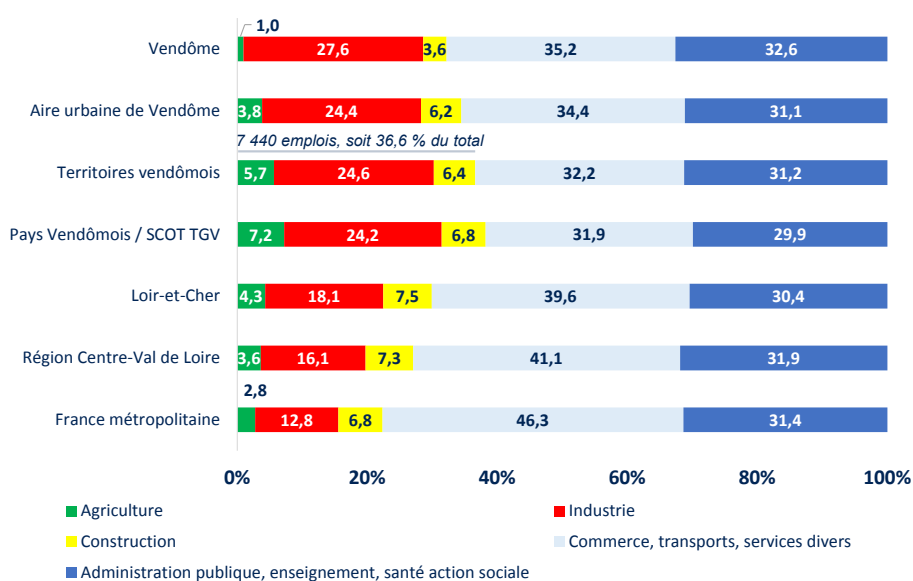
L'agriculture a vu également son influence se réduire (1,5 point de moins en 15 ans). Elle offre encore **5,7 %** des emplois du territoire, une proportion légèrement supérieure à celle du département et de la région.

Le poids de la construction progresse légèrement ; il est proche également de celui du Loir-et-Cher.

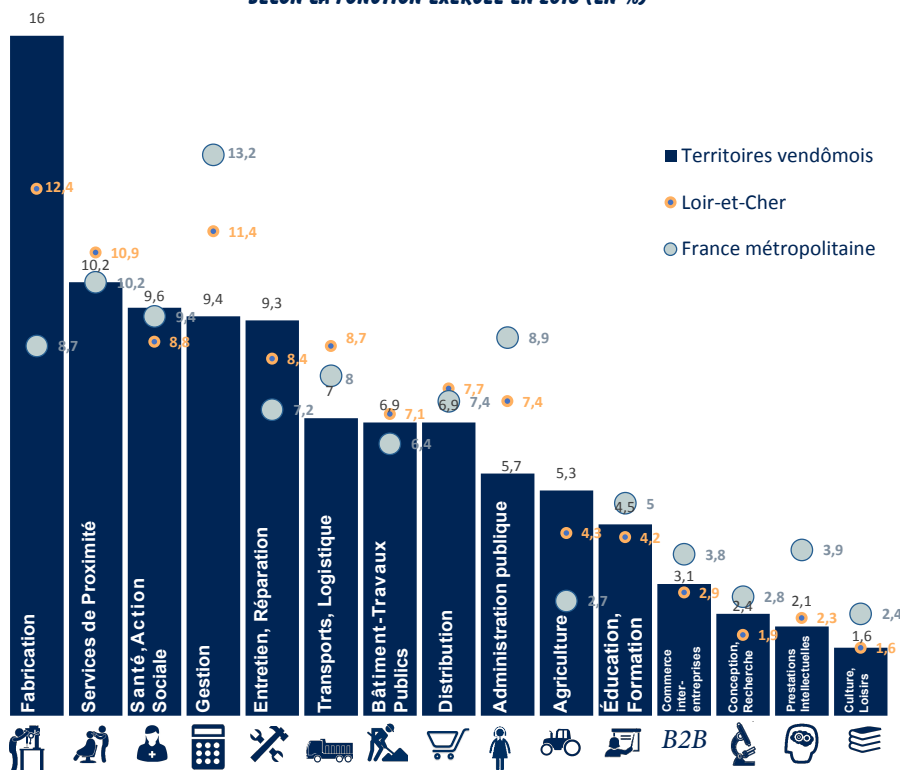
La mutation de l'économie locale s'opère rapidement. Ces trois secteurs réunis ont perdu 6 points en 15 ans au sein de l'économie communautaire, un recul similaire à celui constaté pour le Loir-et-Cher.

Le poids des activités de services s'est parallèlement renforcé, en particulier dans le domaine de l'action sociale.

RÉPARTITION COMPARÉE DE L'EMPLOI TOTAL PAR GRAND SECTEUR SELON LE TERRITOIRE (EN %)



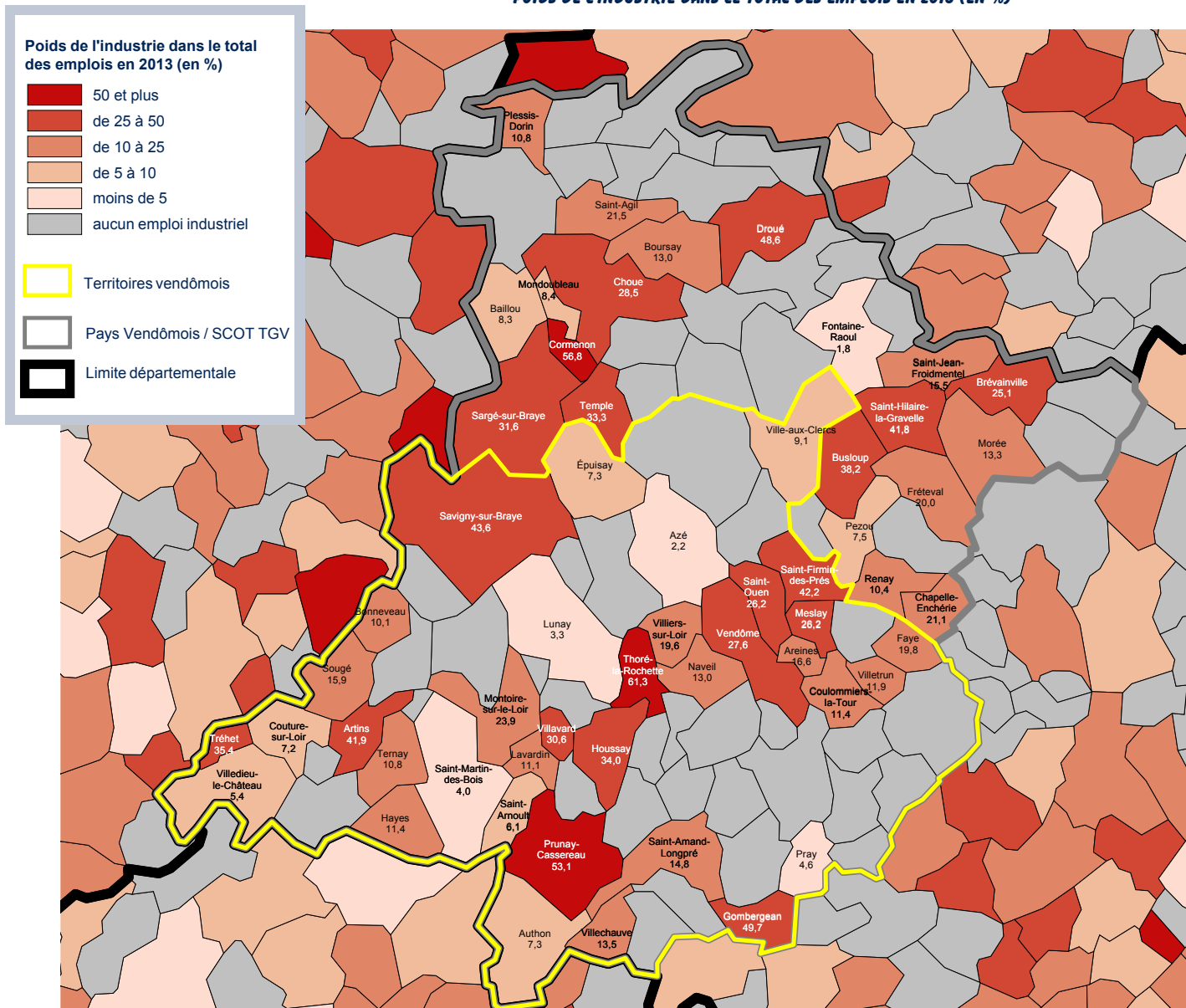
RÉPARTITION DES EMPLOIS DE TERRITOIRES VENDÔMOIS SELON LA FONCTION EXERCÉE EN 2013 (EN %)



MÉTHODOLOGIE

L'analyse fonctionnelle des emplois propose une analyse des fonctions remplies par les actifs, résultant de la profession qu'ils occupent. Les professions sont réparties en quinze fonctions, certaines d'entre elles interviennent dans les différentes étapes de la production, d'autres sont plutôt tournées vers les services à la population. Les fonctions exercées sont transversales par rapport aux secteurs d'activité, elles sont également transversales par rapport au statut (indépendant ou salarié, public ou privé) et peuvent associer plusieurs niveaux de qualification (un ingénieur de fabrication et un ouvrier, par exemple).

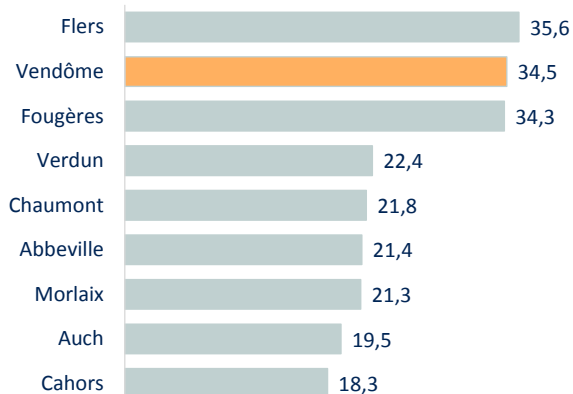
POIDS DE L'INDUSTRIE DANS LE TOTAL DES EMPLOIS EN 2013 (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2013

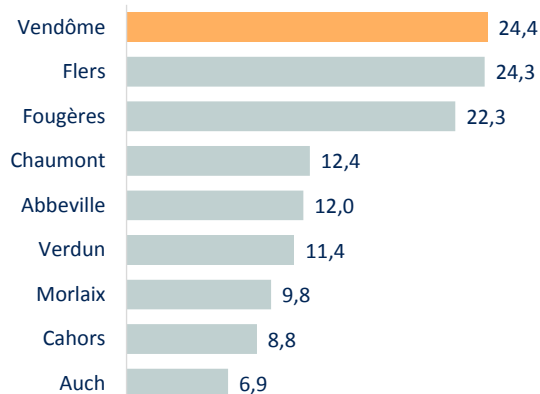
L'AIRE URBAINE DE VENDÔME

POIDS DES SECTEURS DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DE LA CONSTRUCTION DANS LE TOTAL DES EMPLOIS EN 2013 (EN %)



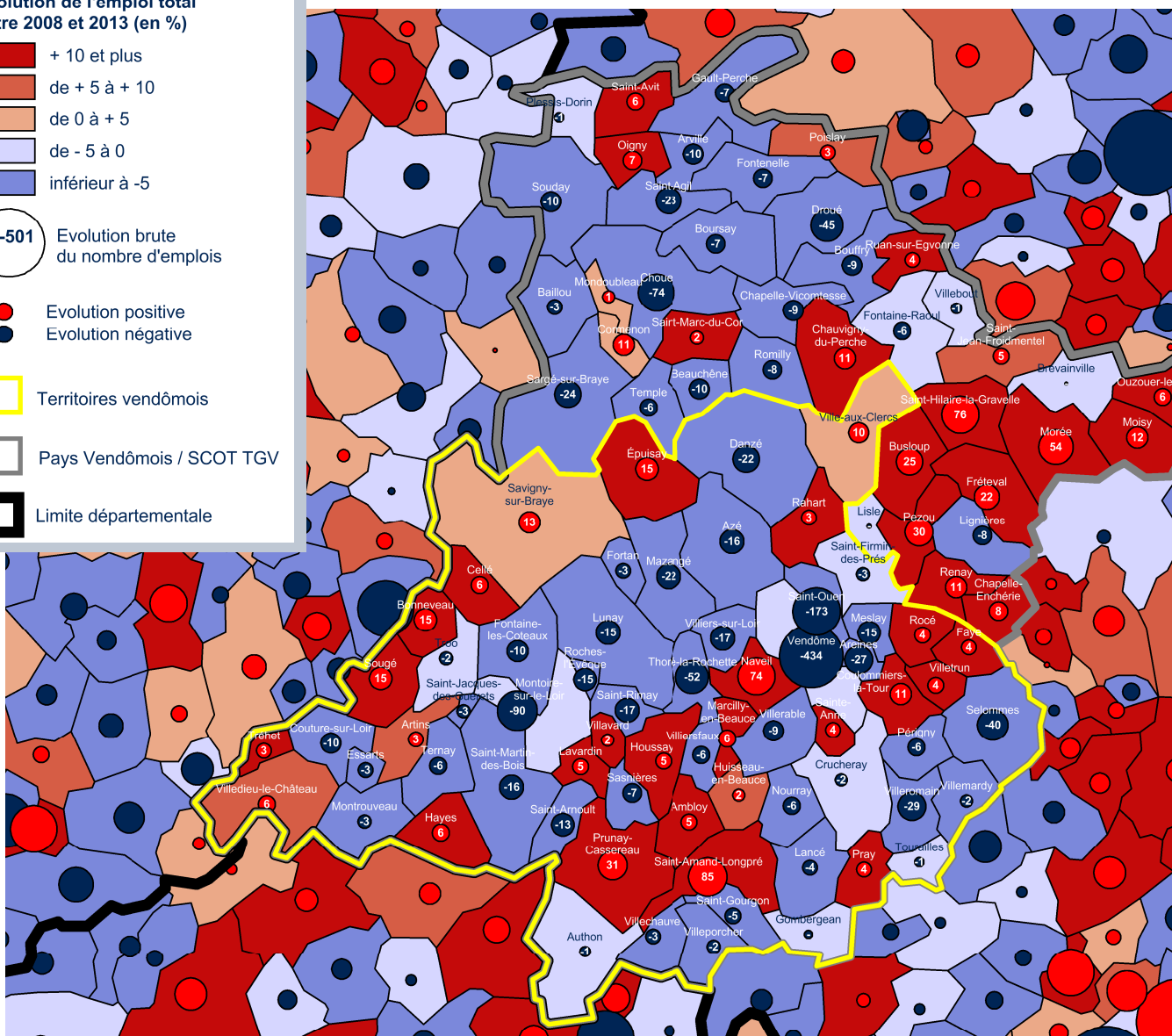
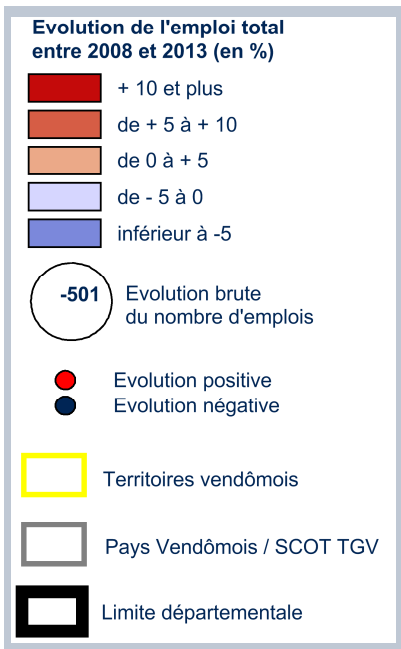
D'après source : INSEE - RP 2013

POIDS DE L'INDUSTRIE DANS LE TOTAL DES EMPLOIS EN 2013 (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2013

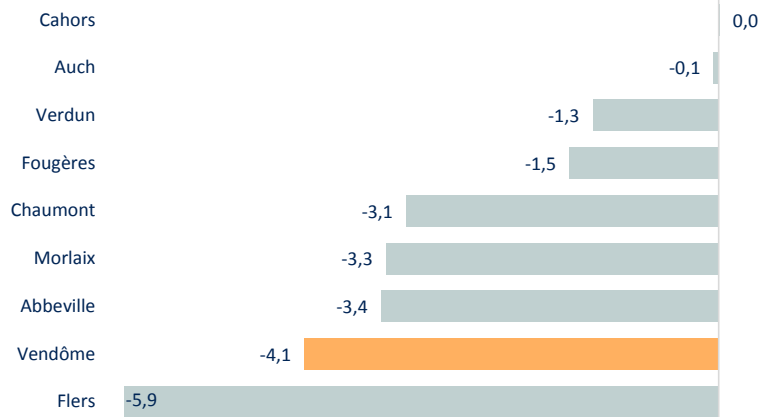
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI TOTAL ENTRE 2008 ET 2013



D'après source : INSEE - RP 2013

L'AIRE URBAINE

ÉVOLUTION DU NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS ENTRE 2008 ET 2013 SELON L'AIRE URBAINE (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2008 et 2013

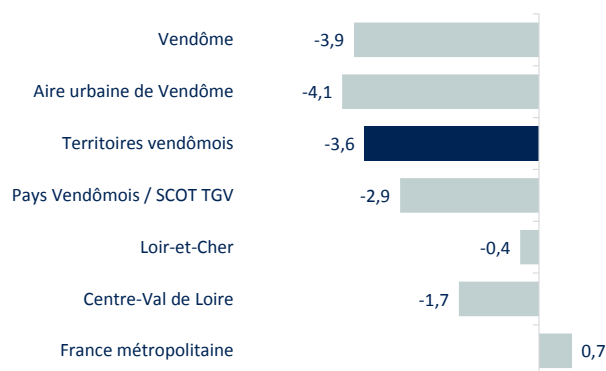
APRÈS DE LOURDES PERTES, LE TERRITOIRE CRÉE DE NOUVEAU DES EMPLOIS

ÉVOLUTION DU NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS, SALARIÉS ET NON-SALARIÉS SELON LE TERRITOIRE ENTRE 2008 ET 2013

	2008			2013			Évolution du nombre d'emplois entre 2008-2013 (en %)		
	total	salariés	non salariés	total	salariés	non salariés	total	salariés	non salariés
Vendôme	11 255	10 436	819	10 820	9 895	925	- 3,9	- 5,2	+ 12,9
Aire urbaine de Vendôme	16 049	14 274	1 774	15 389	13 494	1 895	- 4,1	- 5,5	+ 6,8
Territoires vendômois	21 241	18 461	2 780	20 467	17 580	2 887	- 3,6	- 4,8	+ 3,8
Pays Vendômois / SCOT TGV	25 684	21 746	3 938	24 939	20 997	3 942	- 2,9	- 3,4	+ 0,1
Loir-et-Cher	126 599	110 778	15 821	126 108	109 578	16 530	- 0,4	- 1,1	+ 4,5
Centre - Val de Loire							- 1,7	- 2,5	+ 4,7
France métro.							+ 0,7	- 0,4	+ 8,4

D'après source : INSEE - RP

ÉVOLUTION DU NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS ENTRE 2008 ET 2013 PAR TERRITOIRE (EN %)



D'après source : INSEE - RP

DÉFINITIONS

La notion de statut professionnel s'applique à la population active ayant un emploi. Elle permet de distinguer les salariés des non-salariés. Les **salariés** regroupent les salariés du secteur privé, ceux de la fonction publique (État, collectivités locales, fonction publique hospitalière), et ceux des entreprises publiques ou nationales et de la sécurité sociale. Les **non-salariés** comprennent les travailleurs indépendants ou les personnes travaillant à leur compte, les chefs d'entreprise salariés ou PDG ou gérants minoritaires de SARL, et les personnes aidant une autre personne dans son travail sans être rémunérées (le plus souvent ces dernières sont des personnes qui aident, sans être salariées, un membre de leur famille qui est lui-même à son compte : exploitant agricole, artisan, commerçant, industriel, profession libérale).

Territoires vendômois

Les données du recensement de population permettent d'obtenir une vision globale de l'emploi dans le territoire, toutes catégories confondues. Les dernières disponibles datent de 2013.

Entre 2008 et 2013, Territoires vendômois a enregistré un recul de 3,6 % de l'emploi (toutes catégories confondues). Celui-ci est plutôt important car durant la même période la baisse était de 0,4 % pour le Loir-et-Cher et de 1,7 % pour la région. En revanche, la France enregistrait une croissance de 0,7 %.

Au total 880 emplois salariés ont été perdus au cours de ces cinq années, tandis que le territoire gagnait une centaine d'emplois non salariés supplémentaires. Le solde net est donc de - 770 (- 491 pour l'ensemble du Loir-et-Cher).

Ces pertes sont relativement concentrées géographiquement. Cependant, plus d'une vingtaine de communes ont connu une croissance de leurs effectifs.

Cette tendance semble s'être inversée depuis 2013, si l'on se réfère aux données publiées par l'URSSAF pour le secteur privé (hors agriculture).

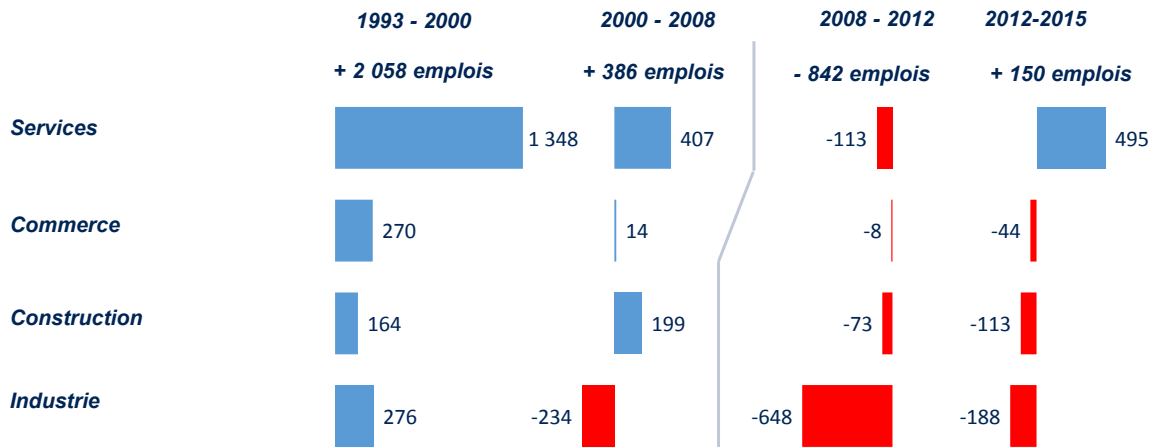
Le territoire enregistre un gain net de 150 emplois entre fin 2012 et fin 2015, lié au dynamisme des activités de services (près de 500 emplois), compensant ainsi les pertes de l'industrie, du bâtiment et même du commerce.

Ce résultat est d'autant plus appréciable que le Loir-et-Cher enregistrait une perte de 1 880 emplois au cours de ces trois années.

PERTES D'EMPLOIS : L'INDUSTRIE PAIE LE PLUS LOURD TRIBUT

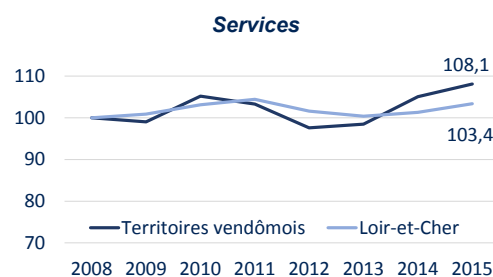
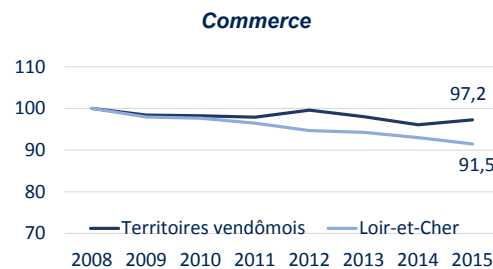
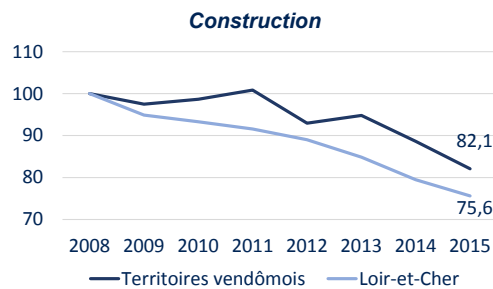
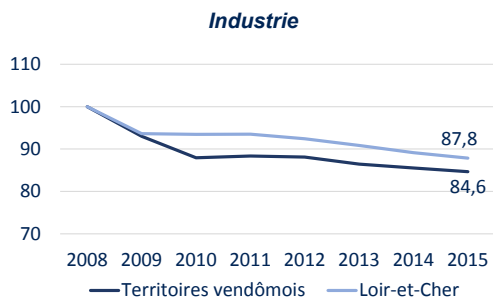
ZOOM SUR L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ DE TERRITOIRES VENDÔMOIS

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ (HORS AGRICULTURE) DANS TERRITOIRES VENDÔMOIS



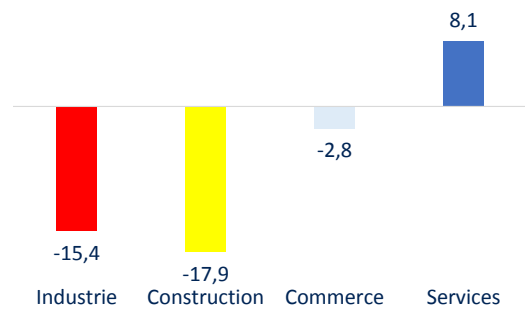
D'après sources : Pôle Emploi (1992 à 2008) et URSSAF (2008 à 2015)

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ (HORS AGRICULTURE) - BASE 100 EN 2008



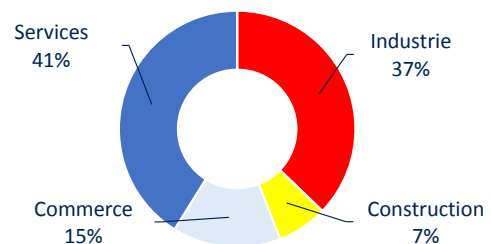
D'après source : URSSAF

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ (HORS AGRICULTURE) DE TERRITOIRES VENDÔMOIS PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ ENTRE 2008 ET 2015 (EN %)



D'après source : URSSAF

RÉPARTITION DE L'EMPLOI SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ (HORS AGRICULTURE) DE TERRITOIRES VENDÔMOIS PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2015



D'après source : URSSAF

LES SPÉCIFICITÉS DE L'ÉCONOMIE LOCALE

PRINCIPALES SPÉCIFICITÉS DE L'ÉCONOMIE LOCALE (SECTEUR PRIVÉ HORS AGRICULTURE AU 31/12/15, TERRITOIRES VENDÔMOIS)

Intitulé de la nomenclature des activités (88 postes)	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois	Part dans le total (en %)	Indice de spécificité	Evol 08-15 (en nb)
Industries alimentaires	40	689	5,6	2,1	82
Métallurgie	3	185	1,5	3,8	-18
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	26	565	4,6	1,7	19
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	5	173	1,4	1,5	-102
Fabrication d'équipements électriques	4	459	3,7	3,7	-158
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	8	313	2,5	1,4	40
Industrie automobile	3	702	5,7	7,4	-528
Fabrication de meubles	3	347	2,8	6,7	-36
Réparation et installation de machines et d'équipements	11	642	5,2	5,8	57
Total Industrie	147	4 608	37,2	1,7	-836
Travaux de construction spécialisés	190	819	6,6	1,0	-183
Total construction	200	852	6,9	0,8	-186
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	159	1 081	8,7	0,9	-30
Total commerce	270	1 832	14,8	0,9	-52
Édition	6	142	1,2	3,3	38
Activités liées à l'emploi	11	845	6,8	1,3	263
Activités pour la santé humaine	67	445	3,6	1,3	34
Hébergement médico-social et social	12	569	4,6	1,5	85
Total services	651	5 094	41,1	0,8	382
Total	1 268	12 386	100		

D'après source : URSSAF

Avertissement : seules les activités ayant un indice de spécificité supérieur à 1,3 combiné à un nombre d'emplois important sont listées dans le tableau

Territoires vendômois

La communauté d'agglomération Territoires vendômois présente plusieurs spécificités au niveau de leurs activités économiques.

Le poids de plusieurs secteurs industriels est particulièrement important si on le compare à la structure de l'économie régionale, à l'exemple de l'industrie automobile, la fabrication de meubles, de machines et d'équipements, etc.

Dans le domaine des services, c'est aussi le cas des activités liées à l'emploi, de l'hébergement médico-social, mais dans une moindre mesure.

Ces secteurs jouent localement un rôle majeur. La plupart connaissent une évolution positive de leurs effectifs mais ce n'est toutefois pas le cas de quelques uns d'entre eux relevant de l'industrie (équipements électriques / électronique, notamment).

MÉTHODOLOGIE

La **spécificité** se mesure par l'intermédiaire d'un indice calculé ainsi : part de la branche N dans le total des emplois du périmètre / part de la branche N dans le total des emplois de la région Centre-Val de Loire. Les données utilisées sont celles de l'Urssaf au 31/12/2015, correspondant à l'emploi salarié du secteur privé (hors agriculture) uniquement. Un indice supérieur à 1 est signe d'une spécificité du périmètre dans l'activité concernée.

84 EMPLOIS POUR 100 ACTIFS

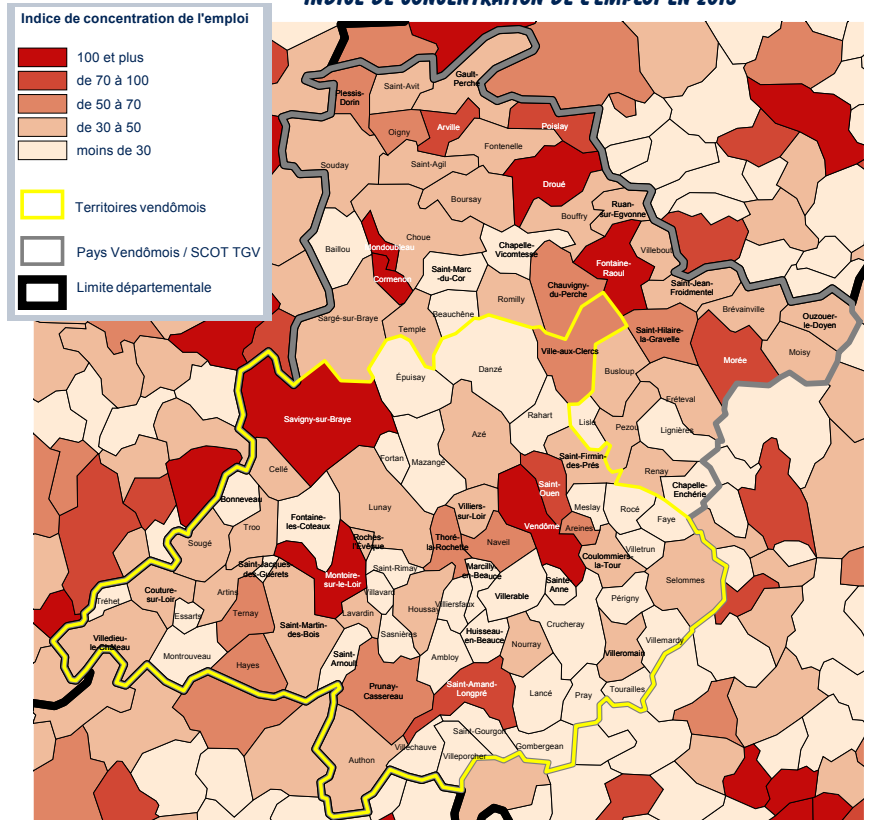
Territoires vendômois

Le ratio du nombre d'emplois pour 100 actifs est identique pour Territoires vendômois et le département (84).

En revanche il apparaît faible au regard de la situation des aires urbaines comparables.

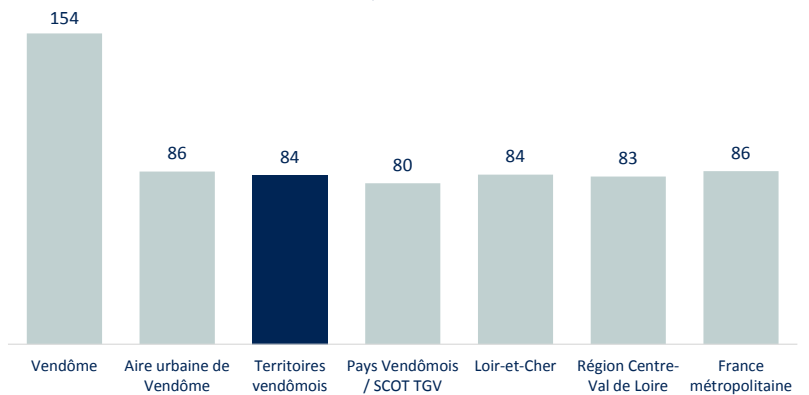
Localement, sans surprise, les principaux pôles présentent les taux les plus élevés : 159 à Montoire-sur-le-Loir, 154 à Vendôme et 113 à Savigny-sur-Braye.

INDICE DE CONCENTRATION DE L'EMPLOI EN 2013



D'après source : INSEE - RP 2013

INDICE DE CONCENTRATION DE L'EMPLOI EN 2013



D'après source : INSEE - RP 2013

L'AIRE URBAINE DE VENDÔME

INDICE DE CONCENTRATION DE L'EMPLOI 2013



D'après source : INSEE - RP 2013

DÉFINITION

L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois proposés dans un territoire donné et la population active (de 15 ans et plus) qui y réside. Un pôle attractif génère un nombre d'emplois supérieur à celui de ses actifs.

DE NOMBREUX DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

Territoires vendômois

Un quart des actifs occupés résidant dans Territoires vendômois travaille à l'extérieur du périmètre communautaire (5 660 personnes).

A l'inverse, 4 530 résidents d'autres territoires y entrent quotidiennement pour leur travail.

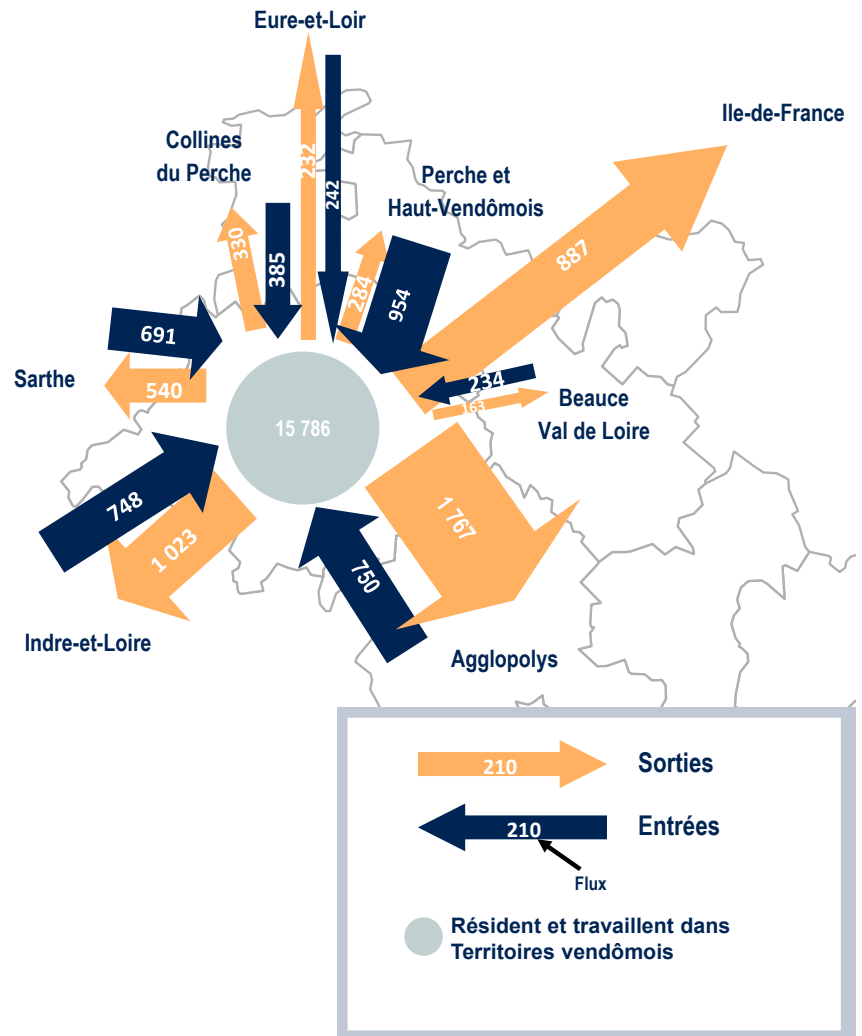
Le flux le plus important se fait en direction d'Agglopolys : près de 1 770 sorties, mais le nombre d'actifs qui font le trajet en sens inverse est loin d'être négligeable (750) notamment via la RD 957 qui relie Blois à Vendôme.

Les échanges sont également importants et davantage équilibrés, avec l'Indre-et-Loire.

A noter aussi un flux de sortants élevé en direction de l'Ile de France (effet TGV, près de 900 sortants).

Importance également des flux entrants en provenance notamment du Perche et Haut Vendômois (950 actifs), l'axe RN10 facilitant également les déplacements entre ces territoires.

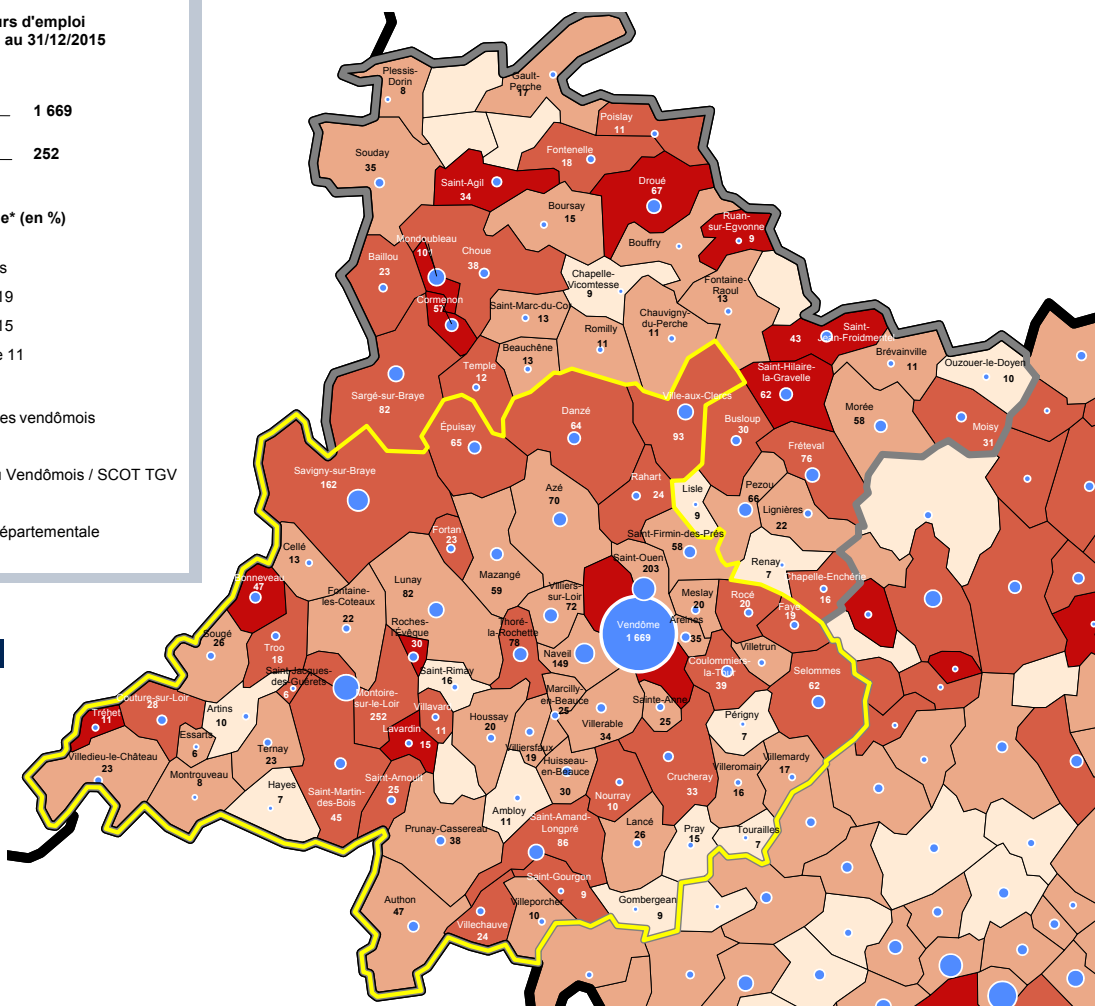
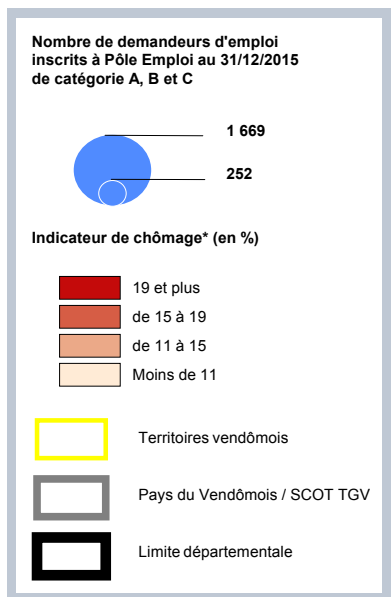
PRINCIPAUX FLUX DOMICILE-TRAVAIL EN PROVENANCE ET EN DIRECTION DE TERRITOIRES VENDÔMOIS



D'après source : INSEE – RP 2013 (flux >150)

UN NIVEAU DE CHÔMAGE RELATIVEMENT BAS

NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIE A, B ET C AU 31/12/2015 ET PROPORTION PARMIS L'ENSEMBLE DES ACTIFS DE 15 À 64 ANS EN 2013



D'après source : Pôle emploi au 31/12/2015, INSEE RP 2013

MÉTHODOLOGIE

A défaut de disposer de taux de chômage pour les territoires plus petits que les zones d'emploi, il s'avère intéressant de rapporter le nombre des demandeurs d'emploi à la population active locale.*L'indicateur de chômage mesure la part des demandeurs d'emploi de cat. A,B et C (ici au 31/12/15) dans le total de la population active âgée de 15 à 64 ans en 2013.

NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI ET INDICATEURS DE CHÔMAGE AU 31/12/2015 SELON LE TERRITOIRE

	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A		Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C		Indicateur de chômage*
	Nombre	Évolution sur un an en %	Nombre	Évolution sur un an en %	
Vendôme	1 017	- 2,1	1 669	4,1	23,9
Aire urbaine de Vendôme	1 863	<i>non disponible</i>	3 233	<i>non disponible</i>	18,1
Territoires vendômois	2 430	- 2,5	4 245	3,6	17,5
Pays Vendômois / SCOT TGV	3 050	- 1,7	5 329	3,9	17,1
Loir-et-Cher	15 810	- 0,2	26 737	5,0	18,0

D'après sources : Pôle emploi au 31/12/2015, INSEE RP 2013

Territoires vendômois

Au 31 décembre 2015, Territoires vendômois comptait 4 245 demandeurs d'emploi (catégories A, B et C), parmi lesquels 2 430 n'avaient pas du tout travaillé dans le mois (catégorie A).

Le taux de chômage de la zone d'emploi de Vendôme s'élève à 7,9 %. Ce taux est nettement plus faible que ceux observés pour les niveaux géographiques supérieurs et pour la plupart des territoires comparables. La zone d'emploi de Vendôme apparaît plutôt bien classée parmi les territoires

comparables.

Le chômage tend de surcroît à reculer plus rapidement. Le nombre des demandeurs de cat. A a baissé de 2,5 % en 2015 (Loir-et-Cher, - 0,2 %).

La situation des jeunes de moins de 25 ans s'améliore (baisse de près de 11 % en 1 an) mais celle des seniors (+ 50 ans) se détériore encore (+ 10 %) traduisant la difficulté croissante de ce public.

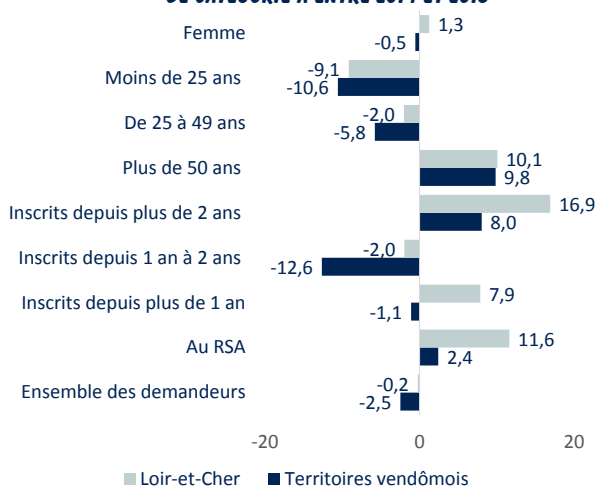
CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIE A AU 31/12/2015

	Femmes		Ensemble					
	En nombre	%	Moins de 25 ans		Plus de 50 ans		Demandeurs de longue durée*	
			En nombre	%	En nombre	%	En nombre	%
Vendôme	474	46,6	148	14,6	263	25,9	444	43,7
Aire urbaine de Vendôme	882	47,3	268	14,4	529	28,4	818	43,9
Territoires vendômois	1 122	46,2	364	15,0	715	29,4	1 080	44,4
Pays Vendômois / SCOT TGV	1 419	46,5	453	14,9	915	30,0	1 344	44,1
Loir-et-Cher	7 293	46,1	2 465	15,6	4 367	27,6	6 782	42,9
Centre-Val de Loire		47,1		16,3		16,3		42
France métropolitaine		46,9		14,9		14,9		40,4

D'après source : Pôle emploi au 31/12/2015

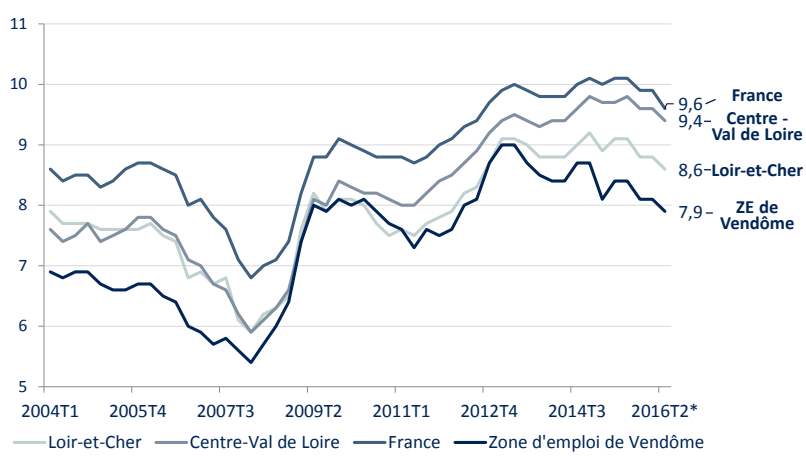
* Un demandeur d'emploi de longue durée est un actif au chômage depuis plus d'un an.

ÉVOLUTION COMPARÉE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIE A ENTRE 2014 ET 2015



D'après source : Pôle emploi au 31/12

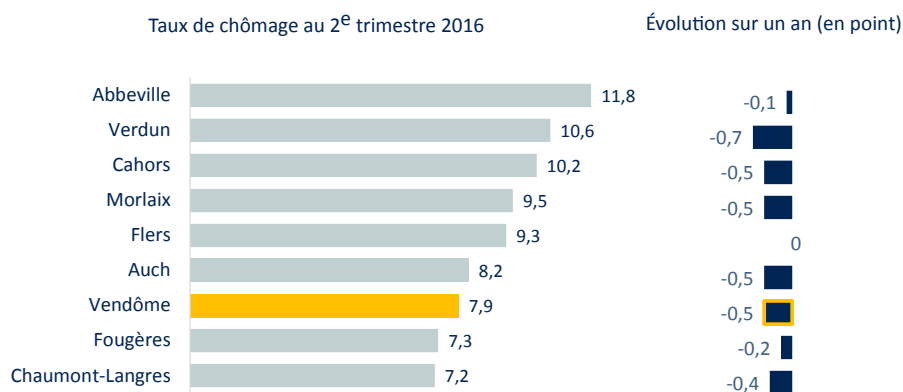
ÉVOLUTION COMPARÉE DU TAUX DE CHÔMAGE (EN %)



D'après sources : Ministère de l'emploi - INSEE
* Estimations provisoires

ZONE D'EMPLOI DE VENDÔME

ÉVOLUTION COMPARÉE DU TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI* ET ÉVOLUTION SUR UN AN



D'après sources : Ministère de l'emploi - INSEE - *Cf. carte p.8

DÉFINITIONS

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Demandeurs d'emploi de catégorie A, B C

A : Personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat (CDI,CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier)

B : Personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi

C : Personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi

